

**REPUBLIQUE DU TCHAD**



**UNITE – TRAVAIL – PROGRES**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

\*\*\*\*\*

**PRIMATURE**

\*\*\*\*\*

**MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT PASTORAL ET DES  
PRODUCTIONS ANIMALES**

\*\*\*\*\*

**PLATEFORME PASTORALE DU TCHAD**

**PLATEFORME DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT PASTORAL AU  
TCHAD**

**RAPPORT D'ACTIVITES**

**Décembre 2012 –novembre 2014**

*Bernard BONNET & Pabamé SOUGNABE*

**Novembre 2014**



**Assistance technique au secrétariat de la Plateforme Pastorale**

**Financement : Agence Française de Développement**

## SOMMAIRE

<b>1- INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2- RAPPEL DU CADRE ET DES OBJECTIFS DE L'APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE</b>	<b>4</b>
2.1- RAPPEL DE L'OBJECTIF DE L'APPUI A LA PLATEFORME	4
2.2- LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT PREVUE	4
2.3- ELABORATION DES PLANS D'ACTION 2013 ET 2014	5
2.4- PLAN DU RAPPORT	5
<b>3- PRESENTATION DES RESULTATS MIS EN ŒUVRE EN 2013 ET 2014</b>	<b>6</b>
<b>3.1-RESULTAT 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE CAPITALISATION ET DE COMMUNICATION DU SOUS-COMITE, EN LIEN AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>6</b>
<i>3.1.1-REOUVERTURE ET AMELIORATION DU SITE DE LA PLATEFORME PASTORALE TCHAD</i>	6
<i>3.1.2-APPUI AUX DIFFERENTS TRAVAUX D'EXPERTISES SUR LE DEVELOPPEMENT PASTORAL</i>	7
<i>3.1.3-ORGANISATION DU COLLOQUE REGIONAL « ELEVAGE PASTORAL : UNE CONTRIBUTION DURABLE AU DEVELOPPEMENT ET A LA SECURITE DES ESPACES SAHARO-SAHARIENS »</i>	8
<i>3.1.4-FORMATION DE FORMATEURS TCHADIENS SUR LE PASTORALISME.</i>	9
<i>3.1.5-ANIMATION DU TRANSFERT DES SAVOIRS ET DES CONNAISSANCES</i>	9
<i>3.1.6- MISSIONS POUR DES GRANDES RENCONTRES AU NIVEAU REGIONAL ET INTERNATIONAL</i>	10
<b>3.2-REALISATIONS AU TITRE DU RESULTAT 2 : APPUI A LA PREPARATION, A LA REALISATION ET A LA VALORISATION DE TROIS ETUDES PROSPECTIVES</b>	<b>15</b>
3.2.1-EAU PASTORALE ACCESSIBLE ET DURABLEMENT SECURISEE	16
3.2.2-SECURISATION DU FONCIER AGRO-PASTORAL, DE LA MOBILITE ET PREVENTION DES CONFLITS	17
<i>ETUDE PROSPECTIVE POUR UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT PASTORAL SNDP</i>	18
3.2.3-GESTION DURABLE DES RESSOURCES PASTORALES ET ADAPTATION DU PASTORALISME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FINANCEMENTS INNOVANTS	21
<i>3.2.4 - ETUDE PROSPECTIVE SUR LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT PERENNE DE L'ENTRETIEN ET DU RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES D'HYDRAULIQUE PASTORALE.</i>	22
<i>3.2.5-PROMOTION D'UN SYSTEME D'EDUCATION ADAPTE AU MILIEU PASTORAL ET NOMADE</i>	23
<i>3.2.6-DIFFUSION DES CONNAISSANCES ET FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE DEVELOPPEMENT PASTORAL WWW.PLATEFORME-PASTORALE-TCHAD.ORG</i>	24
<i>3.2.7-L'ACCES AUX SERVICES DE SANTE ANIMALE ADAPTES AUX SYSTEMES MOBILES</i>	24
<i>3.2.8-CONTRIBUTION A LA GESTION DES CRISES AVEC LES RISQUES DE CRISE PASTORALE AU SUD EN LIEN AVEC LE CONFLIT CENTRAFRICAIN</i>	25
<b>3.3-REALISATIONS AU TITRE DU RESULTAT 3 : MISE EN SYNERGIE DES EFFORTS DES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT PASTORAL AU TCHAD DANS L'AMELIORATION DES POLITIQUES ET DES INTERVENTIONS</b>	<b>26</b>
<i>3.3.1- ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME DE LA GOUVERNANCE VETERINAIRE (VET-GOV) AU TCHAD</i>	26

<i>3.3.2- EXTENSION DU RESEAU DE LA PLATEFORME PASTORALE ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS</i>	27
<b>3.4-ACTIVITES DIVERSES D'ADMINISTRATION ET GESTION DE L'APPUI</b>	<b>27</b>
<i>3.4.1- MISE EN CIRCULATION DU VEHICULE</i>	28
<i>3.4.2- AVENANT AFD SUR LE CONTRAT N°095/2012 POUR FINANCER LE COLLOQUE REGIONAL</i>	28
<b><u>4- CONCLUSIONS ET ORIENTATION DES CHANTIERS 2015</u></b>	<b><u>28</u></b>
<b>4.1-ELEMENTS DE BILAN DE LA DYNAMIQUE DE LA PLATEFORME PASTORALE</b>	<b>28</b>
<b>4.2-ORIENTATIONS PRIORITAIRES DES APPUIS EN 2015</b>	<b>31</b>
<b><u>5- ANNEXES</u></b>	<b><u>35</u></b>
<b>ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2013 ET 2014 APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME PREVISIONNEL GLOBAL DE L'APPUI A LA PLATEFORME ET PLAN D'ACTION 2013-2014</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXE 3 : DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS DES ACTIVITES DE LA PLATEFORME PASTORALE</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXE 4 : PROGRAMME D'ACTIVITES APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE 2015</b>	<b>43</b>
<b>ANNEXE 5 : DECLARATION DE N'DJAMENA</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE 6 : SITE PLATEFORME PASTORALE DU TCHAD</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXE 7 : NOTE DE SYNTHESE 1 POLITIQUES PASTORALES : ELEVAGE PASTORAL ET CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 8 : NOTE DE SYNTHESE 2 POLITIQUES PASTORALES : DISPOSITIF DE FINANCEMENT PERENNE DE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES PASTORAUX</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE 9 : NOTE DE SYNTHESE 3 POLITIQUES PASTORALES : PREMIERE PARTIE ETUDE PROSPECTIVE SNDP</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE 10: BULLETIN D'INFORMATION N°2</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 11: BULLETIN D'INFORMATION N°3</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 12: BULLETIN D'INFORMATION N°8</b>	<b>79</b>

## **1- INTRODUCTION**

La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad (dite Plateforme Pastorale) est issue des conclusions d'un Colloque national sur le pastoralisme organisé en mars 2011 à N'Djaména. Chargé du Suivi des Recommandations du Colloque National sur le Pastoralisme au Tchad (CCSRCNPT), ce comité regroupe plusieurs directions techniques ministérielles du développement rural (élevage, agriculture, hydraulique, environnement, éducation, santé, aménagement du territoire...), des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, Coopération Suisse, PNUD, FAO...) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio-professionnelles.

Pour intégrer plus largement les différentes problématiques et politiques relatives au développement pastoral, le CCSRCNPT a pris la dénomination de Plateforme Pastorale. Elle entend animer et renforcer les capacités des acteurs du développement pastoral au Tchad, en facilitant les échanges, les réflexions prospectives nécessaires à la coordination et au dialogue sur les politiques publiques en matière du développement pastoral au Tchad et partant, dans les espaces saharo-sahéliens tout en entier.

Le présent document constitue le rapport final d'assistance technique nationale et internationale apportée dans le cadre de la Convention CDT 1141 sur FERC N°4, intégrant un contrat avec l'IRAM (Contrat n°0095/PR/PM/MDPPA/SG/DGDPPA/DSSP/ 2012). Ce rapport couvre la période allant de décembre 2012 à novembre 2014.

## **2- RAPPEL DU CADRE ET DES OBJECTIFS DE L'APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE**

### **2.1- Rappel de l'objectif de l'appui à la plateforme**

L'appui technique à la plateforme des acteurs du développement du pastoralisme vise à accompagner et renforcer le comité dans sa capacité de capitalisation des acquis et de communication en direction du réseau des personnes impliquées dans le pastoralisme. Cette dynamique interinstitutionnelle s'inscrit dans le prolongement des conclusions du Colloque national sur le pastoralisme et du comité (CCSRCNP) mis en place par l'Etat et les organisations professionnelles en mars 2011. L'objectif est d'animer et de renforcer les capacités des acteurs œuvrant dans le développement pastoral. Pour cela il s'agit de créer une plateforme d'échange et de rencontres regroupant des directions techniques ministérielles du développement rural, des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, DDC, PNUD, FAO, etc.) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio-professionnelles. Cet appui sur financement FERC de l'AFD s'adresse en premier lieu aux membres du secrétariat exécutif du CCSRCNP qui rassemble le Collectif des Associations d'Eleveurs, la Direction Générale du Développement Pastoral et des Productions Animales, la Direction de l'Hydraulique Pastorale, l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement, la Direction de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux.

### **2.2- La stratégie d'accompagnement prévue**

Elle se structure autour de trois grands résultats attendus :

- A. Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité, en lien avec les politiques d'hydraulique de décentralisation, de développement rural.
- B. Appui au pilotage de trois études prospectives : pastoralisme et changement climatique, financement pérenne de l'entretien des ouvrages pastoraux, stratégie nationale de développement pastoral.

### C. Mise en synergie des efforts des partenaires de la Direction et du développement pastoral au Tchad.

Cette assistance technique combine trois types d'expertise organisés sur deux ans à partir de novembre 2012 :

- un expert national permanent qui assure l'appui continu de la plateforme, au sein de la Direction Générale du Développement Pastoral et des Productions Animales ;
- un expert international assurant le suivi du programme depuis le siège de l'IRAM et grâce à des missions régulières en appui au sous-comité ;
- trois équipes de consultants nationaux et internationaux identifiées pour mener trois études prospectives dont les termes de références ont été établis dans le cahier des charges de la mission d'assistance technique.

Le présent rapport dresse un état des activités effectuées par la plateforme à travers les membres du comité et cette assistance technique au cours des deux années de décembre 2012 à novembre 2014.

### **2.3- Elaboration des plans d'action 2013 et 2014**

Les activités de cet appui ont démarré le 30 novembre 2012 avec la première mission de l'assistant technique international et ont abouti à l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action pour l'année 2013 lors d'une assemblée générale de la plateforme organisée le 7 décembre 2012 au Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales. Un bilan des activités 2013 a été réalisé ensuite en décembre 2013 et a servi de base à la planification des activités 2014 (cf annexe 2).

Les activités présentées aux pages suivantes se structurent autour des trois grands résultats rappelés dans les objectifs de la Plateforme :

- (i) renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité ;
- (ii) appui au pilotage de trois études prospectives ;
- (iii) mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad.

Les différentes activités et sous activités qui découlent des recommandations du colloques national sur le pastoralisme de mai 2011 ont été débattues lors de cet atelier de démarrage du 7 décembre et le plan d'action final a été validé par le sous-comité au cours du mois de janvier 2013.

### **2.4- Plan du rapport**

Ce rapport final est organisé de la manière suivante :

- La première partie fait un rappel rapide du cadre et des objectifs de l'appui à la Plateforme dont le bilan est présenté ici ;
- La deuxième porte sur une présentation assez détaillée des activités mises en œuvre et des résultats atteints au regard des objectifs attendus ;
- Une conclusion en dernière partie tente de dresser une synthèse des forces et faiblesses du dispositif de la Plateforme Pastorale et qui met en avant les activités à programmer pour l'année 2015.

A ces différentes parties citées, s'ajoutent une série d'annexes qui développent certains points abordés dans le document.

### **3- PRESENTATION DES RESULTATS MIS EN ŒUVRE EN 2013 et 2014**

La plupart des activités et sous activités ont été graduellement mises en œuvre au cours de ces deux années. Quelques-unes d'entre elles n'ont pas été réalisées pour différentes raisons (calendrier très chargé du premier semestre largement mobilisé pour la préparation et l'organisation du colloque régional pastoralisme et sécurité des espaces saharo sahéliens, délais de mobilisation de financements complémentaires, calendrier reporté sur 2014, mobilisation insuffisantes des membres de la plateforme, financements complémentaires difficiles à acquérir dans les temps).

A l'inverse plusieurs activités nouvelles ont été intégrées aux travaux de la Plateforme au fil des opportunités de l'agenda et de la mobilisation des acteurs du développement pastoral (observatoire des parcours, organisation de la foire pastorale de Toukra, atelier éducation en milieu pastoral au Niger, voyage d'échanges avec des professionnels centrafricains, mission d'analyse des enjeux et besoins face aux risques de crise pastorale au Sud...). Ces éléments sont précisés dans l'annexe 1 qui récapitule les activités réalisées et non réalisées.

L'assistant technique national (Dr Pabamé Sougnabé) a été mobilisé à plein temps entre décembre 2012 et novembre 2014, en accord avec la Direction de l'IRED, son institution d'appartenance.

Ce dernier a bénéficié des appuis ponctuels d'un expert de l'IRAM (Bernard Bonnet) mobilisé dans le cadre du suivi à distance (1 jour par mois d'appui à distance sur deux ans et dans le cadre de 5 missions d'appui ponctuelles au Tchad d'une quinzaine de jours). Au cours des deux années d'exécution, ces cinq missions d'appui général prévues ont été mobilisées :

1. Appui au démarrage, planification et atelier de lancement nov-déc 2012, (29 nov- 10 décembre).
2. Seconde mission en avril 2013, (31 mars – 8 avril, préparation du colloque régional).
3. Troisième mission en mai-juin 2013, appui à l'organisation du colloque régional, (19 mai au 4 juin 2013).
4. Quatrième mission d'appui du 11 février au 22 février 2014, dans le cadre de la préparation du plan de travail 2014 et l'appui à l'organisation de l'étude prospective SNDP et la mission au Sud au vu des risques induits par la crise de RCA.
5. Cinquième mission d'appui du 16 au 30 novembre 2014 : préparation et organisation de l'atelier de bilan 2014/programmation 2015 des travaux de la plateforme.

#### **3.1-Résultat 1 : renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité, en lien avec les politiques publiques**

##### ***3.1.1-Réouverture et amélioration du site de la Plateforme Pastorale Tchad***

Les démarches de réhabilitation du site documentaire élaboré en 2011 ont débuté dès début janvier 2013. L'hébergeur avait supprimé le site en question il y a plus d'un an en l'absence de paiement des frais correspondant. Des démarches ont été entreprises auprès du Programme de Formation d'Enseignement, Documentation et Aide (PROFEDA), un prestataire spécialisé dans l'enseignement en informatique pour relancer le site et actualiser ses principales pages d'accueil. Le site cette fois placé sous la tutelle de la Plateforme Pastorale est devenu à nouveau accessible au public en fin janvier 2013. Une journée de démonstration a été organisée au Centre Baba Moustapha le 13 février 2013 qui a ainsi marqué son lancement.

En fin d'année 2013, le site a fait peau neuve pour intégrer notamment un format plus convivial et faciliter une mise à jour des informations et documents par le secrétariat d'appui à

la plateforme. Le site Plateforme Pastorale du Tchad est consultable à l'adresse suivante: [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org). Il fournit les informations utiles et actualisées, ainsi que les différents documents et études réalisées dans le cadre de la plateforme. Le nouveau système permet une gestion directe par le secrétariat de la plateforme des informations et facilite donc une actualisation rapide et sans coûts des informations et annonces. Cet espace de dialogue est également connecté au site de capitalisation du colloque régional de N'Djaména [www.pasto-secu-ndjamena.org](http://www.pasto-secu-ndjamena.org). Il est demandé aux membres de la plateforme de communiquer leurs observations, documents et informations pastorales qui sont importantes à faire circuler.

### **3.1.2-Appui aux différents travaux d'expertises sur le développement pastoral**

***Evaluation rétrospective des expériences d'hydraulique pastorale au Tchad.*** Sous la conduite d'une équipe coordonnée par l'IIED (Grande Bretagne) cette évaluation, financée par l'AFD, a été réalisée au Tchad du 17 février au 12 mars 2013. La mise en œuvre de cette évaluation a mobilisé les acteurs de la plateforme au cours de cette période aussi bien dans sa préparation que dans sa mise en œuvre. La synthèse des conclusions de l'évaluation qui a fait l'objet d'un atelier de restitution le 8 mars 2013 à N'Djaména a vu une forte participation des membres de la Plateforme. Une présentation des conclusions de cette méta-évaluation a été exposée au colloque régional. Le rapport définitif de cette évaluation est accessible à l'adresse suivante :

[https://www.google.cm/?gws\\_rd=cr#q=Evaluation+r%C3%A9trospective+des+exp%C3%A9riences+d%27hydraulique+pastorale+au+Tchad](https://www.google.cm/?gws_rd=cr#q=Evaluation+r%C3%A9trospective+des+exp%C3%A9riences+d%27hydraulique+pastorale+au+Tchad)

***Capitalisation de l'expérience du PAFIB.*** Les membres de Plateforme Pastorale ont aussi participé activement à la mission de capitalisation de l'expérience PAFIB. Un film présentant les différents acteurs et les enjeux de la filière et du document de capitalisation du PAFIB ont été produits et sont diffusés par le projet en ce mois de juin. L'ensemble des informations est accessible à l'adresse. <http://www.filiere-bovine-tchad.com>

***Réflexion sur l'éducation en milieu nomade.*** Dans le cadre de l'organisation du colloque régional sur la thématique « pastoralisme et sécurité des espaces saharo-sahéliens » la problématique de l'éducation et la formation en milieu nomade est apparue comme thématique cruciale pour le développement des systèmes pastoraux. L'AFD a bien voulu engager une réflexion dans ce sens à travers la mission de Mlle Dos Santos Stéphanie au Tchad. La Plateforme a saisi cette opportunité pour mettre en place une équipe de cinq (05)<sup>1</sup> personnes autour d'Abdelkrim, Directeur en charge de l'Education en milieu nomade au Ministère de l'Enseignement de Base. L'équipe mise en place a pris activement part à cette réflexion qui fait l'objet d'une communication au colloque régional de N'Djaména. A consulter à l'adresse suivante :

[http://www.pasto-secu-ndjamena.org/classified/J2-3-9-S-DosSantos-education\\_formation\\_nomades.pdf?PHPSESSID=b679b3fa6c839f20fb8ac39d63136d28](http://www.pasto-secu-ndjamena.org/classified/J2-3-9-S-DosSantos-education_formation_nomades.pdf?PHPSESSID=b679b3fa6c839f20fb8ac39d63136d28)

A la fin 2013, la Plateforme a également pu participer au séminaire de Niamey sur l'éducation en milieu nomade qui a abouti à la Déclaration de Niamey accessible sur le site de la Plateforme. En 2014 l'accent a été mis sur l'intégration de cet axe du développement pastoral dans les projets en préparation comme le PASTOR (UE, AFD) et le PRAPS (BM). Cette dimension est ainsi inscrite comme une des composantes de l'intervention à venir du

---

<sup>1</sup> Youssouf Abdelkrim (MEPEC), Emma Koningra (Coop-suisse) ; Ahmat Aboulfathi (CASSET)) Haroun Moussa (MDPPA) et Togueyam Ivère (Inadess-Formation)

PASTOR. Elle n'a pu par contre être intégrée au PRAPS malgré la mobilisation de la plateforme lors de sa formulation, le PRAPS étant financé sur des fonds destinés au développement agricole.

Il demeure néanmoins des possibilités de financements sur d'autres ressources de la Banque Mondiale à destination desquels la Plateforme Pastorale pourrait élaborer une proposition en 2015.

### ***3.1.3-Organisation du Colloque régional « Elevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahariens »***

**L'organisation du colloque régional de N'Djaména les 27, 28 et 29 mai 2013.** La plateforme a été largement mobilisée pour l'organisation de cette rencontre régionale qui a réuni 237 participants provenant de 17 pays des espaces saharo-sahéliens : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Bénin, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Egypte, Algérie, Kenya, Inde, France, Grande Bretagne, Belgique... Le colloque a réuni les organisations pastorales régionales et nationales RBM, APES, CRUS, CONFIFET, ainsi que les principales organisations gouvernementales à l'échelle régionale : CILSS, UEMOA et CEDEAO.

Les débats organisés sur trois jours ont intégré une quarantaine d'interventions d'experts, mais aussi d'acteurs impliqués dans ces questions de pastoralisme et sécurité des espaces saharo-sahéliens. Des échanges fructueux ont eu lieu et ont abouti à des recommandations utiles pour l'amélioration des politiques publiques dans les domaines de la gouvernance et de la sécurité, du renforcement de la résilience des sociétés pastorales et de l'amélioration de la viabilité économique et sociale de l'élevage pastoral.

**La conférence ministérielle et la déclaration de N'Djaména, 29 mai 2013.** Les travaux du colloque ont nourri une conférence des ministres de l'élevage de la région. C'est cette conférence des ministres qui a élaboré la Déclaration de N'Djaména. Cette déclaration a été présentée et remise au Premier Ministre sous la tente de la cité des hôtes. Elle est relayée largement par la presse et par les réseaux professionnels et associatifs.

**La conférence à l'Université de Toukra, 30 mai 2013.** En écho au colloque régional et dans sa mission de diffusion des savoirs et des expériences auprès des jeunes générations tchadiennes, la Plateforme a organisé une conférence à l'Université de Toukra. Plusieurs conférenciers venus de France, du Niger et du Tchad sont intervenus auprès d'un large public de plus de cinq cents étudiants de l'Université. Plusieurs thèmes directement liés à la problématique du colloque ont ainsi été débattus, gouvernance et sécurité, résilience des sociétés et viabilité économique et sociale du pastoralisme au Tchad.

**La foire pastorale de Toukra et les rencontres avec les organisations pastorales régionales organisées par le CONFIFET, 30 mai 2013.** Quatrième événement organisé au cours de cette grande semaine régionale et internationale, la foire des organisations pastorales a permis aux éleveurs et aux acteurs de la filière de communiquer et de présenter leur mode de vie et les différents modes de transformation des produits pastoraux, lait, beurre, fromage, viandes et cuirs. Les organisations pastorales tchadiennes ont également valorisé le déplacement des organisations des pays voisins. Plusieurs discussions ont eu lieu dans les coulisses du colloque, tissant des liens et renforçant les synergies à l'échelle régionale: le Réseau Billital Maroobé, la Fnen Daado du Niger, l'APESS, le CRUSS...

**Plaquette de présentation de la plateforme pastorale.** Afin de présenter l'organisation et les actions de la plateforme pastorale lors du colloque régional, une plaquette a été élaborée. Elle retrace l'historique de la plateforme, ses objectifs, ses activités, ses moyens et ses partenaires.

**Elaboration des actes du colloque de N'Djaména.** Dans la perspective de la publication des actes du colloque, un comité de lecture incluant les membres de la Plateforme a été mis sur pied pour la relecture des différents textes proposés par les intervenants au colloque. Les textes relus, corrigés et validés par le comité de lecture ont été organisés et mis en ligne sur un site Web créé pour le colloque qui rassemble aussi la déclaration de N'Djaména, les discours d'ouverture et de clôture, les différentes interventions, etc. Nous vous invitons à consulter le site et à télécharger les textes à l'adresse suivante : <http://www.pasto-secu-ndjamena.org/>. Un document spécifique intitulé « actes du colloque de N'Djaména » de 160 pages a aussi été édité en version papier et disponible au niveau de la Plateforme.

### **3.1.4-Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme.**

A la suite de la première session de formation organisée en 2010 en faveur des agents des ministères du Développement Pastoral et des Productions Animales, de l'Hydraulique Urbaine et Rurale et des organisations de la société civile, la plateforme a inscrit dans son plan d'action 2013 une seconde formation destinée cette fois à un groupe de neuf (09) formateurs à travers la pays susceptible de prendre le relais au niveau national des formateurs venus du Sénégal. Cette formation viserait en priorité des personnes qui ont déjà suivi une formation d'ARED sur le contenu du module Pastoralisme au Sahel (système pastoral et enjeux du pastoralisme).

Dès le lancement des activités d'assistance technique en décembre 2012, nous avons engagé des contacts pour la recherche de financement pour assurer cette formation de formateurs. Nos premières démarches ont abouti à l'engagement du FIDA à travers le PROHYPA de financer une grande partie du budget nécessaire à l'organisation de ce module de formation au Tchad. N'ayant pas reçu le complément de financement, cette formation est divisée en deux phases : la première a pu être réalisée au cours du premier trimestre 2014 et l'autre phase s'est déroulée en janvier 2015 (sur financement DDC).

A la fin de cette dernière formation, le Tchad dispose désormais des formateurs à la compréhension des logiques pastorales de mobilité. Ces différents formateurs vont pouvoir diffuser cette compréhension des modes de vie et d'exploitation pastoraux dans leur milieu respectif (services de l'Etat, ONG, OP...). Le travail à fournir pour parachever ce résultat en 2015 visera à soutenir ces formateurs dans l'organisation d'une feuille de route permettant de trouver les financements nécessaires à l'organisation de formations spécifiques dans leur environnement social et professionnel.

### **3.1.5-Animation du transfert des savoirs et des connaissances**

Il s'agit de diffuser vers les directions techniques des Ministères concernés des concepts et paradigmes afin de parler le même langage au Tchad. Mais les échanges à renforcer visent aussi les instituts de formation centraux et régionaux (IUST), les écoles techniques (ENATE, et.) et l'Université des Sciences afin de décupler cette vision commune des systèmes pastoraux chez les futurs cadres du secteur (vétérinaires, zootechniciens, hydro techniciens, géographes, agronomes, sociologues, juristes, principalement).

C'est dans ce sens que nous avons pris des contacts avec le rectorat de l'Université de N'Djaména (SG du Rectorat à l'époque) pour introduire un module sur les systèmes pastoraux dans le programme de Master II en option « développement rural ». Ce module va démarrer pour cette rentrée 2014-2015.

C'est dans le même objectif, qu'à la marge du colloque régional qu'une **conférence à débat portant sur le pastoralisme à l'intention des étudiants l'Université de N'Djaména le 30 mai 2013 à Toukra.** Dr. Pabamé Sougnabé, expert national a dans la même optique fait un

exposé le 22 mars 2013 sur le foncier pastoral aux étudiants de Masters au département de géographie à l'Université de N'Djaména.

### ***3.1.6- Missions pour des grandes rencontres au niveau régional et international***

***Voyage du Président de la PPT (Ousmane Mahamat Saleh) à Ahmedabad en Inde.*** Ce voyage s'inscrit dans le cadre de collaboration que la Plateforme entretient avec l'Observatoire des Terres de Parcours (OTP). L'Observatoire des Terres de Parcours (OTP) est un projet de la Coalition Internationale pour l'Accès à la Terre (ILC), financé par la Fondation Ford et qui a pour objectif la mobilisation d'un réseau d'organisations intéressées à contribuer à la construction d'un observatoire global avec des données quantitatives et qualitatives sur l'investissement et l'acquisition de terres de parcours.

L'atelier de lancement de l'**Observatoire de Terres de Parcours** a eu lieu à Ahmedabad (Gujarat, Inde) le 4 au 6 juin 2013. Il a été organisé en collaboration avec l'Initiative Mondiale pour un Pastoralisme Durable (IMPD-WISP-IUCN) et MARAG, une organisation locale qui travaille avec les communautés pastorales (Maaldhari) de la région.

L'objectif général de l'atelier fut de définir conjointement le changement que l'OTP doit viser et, en conséquence, la structure, le partenariat, le fonctionnement et l'appui institutionnel de l'OTP. Lors de l'atelier, il a été convenu de travailler d'abord sur des observatoires de terres de parcours au niveau national ou régional (plutôt que sur un seul observatoire global). En conséquent, les fonds initiaux disponibles seront mises à disposition des organisations fortement intéressées à la mise en place d'observatoires à cette échelle.

***Conférence ID4D à Paris du 22 octobre 2013.*** Le Ministre du DPPA est invité par AFD Agence N'Djaména à y prendre part à la conférence IDAD qui s'est déroulée le 22 octobre 2013. Ayant coïncidé avec le changement à la tête du ministère, le nouveau ministre n'a pas pu honorer l'invitation faute de temps. Par contre, un membre de la PPT a pu prendre part à la conférence. Notons que cette conférence fait suite au colloque régional sur Elevage Pastoral: une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. C'est une rencontre courte (environ 2 heures) mais qui touche un public important (qualitativement).

***Colloque régional sur le pastoralisme à Nouakchott en Mauritanie.*** Nouakchott a abrité du 28 au 29 octobre 2013 un forum de haut niveau sous le thème « surmonter les défis : construire la résilience au Sahel avec les opportunités du pastoralisme ». Cette rencontre est organisée conjointement par la Banque Mondiale (BM), le gouvernement mauritanien et le Comité Inter états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Elle enregistrera la présence des président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz et tchadien, Idriss Deby Itno, président en exercice du CILSS. Quatre membres de la PPT ont pris part à cette grande rencontre. Il s'agit de : Ahmat Hassan Moussa DG du DPPA, Abdellatif Fizzani Awad, Directeur de la DSSP, Pabamé Sougnabé, expert en appui à la PPT et Hassan Moussa, Président de la Fédération des Bouchers et Tanneurs du Tchad.

En effet, ce forum vise à aider les pays du Sahel à trouver les meilleurs moyens pour faire face aux défis climatiques, économiques et sécuritaires afin de créer un environnement favorable au développement des activités pastorales.

Aujourd'hui, le pastoralisme est confronté à de nombreuses menaces : la croissance rapide de la population, les conflits, la volatilité des prix des denrées alimentaires, les maladies

animales, la réduction des zones de pâturages et des ressources en eau, sont autant de facteurs combinés, qui mettent en danger de mode de vie qu'est le pastoralisme. Face à cette situation, les participants au forum ont rédigé une déclaration dite " Déclaration de Nouakchott" dans laquelle les ils ont appelé à un engagement ambitieux de tous les partenaires en faveur du pastoralisme.

La déclaration appelle en outre à inclure des réformes politiques, des investissements stratégiques et des actions visant le renforcement des capacités des institutions et des acteurs dans les pays du CILSS et à accroître aussi la part du budget national alloué au soutien des activités pastorales.

La déclaration appelle, par ailleurs, les organisations régionales d'intégration économiques et techniques à accélérer la mise en place des politiques et instruments permettant de favoriser les échanges de biens et de services, à faciliter la coordination des stratégies et des politiques nationales et à accompagner la réalisation des investissements à caractère régional générant les biens publics indispensables au développement du pastoralisme et facilitant la transhumance transfrontalière.

La déclaration appelle également les associations de producteurs agricoles, de pasteurs et d'éleveurs à s'organiser afin de renforcer leur représentativité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles.

Elle invite en outre le secteur privé à contribuer à l'effort d'investissement dans l'optique de développer des filières solides afin de tirer pleinement profit des opportunités commerciales et les partenaires techniques et financiers à répondre aux demandes des pays du CILSS relatives à la mobilisation de leurs ressources, au niveau approprié et dans la durée nécessaire en faveur du pastoralisme sahélien et plus généralement de l'élevage dans la sous-région.

***Conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien*** qui s'est tenue du 2-5 décembre 2013 à Niamey au Niger. Cette conférence a vu la participation de deux membres de la PPT qui ont présenté l'expérience du Tchad en matière de l'éducation en milieu nomade: Dr Sougnabé Pabamé, expert en appui à la PTT et Youssouf Abdelkérime, Directeur de l'éducation en milieu nomade et des zones insulaires. En effet, cette conférence régionale a rassemblé les Ministres en charge de l'éducation ou leurs représentants, d'éminents chercheurs et scientifiques du domaine et des représentants de la société civile. Véritable cadre du donner et de recevoir, la conférence a débouché sur une déclaration dite de Niamey à travers laquelle les Ministres ou leurs représentants s'engagent à promouvoir l'enseignement en milieu nomade.

***Délégation de la Plateforme au Festival/Rencontres internationales – Grenoble - Les Sept Laux.*** Il est important de rappeler l'origine de la participation du Tchad et de la Plateforme à cet événement. Lors de l'édition précédente de ce festival en 2012, une première délégation tchadienne de quatre personnes du CASSET à l'époque, de l'AEN et du SNCECBT, du MDPPA et du PAFIB avait participé à ces rencontres internationales.

En début d'année 2014, la délégation du Ministère de l'élevage a rencontré la Fédération des Alpagnes de l'Isère au salon de l'agriculture à Paris et un entretien a eu lieu avec le Ministre avec l'idée de préparer un événement de ce type avec un grand pays pastoral comme le Tchad.

Ce festival est organisé depuis une vingtaine d'années par la Fédération des Alpagnes de l'Isère avec pour objectifs de faire se rencontrer les pastoralismes du monde. Ce festival veut promouvoir une compréhension du pastoralisme et de la transhumance dans les pays du nord comme ceux du Sud. Au-delà de ce festival de cinéma unique en son genre, les organisateurs sont réunis en une association « pastoralismes du monde » qui intègre au programme du

festival une journée de rencontres internationales axée sur le plaidoyer pour un Code Pastoral. C'est là l'occasion d'un partage d'expériences entre pays sur les enjeux, les défis et les innovations promues par les différentes délégations internationales présentes au festival.

En 2014, les rencontres internationales se sont organisées en deux temps. Un premier temps consistait à faire un état des lieux des avancées en matière de politiques pastorales au Sahel. Un second temps s'intéressait à la question des contributions du pastoralisme à l'économie des territoires.

En mars 2014, la Plateforme Pastorale a également soumis le Film réalisé par le PAFIB en 2013 sur les acteurs de la filière bovine au Tchad. Ce film a été retenu par les organisateurs du festival pour concourir à cette 11<sup>e</sup> session aux côtés de 14 autres films en compétition.

La délégation de la Plateforme Pastorale du Tchad à ce 11<sup>e</sup> festival Pastoralisme et Grands Espaces en Belledonne a été organisée dans le cadre de l'appui à la Plateforme Pastorale du Tchad fourni par l'IRAM. Une délégation de deux membres de la Plateforme a ainsi été invitée à ces rencontres internationales et le Festival a également invité le DGDPPA suite à la rencontre organisée lors du dernier Salon de l'Agriculture à Paris. Cet événement organisé les 15-16-17-18 octobre a regroupé près de 180 participants dont plusieurs délégations étrangères, notamment l'Inde (Ladakh et Zaskar), le Mali, le Niger, le Tchad, le Sénégal, l'Algérie, le Maroc, l'Italie et la Suisse. L'invité d'honneur était l'Inde avec une douzaine de participants élus, bonze (prêtre bouddhistes), responsables professionnels et éleveurs venus du Zaskar et du Ladakh. Plusieurs institutions étaient présentes, CIRAD avec un gros stand et au niveau du Jury, des centres de formation, de nombreuses organisations de coopération de la Région Rhône Alpes, et aussi pour la première fois une dizaine de bergères et de bergers.

***Le déroulement et le résultat du festival du film Pastoralismes et Grands Espaces.*** Le Jury du film sur le pastoralisme a retenu 15 films pour la compétition sur les 25 candidatures reçues pour ce 11<sup>e</sup> Festival. Plusieurs films de cette onzième édition étaient accés sur le métier et la vie de bergers, principalement dans les Alpes Françaises, certains plus largement sur l'organisation de la transhumance comme entre l'Andalousie et la Castille, les Cévennes ou la Patagonie.

Au terme des délibérations des 8 membres du Jury, 4 prix et 2 mentions ont été décernés :

***1-Prix du Grand Public : Alexandre, fils de berger – Anne et Eric Lapied - documentaire de 83 min (2014)***

***2-Prix Louis Guimet (initiateur du Festival) : La filière bovine au Tchad : pasteurs, khalifa, damin, commerçants, convoyeurs, bouchers et tanneurs. Produit par le PAFIB et réalisé par Terre Nourricière, documentaire 13 minutes, 2013***

***3-Prix coup de cœur, Waynaabe : scènes de la vie des éleveurs Wodaabe MSF-VSF Belgique***

***4-Prix spécial du Jury : Noires désir de Séverine Gauci***

*Les deux mentions ont été attribuées à :*

**•Jungwa – l'équilibre rompu, documentaire de 52 minutes**

**•Bergers de l'Aigoual, éleveurs des Causses et Cévennes, documentaire de 2013.**



Pour revoir le film présenté par la Plateforme Pastorale à ce festival : [www.filiere-bovine-tchad.com](http://www.filiere-bovine-tchad.com)

*Les rencontres internationales et assemblée générale «Pastoralismes du Monde».* Lors de la journée consacrée aux Rencontres Internationales sur le Pastoralisme, deux communications ont été préparées avec l'implication de la plateforme pastorale du Tchad :

- une d'André Marty de l'IRAM sur l'évolution des Codes Pastoraux au Sahel,
- une du Dr Pabamé Sougnabé Expert en appui à la Plateforme Pastorale sur la contribution du pastoralisme à l'économie du Tchad et la construction de la stratégie de développement pastoral.

**Evolutions des Codes Pastoraux au Sahel.** André Marty a proposé une réflexion en deux temps en partant de la conquête coloniale jusqu'à aujourd'hui. Il a proposé une analyse de la mise en œuvre deux processus étroitement liés : celui de la reconnaissance progressive des droits, et celui des textes officiels récents ou en cours, leur production et leur application. Après avoir mentionné les progrès certains dans la connaissance des droits et l'élaboration des textes dans la plupart des pays sahéliens il a souligné plusieurs questions autour de l'application et de la mise en œuvre. Des efforts de diffusion avec des traductions sont remarqués, des processus de participation à la base dans l'élaboration des textes ont été un élément important dans plusieurs pays. Mais un atelier réalisé à Bamako par l'UICN a montré que l'application était en fait très faible. Finalement les exceptions sont observées de ce point de vue quand les associations pastorales s'en mêlent et que les projets se donnent pour objectifs de mettre les textes en application.

**Contributions du pastoralisme tchadien à l'économie des territoires.** Dr Sougnabé Pabamé a construit son intervention en s'intéressant en premier lieu aux espaces pastoraux, comme espaces socio-économiques particuliers au Tchad. Dans un second temps il a tenté de répondre aux questionnements posés aux délégations pastorales: quelles instances territoriales pour faciliter, protéger les économies et les cultures liées aux espaces pastoraux? Quelles sont les expériences au Tchad? Quelles sont les actions à entreprendre? En réponse à ces éléments il a développé les quatre grands champs de travail au Tchad pour soutenir le développement pastoral : sécuriser la mobilité et le foncier pastoral, renforcer la viabilité économique de l'élevage pastoral familial, améliorer le dialogue politique entre tous les acteurs du

développement pastoral au Tchad - la Plateforme Pastorale et enfin définir et mettre en œuvre une stratégie nationale de développement pastoral.

Les autres membres de la Délégation de la Plateforme Pastorale, président de la CONORET et DGDPPA sont également intervenus à plusieurs reprises lors des débats qui ont suivi les huit présentations en plénière.

Ces communications feront parties des actes qui seront publiés en février prochains et les présentations seront rapidement mises sur le site de la Plateforme [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) et du festival le site [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org)

***Assemblée générale association Pastoralismes du Monde.*** Autre bonne nouvelle, l'assemblée générale de l'association Pastoralismes du Monde, dont la CONORET du Tchad est membre depuis cette année a décidé que le Tchad serait invité d'honneur pour le 12<sup>o</sup> festival et le Niger pour le 13<sup>o</sup> Festival.

***Visites et entretiens auprès d'acteurs du pastoralisme en Isère.*** Au terme du Festival deux jours ont été consacrés à des rencontres sur le terrain en Isère avec la Fédération des Alpages de l'Isère, un éleveur transhumant responsable d'un groupement pastoral en Trièves et une femme éleveur transhumants en Belledonne. Voir compte rendu et enseignement dans le bulletin n°8 en annexe et sur le site.



### 3.2-Réalisations au titre du résultat 2 : appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives

Pour argumenter la construction d'une politique nationale adaptée et dynamique, la Plateforme a mis en œuvre un programme d'études prospectives. Dans son Plan d'Action 2013, elle a programmé trois grands thèmes :

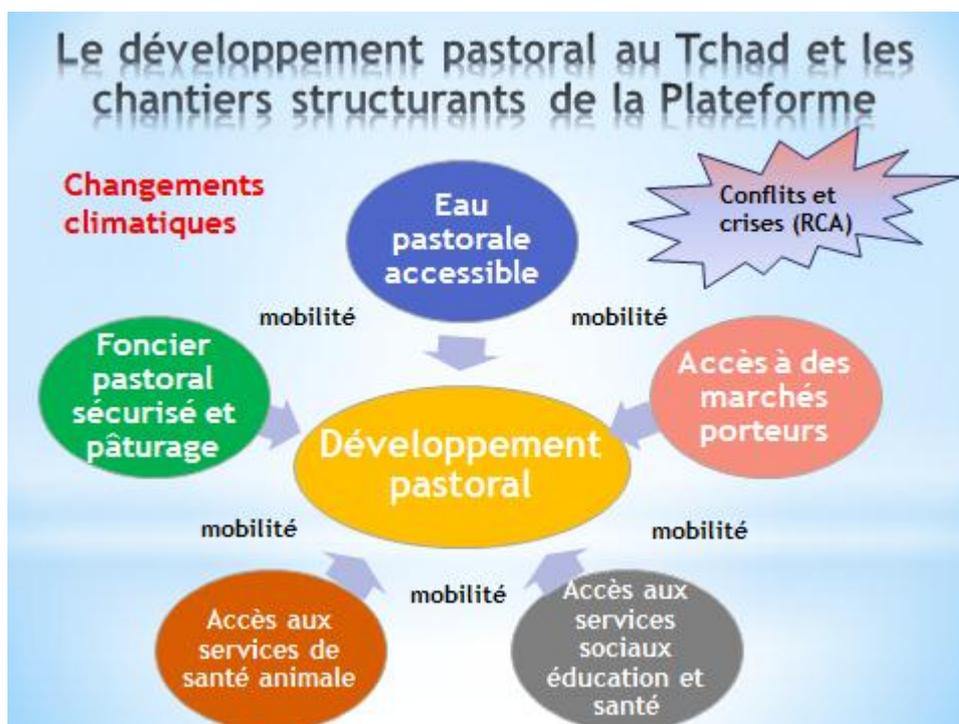
- Financement de l'adaptation au changement climatique
- Pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale
- Stratégie nationale d'aménagement pastoral

La conception et la réalisation de chaque étude prospective intègre à chaque fois une analyse des dynamiques observées ou perçues au cours des années précédentes de manière à argumenter la construction d'une Politique publique favorable au développement pastoral sur le long terme.

La démarche mise en place pour la réalisation de ces études, prévoit plusieurs étapes: une phase de capitalisation des connaissances, une phase de concertation avec les partenaires institutionnels des possibilités d'action et de financements adaptés (en atelier) et une dernière phase de finalisation du document. Les résultats de ces études font l'objet d'une large restitution à travers des ateliers spécifiques.

Au terme de ces deux années on peut considérer que sept principaux axes structurent les activités de la plateforme.

Ces axes stratégiques de travail débattus lors de l'atelier annuel du 18 février 2014 et du bilan de décembre 2014 sur les politiques publiques sont directement en lien avec le développement pastoral et s'inscrivent dans des domaines inter sectoriels particulièrement stratégiques.



1. Eau pastorale accessible et durablement sécurisée en lien avec la mobilité: système de financement durable de l'entretien des ouvrages, stratégie nationale d'aménagement pastoral
2. Sécurisation du foncier agro-pastoral, de la mobilité et prévention des conflits: en lien avec la construction d'une stratégie nationale de développement pastoral, l'adoption du projet de Code Pastoral et l'appui à sa mise en application
3. Gestion durable des ressources pastorales et adaptation aux changements climatiques et notamment son articulation avec le Plan national d'adaptation aux changements climatique et l'innovation pour l'adaptation
4. Promotion d'un système d'éducation adapté au milieu pastoral et nomade
5. Diffusion des connaissances et formation des ressources humaines dans le développement pastoral [www.pplateforme-pastorale-tchad.org](http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org)
6. L'accès aux services de santé animale adaptés aux systèmes mobiles
7. Contribution à la gestion des crises avec les risques de crise pastorale au Sud en lien avec le conflit centrafricain

### **3.2.1-Eau pastorale accessible et durablement sécurisée**

L'activité développée ici s'est organisée autour de l'étude prospective sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale.

La deuxième étude prospective portant sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale quant à elle a effectivement démarré le 16 juin 2013. Comme dans le cas de la première étude, elle mobilisée trois experts : Philippe Lecointe, expert international, spécialiste en droit fiscal et en micro-économie ; Adellatif Fizzani Awad, Expert national, ingénieur pastoraliste; Abdramane Moudari, Expert national, hydrogéologue.

Les membres de la Plateforme se sont réunis à la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine pour discuter et amender les démarches proposées par les experts en charge de l'étude. Les travaux de terrain se sont déroulés du 27 juin au 08 juillet 2013. A l'issue de ces travaux de terrain, un rapport provisoire a été rédigé.

L'atelier de validation du rapport s'est tenu le 11 septembre 2013 dans la salle de réunion de la Cellule d'Action Permanente à N'Djaména. Quarante-neuf participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des Représentants des différents départements ministériels invités, des organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des ONG et projet de développement, etc.

Les débats et discussions au cours de cet atelier ont débouché sur la formulation des recommandations qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes en charge de la réalisation des ouvrages hydrauliques mais aussi aux usagers de ces ouvrages notamment l'Etat, les Bailleurs de Fonds, les deux ministères (MDPPA et MHRU) et leurs services déconcentrés, les usagers des ouvrages et leurs organisations socioprofessionnelles ( cf. annexe 5).

Le rapport de l'étude est téléchargeable sur le site de la plateforme [www.pplateforme-pastorale-tchad.org](http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org)

Ces recommandations ont été intégrées avec l'appui des membres de la plateforme dans la conception des projets de développement pastoraux PRAPS (Kanem) et PASTOR (Guéra et une région de l'Est à définir). Les moyens devraient donc être disponibles pour mettre en application et tester les propositions portées par la Plateforme (dispositif régional de suivi des ouvrages, financement des travaux d'entretien, passation de marchés annuels aux entreprises, formation des usagers des puits pastoraux à l'entretien courant).

### **3.2.2-Sécurisation du foncier agro-pastoral, de la mobilité et prévention des conflits**

La sécurisation du foncier agro-pastoral intègre la préservation de la mobilité et la prévention des conflits. Parmi les actions majeures au programme de la Plateforme Pastorale était inscrit l'appui à l'adoption du projet de Code Pastoral et l'appui à sa mise en application, ainsi que la réalisation d'une stratégie nationale d'aménagement pastoral (progressivement intitulée SNDP Stratégie Nationale de Développement Pastoral).

Ces orientations se fondaient sur plusieurs acquis et expériences capitalisées au Tchad :

- 2010 études des conflits liés aux ressources pastorales appui AFD à la Direction des Organisation Professionnelles et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux ;
- 2009-2011 processus d'élaboration projet de Code pastoral soutenu par la FAO ;
- 2012 études sur la gestion de l'espace et la prévention des conflits dans le Fitri, financé par l'AFD dans le cadre du Projet Tchad Central 2.

Plusieurs activités liées à cette action ont eu lieu en 2013 et 2014 :

- Participation à l'évaluation rétrospectives 20 ans HP
- Conférence régionale de N'Djaména mai 2013 « gouvernance et sécurité », voir site [www.pasto-secu-ndjamena.org](http://www.pasto-secu-ndjamena.org)
- Élaboration stratégie nationale aménagement pastoral (PPT + AFD + financement complémentaire à trouver)
- Suivi de l'adoption du projet de Code Pastoral et appui aux décrets d'applications (PPT)
- Participation à la préparation des projets UE, AFD et BM pour l'intégration d'activités d'appui à la mise en œuvre du Code Pastoral et appui juridique à la préparation des décrets d'application.

Le projet de Code Pastoral fort de 96 articles, finalisé depuis 2012 a été adopté une première fois le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014 en première lecture à l'assemblée nationale. Ce vote a ensuite fait l'objet d'un recours constitutionnel, qui a amené à revoter la loi le 11 novembre 2014. Quelques jours après, on apprendra que le gouvernement a retiré le texte sous la pression de l'opposition.

Plusieurs acteurs de la Plateforme se sont mobilisés pour rappeler l'historique du processus concerté d'élaboration de ce texte, un atelier a été organisé pour débattre du projet avec les députés (avec un appui de la DDC et de l'UE).

La loi portant Code Pastoral ne sera donc au final pas promulguée par la Président de la République du Tchad, alors que plusieurs décrets d'application devaient être élaborés en 2015. Cet état de fait constitue donc un échec de la Plateforme dans sa tentative d'accompagner la reconnaissance d'un projet de loi indispensable et préparé de longue date au travers de différents appuis extérieurs de juristes et de pastoralistes, ainsi de que de nombreux ateliers dans différentes localités du Pays.

On trouvera sur le site dans la rubrique actualités les différentes étapes et analyses intéressante de l'impasse dans lequel semble s'être enlisé le projet de loi en question (<http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/index.php?actu=all> ).

### ***Etude prospective pour une Stratégie Nationale de Développement Pastoral SNDP***

La troisième étude portant sur la stratégie nationale d'aménagement pastoral a pu se réaliser en partie en 2014. Les membres de la Plateforme ont estimé, compte tenu de l'importance du thème, que le temps alloué à l'étude était très court. Une stratégie nationale d'aménagement doit tenir compte de plusieurs paramètres : ouvrages existants, le potentiel en eau souterraine de la zone, les orientations de développement souhaitées par les habitants de la zone, etc.

Pour ce faire, une telle exigence ne peut tenir en un mois et moins encore en quelques jours. Il a été convenu que l'étude soit séquencée en deux phases : une première phase a été réalisée avec le financement initial. Elle a produit le bilan de la situation capitalisé à travers deux ateliers conduits avec les acteurs concernés en zone soudanienne et en zone sahélienne.

### **Premiers résultats provisoires**

L'état des lieux réalisé en 2014 examine en premier lieu les différents champs du développement pastoral :

- Le cadre légal du développement pastoral au Tchad ;
- Le cadre institutionnel du développement pastoral ;
- L'eau pastorale : de la ressource à la disponibilité ;
- Pratiques de vie et productions de l'élevage pastoral ;
- Valorisation des productions de l'élevage pastoral ;

Ces éléments et tendances discutées avec les acteurs du développement pastoral aboutissent à proposer les axes stratégiques aptes à soutenir le développement pastoral au Tchad à l'échelle nationale, mais également plus spécifiques à certains ensembles régionaux.

### **Axes généraux applicables au niveau national** (provisoire à valider)

Suite aux différents diagnostics et débats au niveau des ateliers régionaux, huit axes stratégiques se dégagent et sont à développer à l'échelle nationale.

Axe 1 : Mobiliser les eaux de surface en faveur du pastoralisme

Axe 2 : Garantir l'eau d'abreuvement avec plusieurs types d'ouvrages entretenus

Axe 3 : Améliorer le service de soins aux animaux et de conseils aux éleveurs

Axe 4 : Aires protégées et sécurisation de l'élevage pastoral

Axe 5 : Valoriser davantage les produits de l'élevage

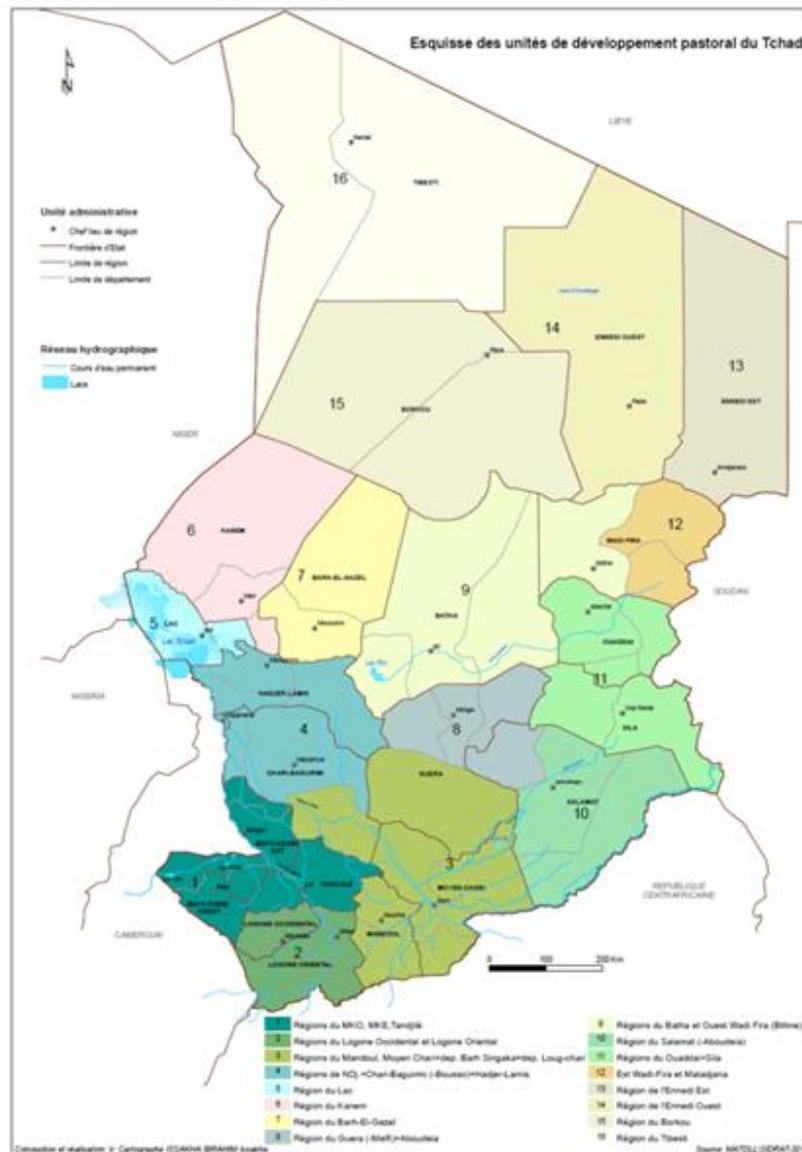
Axe 6 : Accès aux services sociaux de base : eau potable, santé et éducation

Axe 7 : Contribuer à l'amélioration et à la diffusion du cadre réglementaire

Axe 8 : Mise en place d'un système d'alerte face aux risques pour le pastoralisme

**Axes spécifiques régionaux ou locaux (provisoire et à valider).** Sur la base de l'étude documentaire et des travaux des deux ateliers régionaux, il a été précisé les contours de seize unités zonales prenant en compte des thématiques du développement pastoral. Les critères considérés pour l'élaboration de ce zonage sont les suivants :

- Les conditions de mobilisation de l'eau de surface et souterraine ;
- La nature des points d'eau dominants ;
- Le potentiel fourrager ;
- La sensibilité environnementale ;
- La nature « stratégique » sur le plan pastoral de l'espace concerné (zone de parcours dominants, zone de transit et de passage ou zone d'accueil développant d'autres activités dominantes telle que l'agriculture pluviale ou irriguée) ;
- L'existence d'enjeux fonciers ou de conflits autour de l'usage des ressources naturelles;
- La présence de services de toute nature (économique, commercial, socioéducatif, etc.).



Cet état des lieux devra être complété par un atelier régional en zone saharienne et un atelier national dont les financements complémentaires recherchés restent à confirmer avec le FIDA, le PREPAS, la DDC et l'AFD.

Il sera suivi d'un atelier national qui devrait être supporté par le FIDA avant la fin du premier trimestre 2015.

Il n'est pas certain que le blocage actuel du projet de Code Pastoral puisse être levé vu le contexte politique qui entoure son adoption à l'Assemblée Nationale. Pourtant le pastoralisme au Tchad ne peut plus être régit par une loi sur le nomadisme élaborée en 1959. Autant les recommandations du séminaire de mars 2011 sur le développement pastoral au Tchad que la Déclaration de N'Djaména sont explicites dans ce domaine de l'adaptation des contextes juridiques.

La finalisation et la validation de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral constitue donc une étape encore plus cruciale en 2015 au vu de ce contexte. Débuté en 2014, le processus engagé devra être soutenu dès le premier semestre 2015, afin d'éviter une démobilitation des acteurs qui ont participé aux concertations en zone soudanienne et en zone sahélienne.

### **3.2.3-Gestion durable des ressources pastorales et adaptation du pastoralisme au changement climatique et financements innovants**

#### **a- Déroulement des travaux (étude prospective)**

La première phase de cette étude a démarré le 04 février 2013 et a mobilisé deux experts nationaux (Djimingar Khamis Djibrine, environnementaliste et Ali Brahim Béchir, pastoraliste) coordonnés par un expert de l'IRAM (Frédéric Bazin). Les démarches proposées par l'équipe des experts ont été validées par le sous-comité le 05 février 2014.

Les consultants dans le cadre de leurs recueils d'informations, après avoir mené des entretiens auprès des membres de la plateforme et des personnes ressources concernées par la problématique du changement climatique, ont effectué deux sorties de terrain : la première à Mongo dans le Guéra et la seconde à Koumra dans le Mandoul.

Après cette phase de cadrage et de rencontres régionales de février 2013, les experts ont produit différentes notes thématiques qui ont été présentés et débattus lors d'un atelier organisé le 2 mai à N'Djaména sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Parmi les pistes d'amélioration des politiques issues de cette étude figure le chantier de révision du PANA en 2014, pour intégrer la mobilité pastorale comme facteur d'adaptation à encourager par les politiques nationale. Le rapport final de l'étude est disponible au niveau de la Plateforme et téléchargeable sur le site de la plateforme [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

#### **b- Enseignements et orientations tirées de l'étude**

**Pastoralisme et changements climatiques.** Les prévisions concernant le changement climatique montrent que le Tchad sera fortement impacté par la hausse des températures ainsi que par l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes sécheresses et inondations.

Ces changements climatiques pourraient être plus importants en zone sahélienne qu'en zone soudanienne. Toutefois, les écosystèmes et les systèmes productifs sahéliens sont mieux adaptés aux aléas climatiques, et pourraient être plus résilients à ces évolutions que les systèmes soudaniens.

**Les systèmes d'élevage, surtout en zone sahélienne, possèdent une forte résilience aux aléas climatiques, qui sont déjà une caractéristique du climat actuel de la zone.**

Les principaux facteurs de résilience de ces systèmes sont :

- La mobilité des troupeaux ;
- La diversification des activités (élevage de plusieurs espèces d'animaux, association agriculture-élevage, vente de services de transports de récoltes, etc.)
- La diversité génétique des différents animaux ;
- Les réseaux d'information, permettant de connaître les zones où sévissent des maladies, ou celles où les ressources en eau et pâturages sont importantes ;
- La bonne connaissance du milieu ;
- L'existence d'accords sociaux entre les différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs des zones de transhumance.

#### **Principales conclusions issues de cette étude prospective**

Une des principales priorités est de comprendre les mécanismes de résilience des différents systèmes d'élevage, afin de définir des politiques différenciées visant à renforcer ces mécanismes et à pallier à leurs faiblesses.

Les politiques publiques sectorielles doivent favoriser les systèmes d'élevage les plus résilients: sécuriser la mobilité pastorale, adopter un cadre légal qui garantisse les droits des différents utilisateurs des ressources naturelles et du foncier et favorise les concertations aux différentes échelles territoriales.

Elles doivent aussi intervenir dans la prévention et la gestion des crises. La structuration en cours des éleveurs et pasteurs en organisations régionales et nationale peut apporter une contribution aux mécanismes d'anticipation, de prévention et de vérification d'attribution d'aides à l'élevage (stocks d'aliments en prévision de crises, stocks d'urgence, prévention sanitaires de risques épizootiques liés au climat, etc.).

Les politiques de l'adaptation ne peuvent être conçues exclusivement au sein des ministères concernés. Elles doivent faire l'objet de concertations à la fois avec les organisations de producteurs et avec les autres secteurs concernés,

Les financements internationaux pour l'adaptation se mettent en place progressivement, mais le Tchad n'en a pratiquement pas bénéficié. Il sera nécessaire de renforcer les capacités des institutions tchadiennes à définir des priorités en matière d'adaptation. La prochaine révision du PANA est, de ce point de vue, une opportunité à ne pas manquer pour affirmer les priorités du secteur de l'élevage en matière d'adaptation et favoriser les mises en cohérence intersectorielles.

### **Principales recommandations issues de cette étude prospective**

- Participation de la plateforme à la révision du PANA
- Participation de la plateforme aux assises de l'environnement prévues en mars 2014
- Suivi du démarrage du programme AMCC qui va comporter un volet appel à propositions pour des initiatives d'adaptation au changement climatique. La plateforme doit réfléchir à des propositions axées sur les politiques d'adaptation

### **c- Activités à prévoir en 2015**

Lors de l'atelier de bilan de décembre 2014, les membres de la plateforme ont privilégié trois grandes activités sur cet axe structurant.

1. Relance groupe de référents / élaborer son programme de travail ;
2. Participation à l'évaluation et révision du PANA et intégration mobilité pastorale ;
3. Organiser des échanges avec le projet AMCC Alliance Globale pour l'Adaptation au Changement Climatique: un appel à proposition pastoralisme et CC (MAE-UE).

La Plateforme Pastorale aura aussi à saisir les opportunités du programme AMCC financé par l'Union Européenne et géré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement qui devrait lancer des appels à propositions sur l'adaptation des systèmes pastoraux aux changements climatiques.

#### ***3.2.4 - Etude prospective sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale.***

La deuxième étude prospective portant sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale quant à elle a effectivement démarré le 16 juin 2013. Comme dans le cas de la première étude, elle mobilisée trois experts : Philippe Lecointe, expert international, spécialiste en droit fiscal et en micro-économie ; Adelatif Fizzani Awad, Expert national, ingénieur pastoraliste; Abdramane Moudari, Expert national, hydrogéologue.

Les membres de la Plateforme se sont réunis à la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine pour discuter et amender les démarches proposées par les experts en charge de l'étude. Les travaux de terrain se sont déroulés du 27 juin au 8 juillet 2013. A l'issue de ces travaux de terrain, un rapport provisoire a été rédigé.

L'atelier de validation du rapport s'est tenu le 11 septembre 2013 dans la salle de réunion de la Cellule d'Action Permanente à N'Djaména. Quarante-neuf participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des Représentants des différents départements ministériels invités, des organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des ONG et projet de développement, etc.

Les débats et discussions au cours de cet atelier ont débouché sur la formulation des recommandations qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes en charge de la réalisation des ouvrages hydrauliques mais aussi aux usagers de ces ouvrages notamment l'Etat, les Bailleurs de Fonds, les deux ministères (MDPPA et MHRU) et leurs services déconcentrés, les usagers des ouvrages et leurs organisations socioprofessionnelles (cf. note de synthèse 2 en annexe).

Le rapport de l'étude est téléchargeable sur le site de la plateforme [www.pasteforme-pastorale-tchad.org](http://www.pasteforme-pastorale-tchad.org)

### ***3.2.5-Promotion d'un système d'éducation adapté au milieu pastoral et nomade***

Le point de départ des activités conduites sur cet axe font références à différents travaux au Tchad :

- 2010 étude prospective sur la problématique éducation en milieu nomade
- Mars 2011 colloque national développement pastoral au Tchad
- 2012 création d'une direction éducation en milieu nomade au Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation

Les activités réalisées en 2013 et 2014 ont permis de prolonger ces éléments :

- Conférence régionale de N'Djaména, mai 2013 « viabilité économique et sociale en milieu pastoral » ;
- Conférence de Niamey déc. 2013, une délégation de la plateforme a pu s'y rendre et y réaliser une communication ;
- Élaboration d'un guide pédagogique enseignement en milieu nomade par la Direction de l'Education Nomade et Insulaires ;
- Adaptation des manuels aux réalités pastorales par la Direction ;

Plusieurs activités sont programmées pour 2015 et 2016...

- Finalisation et diffusion de la stratégie nationale d'éducation en milieu nomade (financement à trouver?)
- Finalisation et édition guides et manuels (?)
- Développement expériences pilotes et développement services adaptés dans les PASTOR (UE et AFD)

- Préparation d'un programme spécifique à soumettre à des bailleurs disposant de financement éducation de base (notamment Banque Mondiale, UNICEF...).

### ***3.2.6-Diffusion des connaissances et formation des ressources humaines dans le développement pastoral [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)***

**Le point de départ à la fin 2012 s'est appuyé sur différents acquis et expériences capitalisées, notamment :**

- En 2009-2010 un site de bibliographie pastorale avait été constitué [pasto.tchad](http://pasto.tchad)
- Une première formation aux logiques pastorales avait bénéficié à 9 personnes à travers le module ARED en 2011

#### **Activités réalisées en 2013 et 2014**

- Préparation formation de formateurs à la maîtrise et à la diffusion du module
- Organisation de la conférence de Toukra
- Participation à la conférence de Nouakchott et ID4D Paris
- Modernisation du site [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)
- Organisation de la formation de 9 formateurs (financement par FIDA/ProHYPA, puis par DDC pour la dernière session de validation des compétence des formateurs tchadiens)
- Alimentation du site et adaptation à la demande des membres, ce travail s'est poursuivi la gestion du site est acquise par l'AT de la plateforme et la gestion est autonome sans coûts récurrents [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) articulé avec le site de capitalisation du colloque de N'Djaména [www.pasto-secu-ndjamena.org](http://www.pasto-secu-ndjamena.org) (constituant les actes du colloque de mai 2013).
- Participation au festival pastorales et grands espaces en octobre 2014 avec le film sur la filière bovine du Tchad primé et le Tchad retenu comme invité d'honneur du prochain festival 2016

#### **Activités programmées en 2015, 2016...**

- Organisation de formations par les formateurs, travail sur la feuille de route des formateurs, promouvoir l'activité des formateurs en faisant connaître leur offre de formation auprès des projets en cours et à venir.
- Préparation du prochain festival à l'occasion du Salon de l'Agriculture à Paris en mars 2015. La délégation tchadienne pourra rencontrer la Fédération des Alpines de l'Isère pour préciser les modalités d'organisation pour les rencontres d'octobre 2016.

### ***3.2.7-L'accès aux services de santé animale adaptés aux systèmes mobiles***

Il a été créé par un Arrête N° 227/PR/PM/MSPASSN/SE/SG/2014 du 27 juin 2014 au Ministère de la Santé Publique un Programme National pour la Santé des Populations Nomades, Insulaires et des Zones d'Accès Difficiles (PNSN). La mission assigné à ce programme est de :

- Élaborer une politique nationale ;

- Mettre en place des structures de prise en charge ;
- Intégration de la santé des PNIZAD dans les structures de santé ;
- Mise en place de mécanisme de solidarité et d'assistance ;
- Assurance d'un accès équitable de PNIZAD aux services ;
- Prise en charge globale.

Dans son plan d'action 2015-2016, le programme a prévu les actions suivantes:

- Mise en place d'un réseau de relais communautaires ;
- Elaboration des outils et supports ;
- Conduite d'activités de sensibilisation en appui aux programmes du MSP ;
- Conduite d'un paquet d'activités de santé de routine (conjointes) ;
- Expérimentation des cliniques mobiles ;
- Supervision des activités (paquet).

### ***3.2.8-Contribution à la gestion des crises avec les risques de crise pastorale au Sud en lien avec le conflit centrafricain***

Lié à l'actualité de la crise centrafricaine, cet élément a fait l'objet d'un débat spécifique lors de la planification des activités 2014. Plusieurs interventions des Organisations Professionnelles ont souligné les enjeux pour les éleveurs au vu des tensions dans le pays voisin, qu'ils soient pasteurs refluant de RCA, transhumants tchadiens bloqués dans leur descente en RCA pour la transhumance, agro-pasteurs locaux, agriculteurs éleveurs des zones soudanaises concernées.

Au vu de ces constats et interpellations, plusieurs questions ont été débattues par les membres de la plateforme :

- Quel positionnement de la plateforme pastorale face à cet événement qui mobilise plusieurs intervenants de l'urgence?
- Comment les acteurs de l'urgence prennent-ils en compte la prévention des risques de conflits, les risques sanitaires et économiques ?
- Comment traiter la question de l'urgence face aux chocs dans une perspective structurelle en lien avec le Changement Climatique ?
- Quelle initiative spécifique développer au titre de la plateforme : formalisation des éléments d'un diagnostic précis et formulation de propositions opérationnelles alliant urgence et systèmes structurels de gestion des crises (aliment du bétail) ?

Suite à ces échanges, la Plateforme a décidé de monter une mission spécifique mobilisant les OP, l'élevage et l'hydraulique afin de procéder à un diagnostic rapide et quantifié de la situation, afin d'organiser un atelier permettant de présenter les propositions d'interventions spécifiques de santé animale, d'alimentation du bétail et de médiation-prévention des conflits. Voir infos sur le site [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

La Plateforme a également travaillé avec la Task force du Tchad dans la préparation d'une composante gestion et prévention des crises pastorales dans le cadre de la composante 4 du PRAPS (sous composante prévention et gestion des crises pastorales qui ouvre à des innovations importantes dans ce domaine).

En 2015 la Plateforme gardera un œil sur l'évolution de la situation notamment au cours de la saison sèche pendant laquelle les axes de transhumance franchissant la frontière Tchad-Centre Afrique demeurent fermés. La Plateforme devra donc jouer son rôle d'alerte et de propositions au vu des observations qu'elle pourra faire remonter du terrain à travers ses membres.

### **3.3-Réalisations au titre du résultat 3 : mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions**

#### **3.3.1- Atelier de lancement du programme de la gouvernance vétérinaire (Vet-Gov) au Tchad**

La Gouvernance Vétérinaire (Vet-Gov) est un programme de l'Union Africaine (UA). Il est mis en place suite aux évaluations entreprises depuis 2006 par l'organisation mondiale pour la santé animale (OIE). Il vise à améliorer l'environnement institutionnel aux niveaux national et régional en vue de fournir des services de santé animale efficace et efficaces en Afrique à travers la facilitation du dialogue interinstitutionnel, l'apport d'une expertise permettant la formulation des politiques de développement de l'élevage, la veille et le suivi de ces politiques, la formation et le développement des capacités, etc. Afin de favoriser et accélérer l'exécution du programme, il a été proposé la mise en place d'une Plateforme pouvant aider à la formulation des politiques de développement de l'élevage dans chaque pays. Il s'agit d'amener les décideurs politiques à prendre conscience de la nécessité d'accorder à l'élevage la place qui lui revient dans le processus de développement de nos pays en vue de la réalisation des objectifs du millénaire et en l'occurrence la lutte contre la faim.

L'atelier de lancement de ce programme a eu lieu du 20 au 22 août 2013 dans la salle de réunion de la CEBEVIRHA et a regroupé 65 participants (dont 50% sont membres de la Plateforme Pastorale). Lors de la conduite de l'atelier, les participants ont suivi des exposés sur des thèmes variés permettant la bonne compréhension du programme vet-Gov. Il s'est agi par la suite de la formulation des recommandations qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes du Programme VET – GOV (gouvernements tchadien, CEEAC, CEBEVIRHA, UA-BIRA, FAO) en vue de leur mise en œuvre pour un meilleur développement du secteur de l'élevage au Tchad. Les recommandations à l'endroit du Gouvernement tchadien se résument en points suivants :

- Réadapter la Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad en une plateforme formée d'acteurs pluridisciplinaires permettant le développement de toutes les ressources animales au Tchad en prenant en compte tous les systèmes d'élevage. Cette plateforme servira à la revue et à la formulation des politiques de développement de l'Élevage au Tchad et facilitera la mise en œuvre des activités y relatives.
- Cette plateforme doit être constituée par les membres de la Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral auxquels seront adjoints un certain nombre d'autres acteurs pluridisciplinaires issus de l'appareil gouvernemental, du corps législatif et des

organes consulaires qui seront identifiés et désignés en respectant pour chacun d'entre eux, un profil bien déterminé ;

- Le Ministre du Développement Pastoral et des Productions Animales doit animer une cellule de réflexion permettant de déterminer le Point d'ancrage de la nouvelle plateforme. La nouvelle plateforme doit s'approprier la déclaration de N'Djamena sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens et continuer à la mise en œuvre des recommandations y relatives.
- Le Gouvernement doit inscrire une ligne budgétaire pour supporter les activités du PDDAA en général et du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en particulier et notamment celles de la plateforme d'appui à la revue et à la formulation des politiques de développement de l'élevage. En effet, il est important que la plateforme soit dotée d'un siège au sein duquel se trouvera le bureau du Point Focal National du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire au Tchad. Ce bureau doit être équipé de toute la logistique nécessaire en termes d'équipement en matériel informatique, en connexion internet pour assurer son fonctionnement et la mise en œuvre des activités de la plateforme.

Dans le cadre de ce programme, l'UA/BIRA a octroyé pour l'année 2015 une enveloppe de 50 mille dollars à la Plateforme pour appuyer le secteur de la santé animal au Tchad. Cette somme sera déployée pour soutenir le réseau de surveillance épidémiologique dans les zones de crise ou de concentration du cheptel.

### **3.3.2- Extension du réseau de la Plateforme Pastorale et recherche de financements**

L'expert permanent a pris de contact avec certains ONG et Institutions régionales pour faire connaître la Plateforme Pastorale en tant qu'instance de décision et de discussion des acteurs du développement des systèmes pastoraux au Tchad. Il s'agit de :

- International Land Coalition (ILC) qui est une coalition internationale pour l'accès à la terre. Elle est constituée de membres qui rassemble diverses organisations intergouvernementales et de la société civile ayant pour mission d'œuvrer ensemble pour promouvoir un accès sécurisé et équitable à la terre et des droits fonciers pour les pauvres, hommes et femmes, par le biais du plaidoyer, de la concertation, du partage des connaissances, du renforcement des capacités et de la responsabilisation (Cf. annexe 3).
- Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC) qui est une Institution spécialisée de la CEMAC en matière de recherche-développement. Cette institution a invité l'expert national à prendre part à un atelier qui s'est déroulé du 04-08 mars 2013 à Douala. L'atelier visait à mettre en réseau thématique les partenaires de recherche et de développement de la sous-région. La Plateforme Pastorale a été largement présentée aux participants et a été retenu comme un partenaire privilégié de la sous-région dans le domaine du pastoralisme en zone des savanes de l'Afrique Centrale.

### **3.4-Activités diverses d'administration et gestion de l'appui**

Sont rappelées ici les activités incontournables d'administration et de gestion qui ne sont pas inscrites dans le plan d'action technique mais qui ont été particulièrement chronophages dans leur exécution.

### ***3.4.1- Mise en circulation du véhicule***

Le véhicule mis à la disposition de l'appui technique par l'AFD était garé depuis 2011. Il fallait donc renouveler tous les papiers et cela a pris environ deux mois (janvier- mis mars) pour remettre les dossiers en règle. Pour cela, il a fallu même s'acquitter de certaines sanctions pour avoir garé le véhicule pendant un an sans déclaration à la douane.

### ***3.4.2- Avenant AFD sur le contrat n°095/2012 pour financer le colloque régional***

L'AFD a confié la gestion financière de sa contribution à l'organisation du colloque à l'IRAM. Etant donné qu'il existait un contrat en vigueur signé entre le Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (MDPPA) et l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM), pour prendre en compte cette nouvelle donne, nous avons sollicité auprès du Ministère des Finances et du Budget en tant qu'ordonnateur Délégué par voie d'avenant le rehaussement du montant global du contrat de 74000 € (25% du montant total du contrat) et ceci conformément à l'article 19 autorisant les modifications du contrat par voie d'avenant. La mise en route de cet avenant a pris assez de temps à cause de changement intervenu au niveau du MDPPA, mais surtout de la complexité du circuit des dossiers au niveau de l'Office Chargée de Marché Public (OCMP) pour l'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO).

## **4- CONCLUSIONS ET ORIENTATION DES CHANTIERS 2015**

### **4.1-Eléments de bilan de la dynamique de la Plateforme Pastorale**

Au cours de ces deux années, la Plateforme Pastorale au Tchad a accompagné une dynamique de mobilisation de la société civile pastorale, des institutions étatiques et des partenaires techniques et financiers au sein d'un espace de dialogue et de concertation en vue de mener un plaidoyer et des actions pour l'amélioration de la politique publique en matière de développement pastoral. Pour ce faire, elle a associé animation et réflexions stratégiques à travers trois études prospectives et différentes rencontres nationales, régionales et internationales.

Les actions menées par la Plateforme Pastorale visent ainsi à influencer les politiques pour qu'elles appuient la sécurisation de l'économie pastorale, en suscitant et en accompagnant les initiatives individuelles et collectives, d'organisation et d'appropriation des innovations techniques, en œuvrant pour le rétablissement de l'image négative jusque-là développée par plusieurs acteurs à l'endroit du pastoralisme.

La Plateforme Pastorale s'est également engagée à travailler pour le renforcement de la représentation des éleveurs pasteurs dans la sphère publique, à travers des activités de plaidoyer permettant d'améliorer la prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques et législations.

Nous présenterons ci-dessous quelques effets induits observés en relation avec les actions qui ont été menées par la Plateforme au cours des années 2013 et 2014.

## Recensement de quelques effets de l'action de la plateforme pastorale du Tchad en 2013-2014

Activité de la plateforme	Acteur dans les pratiques ou politiques duquel on a pu noter des effets consécutifs à cette activité	Effets impacts observés
Appui à l'organisation du colloque régional pastoralisme et sécurité	17 pays représentés, conférence ministérielle aboutissant à la déclaration de N'Djaména L'ancien Ministre du MDPPA	5 mois plus tard le forum de Nouakchott sur le pastoralisme reprend la déclaration à son compte  Evolue progressivement dans sa compréhension du pastoralisme et sa volonté initiale de réduire cette l'importance de ce système de production  MDPPA : Mise en place d'un comité chargé de traduire en action concrète la déclaration de N'Djaména et de Nouakchott de
Participation à l'étude capitalisation de l'AFD sur éducation en milieu pastoral	MEN Direction de l'Education en milieu nomade	Eriger l'équipe de réflexion en une Commission spécialisée sur la problématique de l'éducation en milieu nomade au sein de la Plateforme  Mobilisation remarquable des acteurs dans la volonté d'intégrer un volet éducation en milieu pastoral dans le montage du PRAPS malgré qu'elle n'ait pu aboutir elle a dégagé des pistes d'actions intéressantes.
Discussion sur l'avancement du projet de Code Pastoral lors de l'atelier de démarrage de la Plateforme Pastorale,  Préparation d'une communication au colloque régional sur le projet de Code Pastoral  Organisation et mobilisation de financements spécifique pour une journée d'explication du projet aux députés après la première remise en cause du vote à l'assemblée	MDPPA	Déblocage du projet de Code pastoral pour engager le processus de discussion et de validation par l'assemblée  Implication d'un Député, d'un Conseiller de la Présidence et un Conseiller de la Primature au sein de Plateforme rendant plus efficace les plaidoyers  Explicitation et argumentation du bien-fondé du contenu et du processus d'élaboration du projet de Code par plusieurs acteurs institutionnels, malgré qu'au final le projet ait été retiré par le gouvernement
Etude changement climatique et financement innovants	Ministère de l'Environnement mobilisé par l'étude	Meilleure perception de la complémentarité entre systèmes pastoraux et gestion durable des terres  Révision du PANA envisagée et projet d'intégration de la sécurisation de la mobilité pastorale

Activité de la plateforme	Acteur dans les pratiques ou politiques duquel on a pu noter des effets consécutifs à cette activité	Effets impacts observés
Etude dispositif pérenne de financement de l'entretien des ouvrages pastoraux	Organisations pastorales nationales	<p>Prise de conscience du déséquilibre entre les financements prélevés par l'Etat sur l'élevage et les financements publics investis dans le secteur</p> <p>MDPPA : discussion en cours pour la décentralisation des moyens financiers au niveau des Délégations</p> <p>MHRU : Projet de la création d'un Fonds d'Entretien des Ouvrages hydrauliques</p> <p>Intégration de moyens nécessaires à l'expérimentation du dispositif dans trois régions dans les budgets des nouveaux projets en préparation PASTOR et PRAPS</p>
Débats et avancées sur l'extension de la plateforme aux questions de santé animale VETGOV	Proposition est faite que ce soit la Plateforme existante qui accueille cet espace de dialogue	<p>Reconnaissance plus forte de la Plateforme par le MDPPA</p> <p>Réactualisation de l'acte créant la Plateforme : un projet d'arrêté est soumis au Ministre pour prendre en compte les nouvelles orientations de la Plateforme</p>
Participation à la conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien	MEN Direction de l'Education en milieu nomade et membres de la Plateforme	Valorisation des études prospectives (deux communications retenues au titre de la Plateforme)
<p>Rencontre régulière entre les membres de la Plateforme (ateliers, séances de travail, etc.)</p> <p>Mise en place des bulletins d'informations</p>	Membres de la plateforme en général et du sous-comité en particulier	Reconnaissance progressive de la Plateforme comme instance de dialogue et de prise de décisions par les différentes parties prenantes

Au demeurant, l'échec du Code pastoral le rappelle, une analyse critique globale sur l'atteinte des objectifs de la Plateforme ainsi que sur la pérennité de sa dynamique est à conduire au vu de son fonctionnement et de ses résultats 2013/2014.

### **Enjeux et pertinence de la PPT:**

Indéniablement, il y a là des éléments positifs et des acquis dans la promotion du dialogue politique, du décloisonnement des institutions pour innover dans le développement pastoral, l'actualité et les chantiers interinstitutionnels d'envergure. Les évaluations de plusieurs

acteurs confirment la pertinence de l'instrument plateforme, de même que la méta évaluation conduite par l'IIED. Les points importants à souligner sont notamment :

- La mobilisation des personnes au titre de leur institution et de leur engagement personnel à participer aux échanges de manière bénévole ;
- Malgré des ressources disponibles limitées, la Plateforme a joué un rôle de force de proposition qui a permis des réalisations bien au-delà des ressources initiales. Le financement global des activités de la plateforme sur ces deux ans sont estimés à 756.000 euros, à partir d'un financement disponible au titre de l'appui initial de l'AFD de 300.000 euros (voir tableau détaillé en annexe).

#### **Efficacité : des avancées et des résultats grâce aux activités 2013-2014:**

- contribution au dialogue forte avec le Colloque régional et les autres rencontres internationales ;
- production d'études et de propositions co-construites qui fournissent des orientations pour avancer dans les politiques et la conception des projets, ouvrent à de nouvelles activités ;
- mobilisation des OP dans le dialogue sur les politiques et les différents échanges ;
- capacités à participer à des événements clefs Déclarations de N'Djaména et de Nouakchott, ateliers régionaux PRAPS....

#### **Des insuffisances aussi:** elles sont liées à plusieurs dimensions :

- groupes de référents peu fonctionnels après l'animation des études prospectives alors que leur mobilisation devrait être plus manifeste pour promouvoir et suivre la mise en œuvre des recommandations opérationnelles ;
- charge de travail forte sur l'AT, l'AT n'est pas le comité exécutif de la PPT, il doit appuyer ce comité pour faciliter la mise en œuvre du programme validé par les membres ;
- structuration de la plateforme peu formelle, le sous-comité demande à se réorganiser suite aux changements institutionnels intervenus fin 2014 dans les Ministères clefs (fusion du Ministère du développement pastoral et du Ministère de l'hydraulique, fusion du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Environnement) ;
- Attentes insatisfaites des OP dans la diffusion de l'information à leurs membres et sur certaines prises de décisions du sous-comité ;
- Transfert de connaissances en direction des jeunes générations insuffisant faute de temps.

#### **4.2-Orientations prioritaires des appuis en 2015**

L'année 2015 est de fait une année particulièrement stratégique pour la Plateforme Pastorale au vu de plusieurs enjeux, notamment :

- l'année 2015 s'ouvre sur la consolidation et le démarrage de plusieurs initiatives engagées, non seulement au Tchad mais dans toute la bande Saharo-sahélienne, qui visent à concrétiser les orientations de la déclaration de N'Djaména et de celle de

Nouakchott (UE-11°FED et AFD, Banque Mondiale, démarrage DDC dans le Nord Est...),

- mais les difficultés de promulgation du projet de loi sur le Code Pastoral alors que plusieurs projets en préparation devaient soutenir sa mise en œuvre,
- le probable prolongement de la crise centrafricaine qui va continuer à impacter le pastoralisme tchadien, et la gestion des ressources agro-pastorale dans une grande partie de la zone soudanienne.

La programmation des activités 2015 de la Plateforme a été discutée lors de l'atelier de décembre 2014. Le plan d'action s'organise en huit grandes activités dans la ligne des actions et du dialogue politique engagés au cours des deux dernières années :

### **1. Renforcement de l'animation de la plateforme**

- Mobilisation du comité exécutif par une réunion tous les deux mois avec compte rendu: suivi des activités, prise de décisions opérationnelles ;
- Désignation d'un nouveau point focal MEH répondant au cahier des charges ;
- Désignation d'un animateur pour la communication avec les OP: termes de références, recherche d'un financement (fonctionnement et équipement) ;
- Recherche de financement pour cet animateur OP ;
- Diffusion du nouvel arrêté de reconnaissance de la plateforme et la clarification de la notion de membre de la plateforme.

### **2. Eau pastorale sécurisée**

- Mobilisation du groupe de référents élaboration d'un programme de travail ;
- Élaboration des termes de références du livret d'entretien des puits pastoraux publics par les éleveurs ;
- Préciser le contenu du dispositif d'entretien des puits pastoraux.

### **3. Sécurisation du foncier agro-pastoral Code Pastoral et Stratégie Nationale de Développement Pastoral**

- Mobilisation du groupe de référents SNDP ;
- Finalisation de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral atelier zone saharienne et atelier national ;
- Suivi adoption projet de Code Pastoral ;
- Production d'une note de présentation du Code Pastoral ;
- Participation à l'élaboration des décrets d'applications.

Il n'est pas certain que le blocage actuel du projet de Code Pastoral puisse être levé vu le contexte politique qui entoure son adoption à l'Assemblée Nationale. Pourtant le pastoralisme au Tchad ne peut plus être régit par une loi sur le nomadisme élaborée en 1959. Autant les recommandations du séminaire de mars 2011 sur le développement pastoral au Tchad que la Déclaration de N'Djaména sont explicites dans ce domaine de l'adaptation des contextes juridiques.

La finalisation et la validation de la Stratégie Nationale de développement pastoral constitue donc une étape encore plus cruciale au vu de ce contexte. Débutée en 2014, le processus engagé devra être soutenu dès le premier semestre 2015, afin d'éviter une démobilité des acteurs qui se sont engagés dans le processus de concertation en zone soudanienne et en zone sahélienne. Pour être mené à son terme, le processus d'élaboration concerté de la SNDP doit franchir encore deux grandes étapes :

- L'organisation d'un atelier en zone saharienne fortement demandé par les membres de la Plateforme, afin de s'assurer pleinement de la vision nationale portée par la SNDP ;
- L'organisation d'un atelier de discussion et validation de la stratégie au niveau national.

Pour pouvoir aboutir à ce résultat essentiel en 2015 des financements complémentaires sont indispensables pour venir compléter les premières étapes financées par l'AFD :

- Organisation de l'atelier en zone saharienne : le PREPAS de la DDC confirme son engagement à financer l'organisation de ce troisième atelier régional ;
- Organisation de l'atelier national de finalisation et validation de la SNDP : le FIDA pourrait prendre en charge ces coûts sur les reliquats du PROHYPA dans la mesure où cet atelier a lieu avant la fin mars ;
- Si ces deux financements se confirment début 2015, il resterait à couvrir le financement des 4-5 jours de l'équipe d'experts pour leur participation à l'atelier national.

### **4. Mise en œuvre des propositions sur l'adaptation du pastoralisme au changement climatique**

- Mobilisation du groupe référent dans élaboration d'un plan de travail ;
- Élaboration de termes de références évaluation du PANA ;

- Rencontres avec le programme AMCC lignes directrices ;
- Appui aux OP pour élaborer un dossier de propositions ;
- Traduction en arabe tchadien de la note politique étude prospective.

#### **5. Accès aux services d'éducation en milieu pastoral**

- Mobilisation d'un groupe référent sur ce thème et élaboration du programme de travail 2015 ;
- Approfondissement des propositions faites dans le PASTOR ;
- Préparation d'une initiative sur financement spécifique Banque Mondiale.

#### **6. Accès aux services de santé en milieu pastoral**

- Mobilisation d'un groupe référent sur ce thème et élaboration du programme de travail 2015 ;
- Approfondissement des propositions faites dans le PASTOR.

#### **7. Transmission des connaissances et formation des ressources humaines**

- Organisation du dernier module de formation des formateurs ;
- Appui à l'élaboration d'une feuille de route pour les formateurs ;
- Élaboration d'une plaquette de formation pour diffusion ;
- Poursuite animation du site [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) ;
- Production de quatre bulletins d'information et de deux notes politiques ;
- Organisation d'une rencontre au Salon de l'agriculture de Paris avec la Fédération des Alpes de l'Isère et production de propositions par le Tchad pour octobre 2016.

#### **8. Prise en compte de l'élevage pastoral face au risque de crise au Sud tchadien**

- Mobilisation d'un groupe référent sur ce thème et élaboration du programme de travail 2015 ;
- Organisation d'une nouvelle mission par les OP pour actualiser la situation et faire des propositions pour le programme d'urgence ;
- Suivi de la situation via le réseau des OP et du Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique.

## **5- ANNEXES**

Annexe 1 : bilan des activités réalisées en 2013 et 2014 appui à la plateforme pastorale

Annexe 2 : chronogramme prévisionnel global de l'appui à la plateforme et plan d'action 2013-2014

Annexe 3 : diversification des financements des activités de la plateforme pastorale

Annexe 4 : programme d'activités appui à la plateforme pastorale 2015

Annexe 5 : déclaration de N'Djamena

Annexe 6 : site plateforme pastorale du Tchad

Annexe 7 : note de synthèse 1 politiques pastorales : élevage pastoral et changement climatique

Annexe 8 : note de synthèse 2 politiques pastorales : dispositif de financement pérenne de l'entretien des ouvrages pastoraux

Annexe 9 : note de synthèse 3 politiques pastorales : première partie étude prospective SNDP

Annexe 10 : bulletin d'information n° 2

Annexe 11 : bulletin d'information n°3

Annexe 10 : bulletin d'information n°8

## ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2013 ET 2014 APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE

### Résultat 1 : Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité en lien avec les politiques pastorales, d'hydraulique, de décentralisation et de développement rural

Activités/Sous-activités prévus	Actions menées en 2013	Activités menées en 2014
<b>1.1. Renforcement les capacités de planification et de concertation du sous-comité</b>		
Mise sur pied de groupes de travail autour des grands thèmes issus des recommandations du CNPT	Groupe de réflexion Education en milieu nomade a travaillé en collaboration l'experte de l'AFD	Mobilisation Conférence Régionale de Niamey et contribution à la Déclaration de Niamey éducation pastorale <b>Faible mobilisation des groupes de travail par thèmes</b>
Soutien aux activités de pilotage et réunions du sous-comité plateforme	Réunions intenses en 2013 pour la préparation de la Colloque Régional de N'Djaména	<b>Réduction de l'activité du comité, nouvel arrêté qui ne fait pas l'unanimité</b>
Appui à la préparation du colloque régional pastoralisme et sécurité au Sahel (mars-avril 2013)	Un comité d'organisation a été impliqué dans la préparation et dans l'organisation du colloque	Diffusion de la déclaration de N'Djaména et plaidoyer pour sa mise en application dans la conception des nouveaux projets
Appui à l'organisation FENAT 2	<b>FENAT n'a pas eu lieu, elle a été reprogrammée début 2014</b>	<b>FENAT n'a pas eu lieu en 2014</b>
Appui à l'organisation du colloque national développement pastoral	<b>Le colloque national n'a pas été organisé, l'organisation du colloque régional a occupé les acteurs concernés en 2013</b>	<b>Pas de relance du projet de colloque national</b> Participation d'une délégation du Tchad aux rencontres internationales sur le pastoralisme et festival
Conception et diffusion de bulletins d'information pour les membres de la plateforme	Diffusion de 4 bulletins en français par internet aux membres	Diffusion de 4 bulletins en français par internet aux membres <b>Pas de diffusion papier et en arabe souhaité par les OP</b>
<b>1.2. Animation du transfert des savoirs et des connaissances</b>		
Formation de formateurs et développement de la formation à la compréhension du pastoralisme	Préparation de l'organisation d'un module de formation de formateurs	Organisation d'une session de formation de 8 formateurs Recherche de financement pour dernière session ARED
Relance du site internet de la Plateforme pastorale	Restauration du site et gestion de l'information sur les politiques pastorales, les membres de la plateforme et les	Poursuite de l'animation du site <a href="http://www.plateforme-pastorale-tchad.org">www.plateforme-pastorale-tchad.org</a>

	actualités pastorales	
Organisation de conférences et de formation des jeunes	Organisation de la Conférence de Toukra	
Participation à au moins une rencontre internationale des membres de la Plateforme	Large participation de la Plateforme au Colloque Régional de N'Djaména Participation au séminaire de Nouakchott oct 2013 Participation séminaire ID4D à Paris	Organisation de la participation d'une délégation du Tchad aux rencontres internationales sur le pastoralisme et festival (trois personnes, le 2° prix du Festival et inscription du Tchad comme invité d'honneur 2016)
<b>1.3. Étendre la formation des ressources humaines du comité et des membres</b>		
Recherche de financement pour la formation de formateurs sur le pastoralisme	La moitié du financement a été obtenue auprès du FIDA/PROHYPA en 2013	Le financement complémentaire pour la dernière session de formation des formateurs est proposé par la DDC
Une mission de deux à trois membres du comité au Code Rural du Niger pour aider à la préparation décrets d'application Code Pastoral au Tchad	<b>Non réalisé, la loi n'est pas toujours votée, elle a été discutée le 16 janvier 2014 au conseil du Ministre</b>	<b>Non réalisé, Code Pastoral soumis à l'Assemblée Nationale en juillet 2014, puis à nouveau en novembre 2014</b>
Au moins deux à trois membres du Comité ont participé à une grande rencontre sur le pastoralisme	Trois missions ont été effectuée (Inde, France, Mauritanie et Niger) en 2013	3 membres ont participé aux Rencontres Internationales sur le Pastoralisme aux 7 laux en France et ont participé à des échanges avec des éleveurs et des organisations pastorales
<b>1.4. Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP</b>		
Implication du comité à l'évaluation d'impacts des PHP (AFD)	La PPT a été impliquée dans la préparation et la réalisation de l'étude	Diffusion de cette étude méta évaluation sur le site de la plateforme. <b>Pas de conception d'un système de suivi d'impact des projets de développement pastoral</b> mais intégration dans les nouveaux programmes PASTOR et PRAPS

## Résultat 2 : Appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives sur le pastoralisme au Tchad

Activités/Sous - activités	Actions menées en 2013	Actions menées en 2013
<b>2.1. Analyser les possibilités de financements innovants du secteur basées sur les fonds d'adaptation au changement climatique afin que soit bien prise en compte la cause pastorale dans le futur plan d'adaptation de l'État Tchad</b>		
Organisation de l'étude prospective « Mécanismes innovants de financement et de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux changements climatiques »	Groupe de référents impliquant Ministère Environnement, Elevage a organisé l'étude Rapport définitif de l'étude validé et note politique	<b>Groupe de travail peu actif en 2014 pour mettre en œuvre les recommandations</b> <b>Pas de révision du PANA en 2014</b>
<b>2.2. Conduire une faisabilité sur la question des mécanismes de financement devant garantir l'entretien et la pérennité des investissements pastoraux publics</b>		
Organisation de l'étude prospective sur la conception d'un système de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale	Groupe de référents impliquant Ministère Hydraulique, Elevage a organisé l'étude Rapport définitif de l'étude validé et note politique	Recommandations intégrées dans les conceptions PASTOR AFD/ UE, PRAPS/BM <b>Pas d'avancée du groupe référent sur le manuel d'entretien pour les pasteurs</b>
<b>2.3 Conduire en lien avec d'autres ministères (en particulier ceux de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire) un travail de planification stratégique nationale d'aménagement pastoral</b>		
Organisation de l'étude prospective stratégie nationale de développement pastoral	<b>Non réalisée en 2013 à programmer en 2014</b>	Réalisée : cadrage avec groupe référent, ateliers zone soudanienne, zone sahélienne, note d'orientation <b>Recherche financements complémentaire : atelier zone saharienne, atelier national, diffusion SNDP</b>

### Résultat 3 : Mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions

Activités / Sous –activités	Activités menées en 2013	Activités conduites en 2014
<b>3.1. Contribuer au montage des projets sur le pastoralisme</b>		
Participation au montage de nouveaux projets et programmes intégrant le développement pastoral (programme DP Est AFD, 11° FED, pastoral Coop Suisse...)	Une équipe de la PPT a participé à la préparation et l'organisation de l'étude d'identification du PASTOR AFD /UE	Participation aux travaux de formulation du PASTOR AFD/UE Mobilisation de membres de la Plateforme Pastorale dans la task force nationale et implication dans la négociation dans la formulation du PRAPS
Suivi accompagnement du projet de Code Pastoral en lien avec les recommandations de mars 2011	Echanges dans les différentes réunions de la PPT sur le contenu du projet de Code	Appui au Ministère pour la présentation du projet de code à l'assemblée et organisation d'une présentation aux députés Appui intégration diffusion du CP et à l'élaboration concertée des décrets d'application dans les projets en préparation
Mobilisation des acteurs sur les risques de crise pastorale au Sud en lien avec les évènements RCA		Organisation mission OP et PPT dans la zone soudanienne pour recenser groupes d'éleveurs et élaborer propositions d'urgence Recherche financements, organisation mission, production d'un rapport diagnostic et propositions, restitution membres et PTF
Réponses à des appels à propositions	<b>Non réalisées, un AP recherche foncier pastoral identifié, mais pas de disponibilité pour préparer</b>	<b>Un appel à proposition identifié mais Tchad pas couvert</b>
Organisation visite délégation de RCA sur proposition Banque Mondiale analyse expérience tchadienne gestion prévention conflits agro-pastoraux		Participation de la PPT aux échanges d'expériences
<b>3.2. Contribuer à la formulation de la politique sur le pastoralisme (Programme vét-Gov)</b>		
Organiser l'atelier de lancement du programme	Réalisé	Organisation de l'atelier sur le diagnostic du secteur élevage
Organiser la mission d'analyse de GapAnalysis	Réalisé	Mission du pt focal à Yaoundé au Cameroun

Organiser mission analyse textes réglementaires (santé animales, pharmacie, commerce)	<b>Non réalisé</b>	Formation du Pt focal sur les outils de prise de décision en matière du dvpt de l'élevage
Organiser mission Ministre du DPPA zone CEAC	Réalisé	Rencontre des Ministres de la zone CEAC sur les textes réglementaires du secteur de l'élevage

## ANNEXE 2 : Chronogramme prévisionnel global de l'appui à la plateforme et plan d'action 2013-2014

	2012	2013												2014										
Mois correspondant de la mise en œuvre	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
<b>Mission I : Appui au Sous-Comité</b>																								
<b>R1. Renforcement capacités de capitalisation et communication du sous-comité</b>																								
Mobilisation de l'expert national																								
Mobilisation expert international suivi et missions ponctuelles	X	-	-	-	X	-	-	-	-	X	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	X
A.1.1. Renforcement capacités de planification et de concertation du sous-comité		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.2. Animation du transfert des savoirs et des connaissances		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.3. Etendre la formation des ressources humaines (formation de formateurs)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.4. Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>R2. Appui au montage des trois études prospectives</b>																								
A.2.1. Mission II : Stratégie nationale d'aménagement												X	X											
A.2.2. Mission III: Pérennisation et entretien des ouvrages								X	X															
A.2.3. Mission IV: mécanismes innovants financements		X	X																					
<b>R3. Mise en synergie des efforts dans le pastoralisme et le développement pastoral</b>		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

### ANNEXE 3 : diversification des financements des activités de la Plateforme Pastorale

Activités	Sources de financement mobilisées (en €)												Total
	AFD	UE	Club Sahel	FIDA	Etat Tchad	IUCN	DDC	FAO	BM	PNUD	FAI	CEAC	
Colloque régional Déclaration de N'Djaména	74 000	20 000	60 000	20 000	50 000	10 000	10 000						244 000
Délégation Tchad Déclaration Nouakchott									15 000				15000
Délégation Tchad Déclaration Niamey										6 000			6 000
Délégation Terres de Parcours en Inde						4 000							4 000
Formation des formateurs Phase 2				23 000									23 000
Mission conjointe crise pastorale au Sud	14 900							3000					17 900
Information Code Pastoral Assemblée nationale	6 000						6000			6000			18 000
Voyage d'échanges délégation Elevage RCA									35000				35 000
Rencontres internationales pastoralismes	5 400										2 000		7 400
Etude Prospective CC et élevage pastoral	31 440												31 440
Etude Prospective Financement pérenne entret°	43 435												43 435
Eude Prospective SNDP	45 130												45 130 0
Appui fonctionnement PPT	189 000												189 000
Activités dans le cadre de Vét-Gov												77000	77 000
Budget mobilisé entre 2013 et 2014	596 305	20 000	186 000	43 000	145 000	14 000	160 000	3 000	50000	12 000	2000	77 000	756 305

## ANNEXE 4 : PROGRAMME D'ACTIVITES APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE 2015

### **Résultat 1 : Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité en lien avec les politiques pastorales, d'hydraulique, de décentralisation et de développement rural**

Activités/Sous-activités prévus	Actions programmées en 2015
<b>1.5. Renforcement les capacités de planification et de concertation du sous-comité</b>	
Mise sur pied de groupes de travail autour des grands thèmes issus des recommandations du CNPT	Relance des groupes de référents des études prospectives pour la mise en œuvre des recommandations : CC, Financement pérenne
Soutien aux activités de pilotage et réunions du sous-comité plateforme	Amélioration du fonctionnement du comité exécutif, révision des règles de participation Désignation du nouveau cadre de l'élevage appuyé par l'AT Participation à l'appui Renforcement des Capacités en préparation (AFD)
Renforcement de l'implication des OP et diffusion de l'information sur papier en arabe	Elaboration d'une proposition d'organisation mettant à disposition un permanent des OP au sein du secrétariat de la plateforme Recherche des financements nécessaires Appui de l'AT à ce secrétaire des OP, formation à ses nouvelles fonctions d'information des OP
Mobilisation du comité de suivi des conventions régionales de N'Djaména, Nouakchott et Niamey	Organisation d'une réunion Elaboration d'une stratégie de suivi en partenariat avec CILSS
Appui à l'organisation FENAT 2	Appui à la conception d'une organisation portée par les OP
Appui à l'organisation du colloque national développement pastoral	Elaborer une proposition pour l'organisation en 2016
Conception et diffusion de bulletins d'information pour les membres de la plateforme	Diffusion de 4 bulletins en français par internet aux membres et sur papier en français et arabe
<b>1.6. Animation du transfert des savoirs et des connaissances</b>	
Formation de formateurs et développement de la formation à la compréhension du pastoralisme	Organisation de la dernière phase de formation des 8 formateurs tchadiens (dernière session ARED, financement DDC) Suivi et soutien à la mise en œuvre de la feuille de route des formateurs pour dissémination de la formation

Relance du site internet de la Plateforme pastorale	Poursuite de l'animation du site <a href="http://www.plateforme-pastorale-tchad.org">www.plateforme-pastorale-tchad.org</a>
Organisation de conférences et de formation des jeunes	Organisation de la Conférence et tables rondes dans les universités de Toukra, Ati, Abéché.
Participation à au moins une rencontre internationale des membres de la Plateforme	Organisation de la participation du Tchad, invité d'honneur 2016 Rendez-vous à prendre avec la FAI au prochain salon de l'Agriculture Préparation d'un concept de film transfert des connaissances et des innovations par les pasteurs et agro-pasteurs
<b>1.7. Étendre la formation des ressources humaines du comité et des membres</b>	
Recherche de financement pour la formation de formateurs sur le pastoralisme	Poursuite et dissémination de la formation au pastoralisme par les formateurs tchadiens
Une mission de deux à trois membres du comité au Code Rural du Niger pour aider à la préparation décrets d'application Code Pastoral au Tchad	A préciser en fonction de la promulgation de la loi
Au moins deux à trois membres du Comité ont participé à une grande rencontre sur le pastoralisme	A prévoir suivant opportunités et financements
<b>1.8. Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP</b>	
Implication du comité à l'évaluation d'impacts des PHP (AFD)	Participation à la conception d'un système de suivi d'impact des projets de développement pastoral, à intégrer dans les nouveaux programmes PASTOR, PRAPS, PREPAS

## Résultat 2 : Appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives sur le pastoralisme au Tchad

Activités/Sous - activités	Actions programmées en 2015
<b>2.1. Analyser les possibilités de financements innovants du secteur basées sur les fonds d'adaptation au changement climatique afin que soit bien prise en compte la cause pastorale dans le futur plan d'adaptation de l'État Tchad</b>	
Organisation de l'étude prospective « Mécanismes innovants de financement et de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux changements climatiques »	<p>Dynamisation du Groupe de travail pour mettre en œuvre les recommandations</p> <p>Participation active à la révision du PANA en 2015</p> <p>Organiser des échanges avec le projet AMCC Alliance Globale pour l'Adaptation au Changement Climatique: un appel à proposition pastoralisme et CC (MAE-UE)</p>
<b>2.2. Conduire une faisabilité sur la question des mécanismes de financement devant garantir l'entretien et la pérennité des investissements pastoraux publics</b>	
Organisation de l'étude prospective sur la conception d'un système de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale	<p>Suivi et mise en œuvre des recommandations intégrées dans les conceptions PASTOR AFD/ UE, PRAPS/BM</p> <p>Organisation du travail du groupe référent sur le manuel d'entretien pour les pasteurs</p>
<b>2.3 Conduire en lien avec d'autres ministères (en particulier ceux de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire) un travail de planification stratégique stratégie nationale d'aménagement pastoral</b>	
Organisation de l'étude prospective stratégie nationale de développement pastoral	<p>Recherche financements complémentaire : atelier zone saharienne, atelier national, diffusion SNDP</p> <p>Organisation atelier Zones sahariennes, atelier national, diffusion de la SNDP</p>

**Résultat 3 : Mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions**

Activités / Sous –activités	Activités programmées en 2015
<b>3.1. Contribuer au montage des projets sur le pastoralisme</b>	
Participation au montage de nouveaux projets et programmes intégrant le développement pastoral (programme DP Est AFD, 11° FED...)	Poursuite de la participation aux travaux de formulation du PASTOR AFD/UE Poursuite de la mobilisation de membres de la Plateforme Pastorale dans la task force nationale et implication dans la négociation dans la formulation du PRAPS
Suivi accompagnement du projet de Code Pastoral en lien avec les recommandations de mars 2011	Appui au Ministère pour la présentation du projet de code, appui au renforcement du dialogue entre les acteurs Appui à l'intégration diffusion du CP et à l'élaboration concertée des décrets d'application dans les projets en préparation
Elaboration d'un programme éducation en milieu nomade	Instruire le programme prévu par la Banque Mondiale, élaborer une proposition de financement Appuyer la mise en place de cette composante dans le PASTOR
Appuyer le développement de la mise en œuvre du programme Santé en milieu nomade, insulaire et dans les zones d'accès difficiles	Appui à la recherche de financement d'une expertise de diagnostic et propositions de dispositif innovant Echanges avec les membres de la plateforme, communication sur le programme
Mobilisation des acteurs sur les risques de crise pastorale au Sud en lien avec les évènements RCA	Organisation mission OP et PPT dans la zone soudanienne pour actualiser la situation fin 2014 des groupes d'éleveurs et élaborer propositions de mise en œuvre des actions d'urgence en préparation Recherche financements, organisation mission, production d'un rapport et de propositions, restitution membres et PTF
Réponses à des appels à propositions	Un appel à proposition identifié, instruit et répondu en 2015
<b>3.2. Contribuer à la formulation de la politique sanitaire en lien avec le pastoralisme (Programme vét-Gov)</b>	
Organiser l'atelier de lancement du programme	
Organiser la mission d'analyse de GapAnalysis	
Organiser mission analyse textes réglementaires (santé animales, pharmacie, commerce)	
Organiser mission Ministre du DPPA zone CEAC	

# DECLARATION DE N'DJAMENA



## ÉLEVAGE PASTORAL

Une contribution durable  
au **développement** et à la **sécurité**  
des espaces **saharo-sahéliens**

**Colloque Régional  
Conférence Ministérielle**

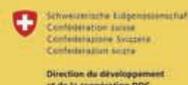
**27 - 29 mai 2013**



SAHEL AND  
WEST AFRICA



DU SAHEL ET DE  
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Direction du développement  
et de la coopération DDC

*Plateforme Pastorale Tchadienne*

**DECLARATION SUR LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE  
PASTORAL A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT  
DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS**

**N'Djaména – 29 mai 2013**

De la Mauritanie à la Somalie, les grands espaces saharo-sahéliens partagés avec l'Afrique du Nord offrent des conditions difficiles que seule la pratique de l'élevage mobile permet d'exploiter. Cette capacité d'adaptation a constitué de tous temps un précieux atout pour les éleveurs qui font vivre leurs familles et approvisionnent leurs pays en viande, ainsi que les pays voisins du Sud comme du Nord.

Les éleveurs fournissent une grande richesse aux pays dont ils sont citoyens, contribuant largement au PIB, aux ressources fiscales et aux exportations. Les éleveurs-pasteurs ont des modes de vie et des savoir-faire les mieux à même de s'adapter à l'environnement saharo-sahélien et de vivifier cet espace. Atout majeur pour les pays saharo-sahéliens, l'élevage est aussi un puissant vecteur d'intégration économique régionale par le commerce florissant qu'il génère.

Cependant, les capacités de résilience des sociétés pastorales sont mises à l'épreuve par des chocs climatiques récurrents et leurs conséquences environnementales, économiques, sociales et politiques. En outre, depuis une décennie, un nouveau fléau s'est abattu sur elles. Les espaces qu'elles occupent et font vivre sont en proie à une insécurité chronique, mouvante et transfrontalière. Nourrissant et se nourrissant de trafics illicites, de nombreux groupes mafieux et terroristes déstabilisent l'ensemble de la région, inquiètent le monde et menacent de transformer le Sahel et le Sahara en une vaste zone grise.

Or l'élevage pastoral est un vecteur remarquable de structuration des territoires. La mobilité permet en effet d'assurer une présence régulière dans des zones vides de population résidentes et limite la tendance à la création de "No Man's Land" incontrôlés.

Face à cette menace, à l'initiative du Président de la République du Tchad, son Excellence Idriss DEBY ITNO, les représentants de nombreux pays africains, à savoir les Ministres en charge de l'Elevage et de la Sécurité, les représentants des organisations socioprofessionnelles et intergouvernementales, les experts du secteur et les partenaires au développement se sont réunis à N'Djaména du 27 au 29 mai 2013 pour réfléchir à la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens. A l'issue de la conférence des Ministres, ils ont adopté la déclaration qui suit :

- CONSIDERANT que l'avenir des espaces saharo-sahéliens ne peut être conçu sans élevage pastoral et ses fonctions irremplaçables de développement économique, social et de gestion de l'environnement et du territoire.
- CONSIDERANT que ce mode de vie repose sur la mobilité des troupeaux et des familles et leur accès à l'eau, conditions indispensables pour bénéficier des pâturages immenses dont la localisation varie chaque année selon les aléas climatiques.
- CONSIDERANT que cette mobilité doit être négociée avec les autres usagers de l'espace, en particulier ceux des zones méridionales où les troupeaux trouvent des ressources en saison sèche.
- CONSIDERANT que la cohabitation, le brassage culturel et la tolérance mutuelle sont des valeurs d'avenir, entre éleveurs tout comme entre les éleveurs et les autres groupes sociaux.
- CONSIDERANT la volonté politique des Hautes Autorités de la région d'apporter des solutions idoines pour le développement durable et pour l'éradication de l'insécurité des espaces saharo-sahéliens.

#### **LES PARTICIPANTS AFFIRMENT LEUR CONVICTON QUE :**

**L'activité d'élevage va de pair avec la sécurité.** Etats et éleveurs doivent travailler ensemble. Dans des espaces saharo-sahéliens où la sécurité est gravement menacée, la relation entre la mobilité des troupeaux et la sécurité fonctionne dans les deux sens. L'élevage pastoral et le commerce étant l'une des principales occupations humaines légales et pacifiques des zones concernés, ils y constituent une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace.

**La réponse à la demande croissante en produits de l'élevage** nécessite à la fois la promotion de l'élevage pastoral transhumant et la recherche d'une bonne articulation avec les différentes formes d'élevage sédentaire qui se développent en zone agricole et autour des villes.

**La mobilité nécessite que les frontières nationales ne soient pas des barrières** à la circulation des troupeaux ou des productions animales.

**Le savoir-faire des sociétés d'éleveurs** doit se perpétuer tout en absorbant les progrès techniques disponibles dans la conduite de l'élevage (alimentation et santé animale notamment) et dans d'autres domaines (transport, téléphonie, finance). L'information et la formation des éleveurs sont donc cruciales.

**Les hommes et les femmes engagés dans l'activité d'élevage** mobile doivent bénéficier d'un accès équitable aux services de base (éducation, santé, eau, nutrition), au droit, et à la représentation aux différents échelons de la vie publique.

Sur ces bases, la conférence régionale de N'Djaména invite les Etats de la région et les partenaires au développement à :

- Placer l'élevage pastoral au cœur des stratégies de stabilisation et de développement à court, moyen et long terme des espaces saharo-sahéliens
- Définir et mettre en œuvre des politiques volontaristes et cohérentes d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de la résilience et d'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités des espaces saharo-sahéliens.

**Par conséquent, la conférence formule les recommandations suivantes :**

### **AMELIORER LA GOUVERNANCE**

Les politiques publiques gagneront à impliquer plus directement les sociétés pastorales dans les mécanismes de gouvernance locale, nationale et internationale, sur la base de la subsidiarité. Les lignes d'action devraient être les suivantes :

- Redynamiser des politiques de décentralisation inclusives intégrant pleinement les sociétés nomades, avec leurs groupes mobiles et sédentaires, à la gouvernance des espaces et de la vie publique ;
- Donner à l'élevage la place qu'il mérite dans l'aménagement du territoire et dans les plans de développement.
- Etablir et mettre en œuvre des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux);
- Valoriser les activités professionnelles, sociales et sociétales spécifiques des jeunes et des femmes éleveurs des espaces saharo-sahéliens par la création d'emplois socialement et économiquement reconnus, en facilitant l'accès à des services d'éducation et de santé ;
- Favoriser la création et le développement d'organisations pastorales légitimes, capables de participer à la bonne gouvernance, à la défense des droits et des intérêts des pasteurs (hommes et femmes), à une meilleure diffusion et application des textes législatifs liés à la gestion durable des ressources et du foncier pastoral et à la reconnaissance de leur spécificité ;
- Renforcer la coopération inter-états afin de faciliter la circulation transfrontalière pour promouvoir les échanges régionaux ;
- Encourager le développement d'un partenariat international à travers la mise en place d'une plateforme multi-institutionnelle et multi-acteurs de suivi et de plaidoyer sur le pastoralisme ;
- S'appuyer sur les leçons apprises de la gestion et de la conception des projets pour définir des montages plus performants et plus adaptés au contexte pastoral.

### **RENFORCER LA RESILIENCE DES SOCIETES PASTORALES**

Les politiques investiront dans la prévention des risques climatiques, politiques, économiques et sociaux et dans la sécurisation de la mobilité pastorale, en veillant à :

- Sécuriser la mobilité et les espaces pastoraux et améliorer l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturages) ; ceci passant par la négociation d'accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité
- Développer des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales, la

reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensables ;

- Mener une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant ;
- Sécuriser les échanges transfrontaliers, supprimer les prélèvements illicites et réduire les risques de vols et de prédation au passage des frontières ;
- Expérimenter des systèmes d'assurances sociales et sur le bétail en veillant à l'intégration des risques en élevage dans la plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) ;
- Renforcer le dialogue entre la recherche appliquée et les organisations pastorales afin d'améliorer les connaissances sur les dynamiques, la productivité et la rentabilité des systèmes d'élevage pastoraux ;
- Renforcer les échanges d'expérience et la cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes.

## **RENFORCER LA VIABILITE ECONOMIQUE DES ACTIVITES D'ELEVAGE PASTORAL**

Les politiques viseront à :

- Encourager la mise en valeur des produits pastoraux au profit de l'emploi des jeunes et des femmes pasteurs et des populations locales ;
- Mieux articuler, aménager et sécuriser les axes de transhumance et les axes de commercialisation du bétail, notamment par l'amélioration des infrastructures de marché ;
- Encourager l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ;
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles de l'élevage dans la gestion des marchés à bétail (négociation, défense des droits, suivi de la gestion des marchés et de la fiscalité locale) ;
- Adopter et appliquer des mesures de commerce extérieur, notamment des tarifs communs, favorisant le développement des filières régionales vis-à-vis des importations du marché mondial ;
- Faciliter l'exploitation des moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet) et d'accès aux services bancaires ; explorer les possibilités d'une couverture réseau sur l'ensemble des territoires des Etats ;
- Mettre en place des dispositifs permanents de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral.

## **RENFORCER LA VIABILITE SOCIALE DES POPULATIONS DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS**

Les politiques auront pour objectif de :

- Améliorer l'accès des pasteurs aux services publics de santé animale et humaine en poursuivant les innovations dans le jumelage des deux services ;
- Intensifier la recherche d'innovations dans les politiques publiques d'éducation de base et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens ;
- Renforcer les liens intercommunautaires par les politiques de gouvernance, de culture et de gestion des ressources partagées ;
- Renforcer les capacités de la société civile, à participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Les participants soulignent la nécessité de poursuivre la réflexion et le dialogue sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens dont la stabilité et le développement conditionnent en grande partie l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord. Ils insistent sur le fait que le développement durable des espaces pastoraux et la résilience des pasteurs face à l'insécurité alimentaire chronique doivent être au cœur des stratégies à long terme en la matière et bénéficier de politiques publiques plus intégrées, coordonnées régionalement pour être en phase avec les réalités transnationales, donc plus efficaces.

**LA CONFERENCE REGIONALE DE NDJAMENA APPELLE** la communauté sahéenne, ouest-africaine, centre africaine, nord-africaine et internationale, à s'unir dans un esprit de paix, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des espaces saharo-sahéliens en valorisant le pastoralisme, seul à même d'en entretenir la stabilité.

Plus spécifiquement ils invitent :

- Le pays hôte de la conférence, la République du Tchad, à travers ses plus hautes Autorités – en particulier de son Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Idriss DEBY ITNO – à porter cet appel au sein des instances appropriées, institutions régionales, pays frères et conférences internationales à venir, notamment la conférence annoncée sur la sécurité du Sahel à Paris en décembre 2013 ;
- Les organisations et associations d'éleveurs à poursuivre et renforcer leur structuration à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale ceci afin d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Ils les invitent également à renforcer la qualité des services à leurs membres et par conséquent leur ancrage local ;
- Les organisations régionales à formuler une stratégie régionale à long terme de stabilité et de développement des espaces saharo-sahéliens, sur la base d'un dialogue approfondi avec toutes les parties prenantes, y compris l'ensemble des acteurs concernés par le pastoralisme.
- Les Etats de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS engagés dans l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) – Sahel et Afrique de l'Ouest et du Centre, à mener des dialogues inclusifs nationaux sur la résilience incluant les atouts du pastoralisme pour la paix et la sécurité.
- Sur cette base, à se doter de priorités nationales « Résilience » correspondant aux stratégies et politiques des pays et aux engagements budgétaires de l'Etat pour l'investissement sur la résilience.
- Les partenaires techniques et financiers d'AGIR, à apporter leur appui pour la mise en œuvre des priorités nationales « Résilience », de façon harmonisée et alignée, en complémentarité avec les budgets des Etats.

- Les Etats de la CEEAC, de la CEMAC et de l'UMA à s'engager dans la formulation d'initiatives résilience du même type. Et à la communauté internationale de les appuyer dans cette démarche ;
- Les Etats membres de l'UA à s'engager dans la mise en œuvre de l'initiative *rural futures* du NEPAD ;
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à poursuivre l'animation de la réflexion sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens et à favoriser l'indispensable dialogue entre l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

## ANNEXE 6 : Site Plateforme Pastorale du Tchad

The image displays two screenshots of the website 'Plateforme Pastorale du Tchad'. The top screenshot shows the homepage with a navigation menu on the left, a central 'Accueil' section with a welcome message and a vision statement, and a 'Rechercher un document' search bar on the right. The bottom screenshot shows the 'Actualités' page with a list of news items and a sidebar with buttons for key documents.

**Page 1 (Accueil):**

- Navigation:**
  - >> La vie de la plateforme
  - >> La Déclaration de N'Djaména
  - >> La parole aux organisations pastorales
  - >> Organisation de la société civile membre de la Plateforme
  - >> Les politiques publiques et développement pastoral
  - >> Rencontres internationales Pastoralismes du Monde
  - >> Etudes prospectives sur le développement pastoral
  - >> Elevage pastoral et changement climatique
  - >> Hydraulique Pastorale Financement pérenne de l'entretien
  - >> SNAP - Stratégie Nationale de Développement Pastoral
- Accueil:**

Bienvenue sur le nouveau site de la Plateforme Pastorale. Le site Pasto-Tchad fait peau neuve, avec un outil plus facilement gérable par le secrétariat de la plateforme.

**La Plateforme Pastorale: vocation et objectifs**

**Vision : un espace de dialogue sur les politiques de développement pastoral**

La Plateforme Pastorale constitue un cadre de concertation ouvert, réunissant les organisations des acteurs du développement pastoral, centré sur l'amélioration des politiques de développement du monde rural, au plan national, sous régional et international. Son secrétariat est assuré par des membres du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (maître d'ouvrage), le Ministère de l'Hydraulique Pastorale, l'Institut de Recherche pour l'Elevage et le Développement, le collectif des Organisations Professionnelles des Eleveurs, l'AFD...

**Objectifs de la plateforme**

Animer et renforcer les capacités des acteurs du développement pastoral au Tchad, en facilitant les échanges, les réflexions prospectives nécessaires à la coordination et au dialogue sur les politiques publiques et la mise en œuvre des actions de développement des systèmes pastoraux au Tchad.

  - ▶ Créer un cadre de concertation capable de réitérer et de faire valoir son point de vue sur les problématiques de développement pastoral aussi bien au niveau national que sous régional;
  - ▶ Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des acteurs du dévelo...
- Rechercher un document:** [Search bar] [Ok]
- Dernières actualités:**
  - 10 décembre 2014 **Atelier Bilan 2013-2014 et de Prorammmation 2015** - La Plateforme pastorale du Tchad fait le bilan de ces deux années d'exercices (2013-014) et programme ses activités pour l'année 2015. [Lire la suite](#)
  - 10 décembre 2014 **Le Code Pastoral adopté le 11 décembre 2014 est retiré par le Chef de l'Etat** - Au delà de la polémique, le secteur pastoral a bel et bien besoin d'un cadre juridique. [Lire la suite](#)

**Page 2 (Actualités):**

- Navigation:**
  - >> La vie de la plateforme
  - >> La Déclaration de N'Djaména
  - >> La parole aux organisations pastorales
  - >> Organisation de la société civile membre de la Plateforme
  - >> Les politiques publiques et développement pastoral
  - >> Rencontres internationales Pastoralismes du Monde
  - >> Etudes prospectives sur le développement pastoral
  - >> Elevage pastoral et changement climatique
  - >> Hydraulique Pastorale Financement pérenne de l'entretien
  - >> SNAP - Stratégie Nationale de Développement Pastoral
- Actualités:**

**Archives**

  - ▶ 10 décembre 2014 **Atelier Bilan 2013-2014 et de Prorammmation 2015** - La Plateforme pastorale du Tchad fait le bilan de ces deux années d'exercices (2013-014) et programme ses activités pour l'année 2015. [Lire la suite](#)
  - ▶ 10 décembre 2014 **Le Code Pastoral adopté le 11 décembre 2014 est retiré par le Chef de l'Etat** - Au delà de la polémique, le secteur pastoral a bel et bien besoin d'un cadre juridique. [Lire la suite](#)
  - ▶ 4 décembre 2014 **REPORT ATELIER PLATEFORME à jeudi 4 décembre** - Compte tenu de l'agenda du Ministre de l'Elevage et de l'Hydraulique qui voulait personnellement présider la cérémonie d'ouverture, nous vous informons que notre atelier initialement prévu pour le 27 de ce mois est reporté pour le jeudi 4 décembre 2014. [Lire la suite](#)
  - ▶ 27 novembre 2014 **Bilan des activités 2014 - programmation des travaux 2015 de la Plateforme Pastorale** - [Lire la suite](#)
- Rechercher un document:** [Search bar] [Ok]
- Buttons:**
  - La Déclaration de N'Djaména
  - La parole aux organisations pastorales
  - Elevage pastoral et changement climatique
  - Hydraulique Pastorale Financement pérenne de l'entretien

## ANNEXE 7 : Note de synthèse 1 politiques pastorales : élevage pastoral et changement climatique

# La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad

[www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

Elevage pastoral et changements climatiques au Tchad<sup>2</sup>

Note de synthèse 1 politiques pastorales : janvier 2014

### *SYNTHESE ETUDE PROSPECTIVE I*

Le Colloque de N'Djamena sur le pastoralisme, qui s'est tenu en mars 2011, a concrétisé un rapprochement entre les décideurs des différents ministères et les professionnels intéressés par le pastoralisme au Tchad. Pour poursuivre ce travail, a été créée une plateforme d'échange et de rencontres, regroupant des directions techniques ministérielles du développement rural, des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, Coopération Suisse, PNUD, FAO, etc.) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio professionnelles.

Le Colloque National sur le Pastoralisme au Tchad a défini trois études prospectives prioritaires pour alimenter la réflexion de la plateforme: 1) l'élaboration d'une stratégie nationale d'aménagement pastoral ; 2) la conception d'un montage permettant la pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale au niveau national et régional ; et 3) la conception d'un mécanisme innovant de financement et de renforcement de l'adaptation des pasteurs au changement climatique. C'est cette dernière étude qui est résumée dans ce document. Elle a été présentée à la plateforme à N'Djamena le 2 mai 2013.

#### Les modèles de changement climatique

Les modèles climatiques, basés sur les modèles de circulation générale de l'atmosphère utilisés pour les prévisions météorologiques, permettent de décrire des scénarios d'évolution du climat, aux horizons 2050 et 2100, en fonction des niveaux d'émission de gaz à effet de serre. Ils permettent de tirer un certain nombre de conclusions importantes : (i) les températures vont augmenter fortement au cours des décennies à venir, surtout dans les zones tropicales sèches ; (ii) les événements extrêmes, tels que les sécheresses ou les inondations, seront plus fréquents qu'aujourd'hui.

Toutefois, ces modèles ne donnent pas encore d'indications claires sur les évolutions climatiques à l'échelle du Tchad et encore moins à des échelles régionales ou locales, alors que c'est à ces échelles que les informations seraient importantes pour orienter la planification des systèmes productifs. En particulier, les prévisions concernant l'évolution des précipitations sont contradictoires, certains modèles projetant une aridification du climat alors que d'autres prévoient une augmentation des précipitations. De plus, les modèles climatiques ont beaucoup de mal à fournir un signal climatique clair à un horizon de 10 ou 20 ans, alors qu'il s'agit là d'un pas de temps maximal pour la plupart des planifications.

#### Impacts du changement climatique sur les sociétés pastorales

L'analyse des impacts du changement climatique sur les sociétés pastorales doit tenir compte des éléments suivants :

1. Les défis auxquels les sociétés pastorales et agricoles devront faire face doivent être remis dans le contexte des évolutions en cours qui modèlent les dynamiques des systèmes productifs, en particulier les changements démographiques, l'augmentation du cheptel et des espaces cultivés, la transformation des systèmes de culture et d'élevage, la diminution des complémentarités entre

---

<sup>2</sup> Résumé de l'étude prospective II : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad, août 2013 de Frédéric BAZIN, Ali Brahim BECHIR, Djibrine Djimingar KHAMIS, Plateforme pastorale, IRAM, 80 p.

agriculteurs et éleveurs, les conflits croissants pour l'accès aux ressources naturelles... Les changements climatiques vont influencer sur ces dynamiques en modifiant, par exemple, les risques d'épizooties ou d'aléas climatiques extrêmes et les enjeux d'accès à l'eau, de conservation des pâturages, etc.

2. Les défis du changement climatique ne se posent pas de la même façon dans les différentes zones climatiques et pour les différents systèmes d'élevage. Ainsi, la zone soudanienne sera sans doute moins affectée par les augmentations de températures que la zone sahélienne, mais la résilience des savanes sèches est a priori plus importante... De plus, la gestion durable des écosystèmes sahéliens passe par des charges animales limitées qui favorisent une gestion extensive, alors que les savanes soudanienues permettent une intensification. Les systèmes mobiles apparaissent comme particulièrement adaptés aux variations du climat et de la production de biomasse qui caractérise la zone sahélienne. Les systèmes sédentaires sont non seulement moins productifs en zone sahélienne, mais aussi beaucoup plus vulnérables aux aléas climatiques. Par contre, ils peuvent se révéler très efficaces et résilients en zone soudanienne, surtout lorsque l'agriculture et l'élevage sont intégrés (agro-pasteurs ou agro-éleveurs).
3. Les systèmes d'élevage, surtout en zone sahélienne, possèdent une forte résilience aux aléas climatiques, qui sont déjà une caractéristique du climat actuel de la zone. Les principaux facteurs de résilience de ces systèmes sont :
  - La mobilité des troupeaux ;
  - La diversification des activités (élevage de plusieurs espèces d'animaux, association agriculture-élevage, vente de services de transports de récoltes, etc.)
  - La diversité génétique des différents animaux ;
  - Les réseaux d'information, permettant de connaître les zones où sévissent des maladies, ou celles où les ressources en eau et pâturages sont importantes ;
  - La bonne connaissance du milieu ;
  - L'existence d'accords sociaux entre les différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs des zones de transhumance.

### Les politiques d'adaptation au changement climatique

Les capacités d'adaptation spontanée des écosystèmes et des sociétés sont importantes, mais pas suffisantes pour répondre à l'ampleur du défi du changement climatique. Il est donc nécessaire et légitime que les pouvoirs publics interviennent au travers de politiques et des projets visant à favoriser l'adaptation au changement climatique.

La planification du développement et de l'adaptation ne peut attendre que les modèles climatiques fournissent des informations précises : elle doit donc impérativement prendre en compte l'incertitude des modèles climatiques afin d'éviter que les actions mises en œuvre ne renforcent les vulnérabilités qu'elles sont censées réduire.

Les politiques d'adaptation au changement climatique doivent :

1. réduire la vulnérabilité des systèmes d'élevage, en renforçant leurs mécanismes intrinsèques de résilience, tels que la mobilité ou les instances de concertations et de gestion des conflits. Cela demande des investissements (hydraulique pastorale, marquage de tronçons des axes de transhumance) mais aussi un cadre légal adapté, qui sécurise les différents utilisateurs des ressources naturelles et facilite les concertations.

2. faciliter la prévention et la gestion des crises liées aux chocs climatiques, qui risquent de devenir de plus en plus fréquents. Cela passe par : (i) la production d'informations pertinentes pour que les acteurs de la filière puissent adapter leurs stratégies ; (ii) la diffusion de ces informations dans des canaux efficaces contrôlés par les acteurs de la filière ; (iii) l'intervention sur les marchés pendant les crises, afin d'en limiter les impacts ; (iv) l'appui post crise à la reconstruction des économies pastorales.

Pour produire ces politiques, il est important que les pouvoirs publics favorisent les révisions des politiques sectorielles, afin que celles-ci prennent en compte l'adaptation au changement climatique. Les acteurs de la filière élevage doivent être fortement associés à la définition, puis à la mise en œuvre de ces politiques. Il faut également inclure des mécanismes de concertation interministériels afin d'éviter des initiatives contradictoires – par exemple des stratégies d'adaptation des agriculteurs qui fragilisent les éleveurs, ou vice-versa. Enfin, ces politiques doivent être traduites en priorité dans le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques.

### Élevage et émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines, en particulier à l'utilisation croissante des combustibles fossiles, sont la cause principale des changements climatiques au niveau mondial. Au Tchad, l'élevage est, avec l'agriculture, une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Les ruminants émettent du méthane lors de la digestion des fourrages et les phénomènes de surpâturage, qui diminuent le carbone stocké dans la biomasse et les sols, peuvent être des sources importantes d'émission de CO<sub>2</sub>. Toutefois, l'importance des émissions de carbone dues au surpâturage sont difficiles à quantifier : d'un côté, la biomasse des écosystèmes sahéliens est très dépendante des conditions climatiques, ce qui masque les effets à long terme des animaux sur l'environnement ; d'autre part, il est souvent difficile de distinguer les changements d'affectation des terres ou les dégradations dues à l'élevage de celles dues à l'agriculture.

C'est toutefois le stockage du carbone dans la biomasse et les sols qui présentent le plus fort potentiel d'atténuation. En effet, le potentiel de réduction des émissions de méthane paraît limité pour des systèmes d'élevage basés quasi exclusivement sur l'exploitation des importantes ressources en pâturages du pays. En contrepartie, le faible taux de fixation du carbone à l'hectare dans les savanes sèches tropicales est compensé par l'importance des surfaces concernées.

La séquestration de carbone dans les savanes dépend d'une bonne adéquation entre la charge animale et les ressources naturelles. Les recherches montrent que ce sont surtout les pressions fortes et continues des animaux sur les ressources fourragères qui provoquent les phénomènes de surpâturage. Pour favoriser la gestion durable de ces savanes et le stockage du carbone, il faut donc éviter la sédentarisation des éleveurs et favoriser au contraire la mobilité des troupeaux.

### Les financements climatiques

Les financements pour le climat visent à favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation du changement climatique) et à réduire la vulnérabilité des sociétés et des écosystèmes face au changement climatique (adaptation).

Le Tchad n'a pas d'obligation internationale d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Les financements pour l'atténuation peuvent permettre de financer des projets diminuant les émissions de GES du pays tout en ayant des co-bénéfices en matière de développement et d'adaptation au changement climatique. Toutefois, les modalités actuelles de financement de l'atténuation ne sont pas adaptées au secteur de l'élevage au Tchad. Cela pourrait néanmoins évoluer si des mécanismes de financement des intentions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (NAMA) sont mis en place.

L'élevage doit donc cibler avant tout les financements pour l'adaptation. Les projets doivent être cohérents avec le programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA). Il apparaît donc important de réviser le PANA afin que les priorités de financement du secteur de l'élevage y soient bien incluses. Ces priorités doivent aller aux projets qui sont : (i) « robustes » et «

sans regret », c'est-à-dire qu'ils apporteront des bénéfices quelles que soient les évolutions du climat ; (ii) qui favorisent à la fois l'adaptation au changement climatique et la diminution des émissions de GES. C'est le cas, par exemple, des projets qui favorisent la mobilité pastorale.

### Recommandations

L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu crucial des décennies à venir, qui ne peut dépendre des seules capacités des populations. Cela doit être une priorité des politiques publiques, notamment pour l'agriculture et l'élevage, qui constituent la base de l'économie nationale.

- Une des principales priorités est de comprendre les mécanismes de résilience des différents systèmes d'élevage, afin de définir des politiques différenciées visant à renforcer ces mécanismes et à pallier à leurs faiblesses. Ainsi, les systèmes d'élevage transhumants sont bien adaptés aux aléas climatiques « normaux », à condition que la mobilité soit assurée, mais peuvent être déstructurés par des aléas exceptionnels plus fréquents, comme par exemple des sécheresses répétées.
- Les politiques publiques sectorielles doivent favoriser les systèmes d'élevage les plus résilients. En zone sahélienne, cela signifie clairement donner la priorité à la mobilité de l'élevage et limiter, autant que faire se peut, les dynamiques de sédentarisation. Cela signifie aussi sécuriser la mobilité au travers d'investissements – en hydraulique pastorale, en marquage des chemins de transhumance – mais aussi par l'adoption d'un cadre légal qui garantisse les droits des différents utilisateurs des ressources naturelles et du foncier et qui favorise les concertations aux différentes échelles territoriales.
- Elles doivent aussi intervenir dans la prévention et la gestion des crises. Les systèmes d'information et d'alerte précoces peuvent fournir aux éleveurs des informations importantes afin de les aider à prendre rapidement des décisions stratégiques en cas de crise. Toutefois, pour qu'ils soient vraiment fonctionnels, il faudra veiller à définir avec les organisations d'éleveurs les informations pertinentes et utiles ainsi que les canaux et les modalités de diffusion de ces informations qui, jusqu'à présent, n'ont guère été utilisées que par les institutions publiques. La structuration en cours des éleveurs et pasteurs en organisations régionales et nationale peut apporter une contribution aux mécanismes d'anticipation, de prévention et de vérification d'attribution d'aides à l'élevage (stocks d'aliments en prévision de crises, stocks d'urgence, prévention sanitaires de risques épizootiques liés au climat, etc.).
- Enfin, les politiques de l'adaptation ne peuvent être conçues exclusivement au sein des ministères concernés. Elles doivent faire l'objet de concertations à la fois avec les organisations de producteurs et avec les autres secteurs concernés, comme par exemple l'agriculture et l'environnement. En effet, une mesure favorable à l'adaptation des systèmes agricoles – par exemple la promotion des cultures de décrue ou des cultures irriguées en bordure des points d'eau – peut limiter les capacités d'adaptation des éleveurs – en limitant leur accès aux ressources fourragères et hydriques indispensables à leur mobilité. Les résultats de ces négociations intersectorielles devraient former la base du programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA).
- Les financements internationaux pour l'adaptation se mettent en place progressivement, mais le Tchad n'en a pratiquement pas bénéficié. Pour pouvoir accéder aux fonds disponibles, il est important qu'un processus de concertation avec les bailleurs et les institutions multilatérales – par lesquelles passent l'essentiel de ces financements – soit mis en place. Il sera aussi nécessaire de renforcer les capacités des institutions tchadiennes à définir des priorités en matière d'adaptation. La prochaine révision du PANA est, de ce point de vue, une opportunité

à ne pas manquer pour affirmer les priorités du secteur de l'élevage en matière d'adaptation et favoriser les mises en cohérence intersectorielles.

## **ANNEXE 8 : Note de synthèse 2 politiques pastorales : dispositif de financement pérenne de l'entretien des ouvrages pastoraux**

# **La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad**

[www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

Pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale au Tchad <sup>3</sup>

Note de synthèse 2 politiques pastorales : février 2014

### ***SYNTHESE ETUDE PROSPECTIVE II***

Le Colloque de N'Djamena sur le pastoralisme au Tchad, qui s'est tenu en mars 2011, a marqué un rapprochement entre les décideurs des différents ministères et les professionnels concernés par le pastoralisme au Tchad. Pour poursuivre ce travail, une plateforme d'échange et de rencontres a été constituée, regroupant des directions techniques ministérielles du développement rural, des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, Coopération Suisse, PNUD, FAO, etc.) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio professionnelles.

Les participants au Colloque ont recommandé la réalisation de trois études prospectives prioritaires pour alimenter la réflexion de la plateforme: 1) l'élaboration d'une stratégie nationale d'aménagement pastoral ; 2) la conception d'un montage permettant la pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale au niveau national et régional ; et 3) la conception d'un mécanisme innovant de financement et de renforcement de l'adaptation des pasteurs au changement climatique. La seconde étude est présentée dans ce rapport provisoire, qui sera présentée à la plateforme à N'Djamena le 11 septembre 2013.

#### **Cadre légal**

Le Code de l'eau détermine les conditions d'implantation des ouvrages d'hydraulique pastorale sur financement public (Etat, collectivités territoriales) ou privé. Il détermine les conditions d'utilisation des eaux et les normes de qualité de l'eau, ainsi que les contrôles à effectuer par les services d'hygiène. Il définit les infractions et fixe les peines. Il crée une agence de régulation de l'eau.

La loi sur le nomadisme définit le nomadisme et les itinéraires de transhumance qui doivent rester libres d'accès aux nomades. Cette loi datant de 1959 est de portée limitée à un suivi administratif des populations nomades et ne permet pas de réguler les situations complexes rencontrées, en particulier de régir les relations entre les communautés d'éleveurs nomades, d'éleveurs-cultivateurs et sédentaires et d'agriculteurs. Le droit foncier en vigueur basé sur un constat de mise en valeur, ne tient pas compte des contraintes spécifiques liées à l'élevage et au pastoralisme, ce qui fragilise toute stratégie de sécurisation des activités d'élevage. Un code pastoral, en cours d'élaboration depuis plusieurs années, doit permettre de mieux régir ces relations, en particulier sur l'accès aux pâturages et à l'eau.

Une circulaire de 2008, reprise dans l'avant-projet de Code pastoral, adresse aux délégués régionaux de l'élevage des instructions afin de faire respecter le maillage des puits pastoraux, le droit d'accès des éleveurs aux parcs naturels et l'usage des mares artificielles destinées à l'élevage.

#### **Cadre institutionnel**

---

<sup>3</sup> Résumé de l'étude prospective III : Philippe LECOINTE, Abdel - Atif AWAD FIZZANI, Abderamane MOUDARI, Plateforme pastorale, IRAM, septembre 2013, 85 p.

La réalisation et le suivi de l'exploitation des ouvrages d'hydraulique pastorale sont réparties entre le ministère de Développement Pastoral et des Productions Animales et le ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine. Selon l'Article 34 du décret n°194/PR/PM/2013 du 12 mars 2013 portant structure générale du Gouvernement et attributions de ses membres Les attributions du ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, concernent notamment la réalisation et la gestion des ouvrages d'hydraulique pastorale en collaboration avec le ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine. Selon l'Article 35 de ce même décret, les attributions de ce dernier ministère concernent notamment : (i) la réalisation des ouvrages hydrauliques (passation des marchés) d'études, de contrôle et de réalisation), (ii) la mise en place d'une base de données et d'un système d'échange et de diffusion des données en matière d'eau. L'identification des besoins et l'organisation des éleveurs pour l'exploitation des ouvrages relèvent des attributions du premier ministère, la planification, la construction et la réhabilitation des ouvrages, le suivi de la ressource en eau relèvent du second ministère. Le suivi de l'exploitation des ouvrages n'est actuellement assuré par aucun des deux ministères.

Après le transfert de compétence de l'Etat aux collectivités territoriales, les ouvrages d'hydraulique pastorale seront placés sous la responsabilité des communes et des communautés rurales selon leur implantation territoriale. Elles auront la compétence sur leur implantation et leur entretien, le régime et les modalités d'accès et d'utilisation. La mise en place des communautés rurales nécessite l'organisation d'élections municipales prévues en 2014. Les attributions des Conseils ruraux et municipaux interféreront ensuite avec les organes traditionnels (chef de canton, chefs de village) dans la gestion et l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale.

#### Pratiques actuelles d'entretien des puits pastoraux

Actuellement, la responsabilité de l'entretien de ces ouvrages incombe de fait aux comités de gestion, aux comités paritaires, ou aux chefs de canton, qui désignent les gestionnaires. Il existe ainsi au moins trois modes de gestion des puits pastoraux publics ou privés :

- une gestion traditionnelle selon une approche basée sur la concertation et la négociation entre les usagers ; l'accès à l'eau est gratuit, mais les usagers financent souvent les équipements d'exhaure et les réparations légères ;
- une gestion par une association ou un groupement d'éleveurs (comité de gestion paritaire, comité de gestion) ; l'accès à l'eau est payant selon la forme déterminée par l'organisation ; ce mode de gestion est encouragé par certains projets ;
- une gestion par un propriétaire privé ou un groupe de propriétaires ; l'accès à l'eau est payant selon la forme déterminée par le propriétaire ou le groupe de propriétaires.

Il résulte des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude et des diagnostics d'études précédentes (cf. annexe, bibliographie), qu'aucun de ces modes de gestion ne garantit a priori la pérennité des ouvrages et l'accès permanent à l'eau pour les éleveurs, en particulier de passage. Les puits peuvent aussi être exploités de façon satisfaisante selon ces différents modes de gestion.

Les travaux d'entretien effectués par les usagers des puits consistent essentiellement au nettoyage des abords et au curage du puits. Le désensablement des margelles est moins fréquent et les puits sont souvent ensevelis jusqu'à leur bord supérieur, ce qui pose des problèmes de sécurité. De même, les eaux stagnantes autour des margelles ne sont pas drainées et se déversent souvent dans les puits, contaminant ainsi l'eau utilisée.

Les dépenses d'exploitation, d'entretien et de réparation sont généralement financées soit par un droit d'abreuvement et/ou une contribution monétaire par les usagers. Une cotisation est demandée aux membres des comités de gestion.

Les travaux de gros entretien et de réparation sont rarement réalisés, car ils requièrent des moyens plus conséquents et sont plus coûteux. Il arrive donc que des puits trop dégradés soient abandonnés du fait d'un trop faible débit. 16% des puits publics construits ne sont pas utilisés pour diverses raisons.

Pour les puits réhabilités, il s'est écoulé en moyenne 35 ans entre l'année de construction du puits public et sa réhabilitation. Les réhabilitations ont été financées essentiellement pas les bailleurs de fonds avec ou sans contribution des usagers.

### Organisation de l'entretien des puits pastoraux et estimation des dépenses d'entretien sur 20 ans

La solution qui consiste à laisser les comités de gestion et les gestionnaires assurer l'entretien des puits est satisfaisante en ce qui concerne les travaux courants, qui mobilisent peu de moyens (personnel non qualifié, outillage peu coûteux), même si des règles plus strictes et une plus forte incitation doivent être mises en œuvre. Cette solution ne peut pas répondre aux besoins de gros entretien et de réparation des ouvrages, qui nécessitent un savoir-faire et une mobilisation de moyens plus importants. La réalisation de ces opérations requiert un diagnostic préalable et une programmation des travaux sur un ensemble conséquent d'ouvrages de façon à minimiser leurs coûts en mettant en concurrence les entreprises pour des marchés de taille suffisamment importante (par exemple, 100 millions FCFA pour une trentaine de puits). Dans le futur, les Conseils départementaux pourront organiser ces travaux, sous réserve d'un appui technique apporté par les services techniques des délégations régionales. Au besoin, des départements qui comptent un trop faible nombre de puits pourront se regrouper en groupement d'intérêt interdépartemental pour atteindre une taille de marché suffisante.

Dans la phase transitoire jusqu'à la nomination des Conseils départementaux, cette responsabilité serait à exercer par les services techniques des délégations régionales.

Au niveau central, pour faciliter la gestion du patrimoine public et la programmation des travaux, une procédure d'actualisation de la base de données des ouvrages tenue par le Bureau de l'eau sera à mettre en place à partir des visites d'inspection, des travaux de gros entretien, de réparation, de réhabilitation et de renouvellement des ouvrages. Les procédures sont à définir entre les deux ministères.

Aux niveaux déconcentrés, un Comité régional d'action (CRA) et un Comité local d'action (CLA) existent déjà. Il serait envisageable que le ministère de l'Hydraulique Rural et Urbaine mobilise le personnel des unités déconcentrées du ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, spécialement formé à cet effet.

Les marchés de gros entretien et de réparation seraient passés tous les ans avec des entreprises spécialisées dans les puits selon une procédure d'appel d'offres ouvert. Sous réserve de l'autorisation par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, les marchés pourraient être rédigés de sorte à introduire une certaine souplesse dans leur exécution pour le choix des puits en cours d'année. Ils pourraient être financés entièrement ou partiellement (minimum 50%) par des subventions du ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine et/ou du ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales. Les travaux seraient contrôlés par des équipes d'entretien régionales, organisées et financées par le ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, ou bien par des bureaux d'études dans le cadre de projet financé par les bailleurs de fonds.

Dans le passé, la durée d'exploitation moyenne entre la construction et la réhabilitation d'un puits a été de 35 ans (cf. ci-dessus), soit un coût moyen compris entre 300 000 et 450 000 FCFA par an. Cette longue durée entraîne un taux de disponibilité insuffisant car l'ouvrage n'est généralement plus utilisable plusieurs années avant sa réhabilitation.

Une meilleure qualité de construction et des réparations plus fréquentes, en moyenne tous les cinq ans, supprimeraient la période d'indisponibilité ou de fonctionnement dégradé (débit insuffisant), et finalement garantiraient une meilleure rentabilité économique des ouvrages.

L'amélioration de la qualité des ouvrages est liée à l'utilisation et leur mise en œuvre de matériaux selon les normes en vigueur, à un meilleur contrôle et à l'implication des gestionnaires et éleveurs dans la réception des ouvrages.

Les dépenses annuelles d'entretien courant des puits sont estimées en moyenne à 600 000 FCFA par puits, soit à environ 3% de la valeur du puits, compris entre 20 millions FCFA et 35 millions FCFA. Les dépenses de gros entretien et de réparation sont estimées à 2,6 millions FCFA en moyenne tous les cinq ans (entre 3 ans et 10 ans selon la fréquentation du puits).

Les dépenses courantes d'exploitation des stations mécanisées sont estimées à 2,0 millions FCFA par an. Les dépenses de renouvellement sont estimées en moyenne à 690 000 FCFA/an, mais interviennent tous les 8 ans (groupe électrogène) à 10 ans (pompe).

Le curage d'une mare serait à programmer tous les dix ans pour un montant de 10 millions FCFA. Les visites régulières d'inspection des micro-barrages sont à la charge du ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine. Les dépenses de réparation sont fonction des dégâts causés par une crue. Il s'agit donc d'une réhabilitation.

Le Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement approuvé en 2003 prévoit un maillage d'implantation de puits pastoraux qui multiplie par quatre le nombre de puits modernes à l'horizon 2020. Le programme d'investissement à l'horizon 2015 prévoit la réalisation de près de 900 ouvrages supplémentaires (puits, stations, mares et micro-barrages) et la réhabilitation de 556 ouvrages existants. A l'horizon 2020 et selon ces projections, les dépenses d'entretien courant de l'ensemble des ouvrages d'hydraulique pastorale du pays devraient atteindre environ 2,7 milliards FCFA, celles de gros entretien et réparation, 3,2 milliards FCFA et l'ensemble des dépenses, 5,9 milliards FCFA à prix 2013.

#### Sources existantes et projetées pour le financement des ouvrages d'hydraulique pastoral

Un ensemble de droits et de taxes s'applique aux ventes d'animaux, en particulier à leur exportation. Le cumul de l'ensemble de ces droits et taxes à verser aux diverses institutions peut représenter entre 10% et 30% de la valeur de vente des animaux. Toutefois, leurs modalités d'application varient sensiblement selon les postes de contrôle et globalement, en moyenne, les taux de recouvrement sont nettement plus faibles en raison des multiples pratiques illicites. Les recettes encaissées en 2011 par le Trésor public sont estimées à 7,2 milliards FCFA avec un rendement fiscal de l'ordre de 35%.

Les dépenses nécessaires pour les gros entretiens et les réparations des ouvrages d'hydraulique pastorale ne représentent que la moitié de ces recettes. Les ressources financières sont donc largement suffisantes, mais aucune n'est dédiée à l'entretien du patrimoine de l'hydraulique pastorale, qui représentait une valeur de l'ordre de 100 milliards FCFA en 2010 et représentera une valeur de 200 milliards FCFA en 2015.

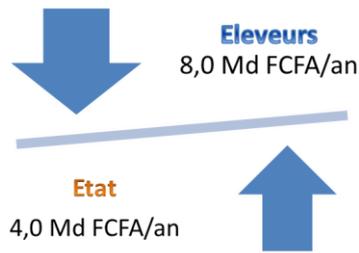
En effet, le budget général ne prévoit pas de dotation spécifique à cet entretien. Les crédits affectés par le ministère de l'hydraulique aux opérations de réhabilitation sont marginaux et non systématiques.

Un fonds de l'élevage a été créé pour financer les contrôles sanitaires par les services d'élevage. L'utilisation de ce fonds, dont les recettes annuelles sont de l'ordre de 700 millions FCFA, est limitée à un crédit annuel de 400 millions FCFA pour financer les dépenses de contrôle sanitaire.

Les principaux financements ont été apportés par des bailleurs de fonds internationaux dans le cadre de programmes de réhabilitation des ouvrages existants et de construction de nouveaux ouvrages. Le montant total des projets en cours de réalisation incluant une composante d'hydraulique pastorale (nouveaux ouvrages et réhabilitations de ceux existants) s'élèvent à environ 40 milliards FCFA. Les usagers ont aussi contribué plus modestement au financement de travaux de réparation. Une partie marginale des besoins de financement est apportée par des ONG. Le secteur bancaire (banques, caisses d'épargne) ne contribuent pas au financement des ouvrages d'hydraulique pastorale.

La balance annuelle entre les fonds collectés par l'Etat et ceux versés au secteur de l'élevage est représentée sur la figure ci-après.

**Figure 1 : Balance annuelle entre l'Etat et le secteur de l'élevage**



Il est prévu de créer deux nouveaux fonds à usages multiples : le Fonds National de l'Eau et le Fonds National de Développement de l'Elevage. Ces fonds seraient des établissements publics à caractère administratif, constitués à l'instar de celui existant depuis janvier 2001 pour l'entretien routier (FER), qui est alimenté à hauteur de plus de 50% par une partie des recettes fiscales sur les carburants.

En ce qui concerne l'hydraulique pastorale, le premier fonds serait alimenté par une nouvelle redevance sur l'utilisation de l'eau, recouvrée pendant les séances de vaccination ou de visites sanitaires. Les taux proposés représenteraient un tiers du revenu des éleveurs et leur seraient par conséquent inacceptables.

La création d'un Fonds National du Développement de l'Elevage (FONADEL) se substituerait au Fonds de l'Elevage et serait principalement alimenté par des taxes existantes et une nouvelle taxe d'abattage et sur les laiteries. L'ensemble des recettes annuelles est estimé entre 1 et 1,5 milliards FCFA.

Il convient d'éviter des coûts de gestion de ces fonds trop élevés (près de 12% pour le FER).

### Orientations stratégiques pour le financement de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale

Les mécanismes financiers existants et en projet ne sont pas spécifiquement dédiés à l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale. Ils ne garantissent donc pas une dotation permanente annuelle pour financer des programmes de gros entretien et de réparation des ouvrages. Même avec un règlement prévoyant une clé de répartition claire sur la destination des recettes, celles-ci pourraient être réaffectées en fonction des priorités du moment. La répartition par région ne serait pas assurée.

En conséquence, il n'existe pas de dispositif unique apte à financer les dépenses. Au cours de l'atelier, plusieurs dispositifs ont été exposés.

#### Deux dispositifs ont été exclus a priori :

- la création d'une nième taxe ou redevance, qui n'apparaît pas justifiée tant que le très faible rendement de celles existantes ne serait pas significativement amélioré et qu'une partie des recettes ne serait pas dédiée au financement des programmes de travaux ;
- une provision pour gros entretien et réparation à inclure dans la cotisation versée au comité de gestion, en raison des risques pesant sur son utilisation à d'autres fins.

#### Les trois principaux dispositifs finalement retenus par les participants à l'atelier incluent :

- a) Le financement par l'Etat à travers une ligne budgétaire des deux ministères concernés. Ce financement n'est cependant pas durable en raison de la volatilité des crédits alloués et de leur indisponibilité en cours d'exercice, mais il permettrait d'attendre la création des deux fonds en projet.
- b) Le financement par les usagers, qui doit porter prioritairement sur l'exploitation et l'entretien courant selon des instructions précises (manuel à élaborer et formation à assurer auprès des OP). Une contribution financièrement d'au maximum de 150 000 à 200 000 FCFA par an pourrait être

en plus demandée aux usagers résidents pour financer une partie des travaux à réaliser sur leur puits. Un paiement pour l'accès aux fourches serait alors instauré pendant un an pour les usagers de passage, mais avec le risque qu'ils ne viennent pas abreuver leur troupeau.

- c) Le financement par les bailleurs de fonds à travers les fonds de contrepartie (fonds PPTE) et éventuellement en complément du financement de nouveaux projets (en remplacement des réhabilitations), en alimentant un des deux fonds à créer. Un dispositif contraignant serait à mettre en œuvre afin que l'affectation et les délais de mobilisation puissent être respectés.

Le financement par les bailleurs de fonds n'aura pas pour effet de déresponsabiliser financièrement l'Etat de ses obligations générales. Il viendra temporairement compléter les financements par le budget général et les fonds dédiés, par exemple à la place et/ou en complément des opérations de réhabilitation.

### Recommandations suite à l'atelier de validation -11 septembre 2013

Les participants à l'atelier national du 11 septembre 2013 d'échange d'expériences, d'enseignements et d'orientations, ont émis un ensemble de recommandations qui sont détaillée au chapitre 6.4. Ces recommandations concernent les nouvelles constructions, l'entretien courant et le gros entretien et les réparations des ouvrages d'hydraulique pastorale.

- a) Les nouvelles constructions publiques seront réalisées par l'Etat et des promoteurs privés dans des conditions assurant leur bonne qualité. Les participants demandent que,
- les normes de construction des ouvrages hydrauliques soient établies et respectées (prescription techniques générales communes à tous les marchés) : matériaux, mise en œuvre, tests et réception ;
  - le suivi de la construction soit renforcé ;
  - les bénéficiaires soient impliqués dans la réception des ouvrages.
- b) Les usagers effectueront l'entretien courant et les petites réparations sur les ouvrages. Les participants demandent,
- au ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine et au ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales d'organiser des séances de sensibilisation et de formation des usagers (diffusion d'un manuel d'entretien) ;
  - aux deux ministères d'apporter un appui à la structuration des usagers (OP et gestionnaires) ;
  - au Gouvernement de réviser à la baisse les taxes afin d'inciter les éleveurs à contribuer significativement à l'entretiens des ouvrages hydrauliques ;
  - aux services de l'Etat d'intensifier par la formation des OP et l'encadrement des services de police, la lutte contre les prélèvements illégaux dans la filière du secteur de l'élevage (pratiques de prélèvement sans reçus).
- c) Les gros entretiens et les réparations seront réalisés par les deux ministères dans un premier temps et à terme par les Conseils départementaux. A cet effet, les participants demandent que :
- les deux ministères renforcent la capacité technique des services déconcentrés et leur alloue plus de moyens afin que les délégations régionales pilotent les travaux : identification, lotissement des travaux, lancement d'AO, suivi des travaux ;
  - les deux ministères renforcent la capacité technique des OP pour leur permettre de participer à la réception des travaux ;

- les deux ministères mettent à jour l’inventaire des ouvrages hydrauliques sur l’ensemble du pays ;
- le ministère de l’Hydraulique Rurale et Urbaine actualise le schéma directeur de l’eau et de l’assainissement en incluant les obligations de dépenses de gros entretien et réparation à la charge de l’Etat et des Conseils départementaux ;
- un fonds de développement de l’élevage soit créé et le décret d’application du fonds de l’eau soit approuvé ;
- un mécanisme de reversement des taxes vers ces fonds soit défini et mis en œuvre ;
- en attendant la création de deux fonds dédiés, une ligne de crédit pour l’entretien des ouvrages hydrauliques soit incluse dans le budget 2014 ou 2015 des deux ministères.

Une tentative de répartition des opérations à la charge des usagers et de l’Etat est présentée à la fin du chapitre 6.4.

**Pour commencer la mise en œuvre de ces recommandations**, nous proposons à la plateforme d’engager les trois actions suivantes :

- élaboration d’un manuel d’entretien et dissémination de ce manuel auprès des services déconcentrés, des organisations professionnelles et de l’ACTT (chefferies traditionnels) sous la forme de sessions de formation ;
- création d’une base de données sur les ouvrages d’hydraulique pastorale au ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, mise à disposition des délégations régionales et élaboration de procédures de suivi des ouvrages et de mise à jour de la base de données par ces délégation et d’échange d’information avec le ministère de l’Hydraulique Rurale et Urbaine ;
- évaluation des besoins de gros entretien et de réparation des ouvrages d’hydraulique pastorale dans une région pilote au moyen de visites d’inspection, programmation des travaux sur cinq ans selon les priorités, et élaboration des cahiers des charges et du dossier d’appel d’offres.

**ANNEXE 9 : note de Synthèse 3 politiques pastorales : première partie étude prospective SNDP**

## **La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad**

[www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

### **Construction d'une stratégie nationale de développement pastoral au Tchad**

4

### **État des lieux et éléments stratégiques pour le développement pastoral au Tchad**

**Note de synthèse 3 politiques pastorales : octobre 2014**

**SYNTHESE PROVISoire ETUDE PROSPECTIVE I SNDP**

L'atelier de planification de la Plateforme Pastorale du 18 février 2014 a programmé une étude prospective visant à mobiliser les acteurs du pastoralisme au Tchad dans la définition d'une stratégie nationale de développement pastoral. Les motivations pour la conduite d'un tel exercice s'inscrivent particulièrement dans la ligne de deux événements majeurs de définition des politiques publiques au Tchad et au-delà des régions sahéliennes :

Le colloque national sur « *La politique sectorielle du pastoralisme au Tchad* » organisé en mars 2011 a permis de faire un bilan de la politique suivie depuis 20 ans et de tirer les leçons des expériences menées dans le pays en matière de pastoralisme. Une des recommandations finales avait été de définir des orientations stratégiques en termes d'aménagement et de développement pastoral.

Le colloque régional « *Élevage pastoral, contribution durable au développement pastoral et sécurité des espaces saharo-sahéliens* » organisé à N'Djamena en mai 2013 a énoncé un ensemble de lignes d'actions et d'améliorations concernant les différentes dimensions du pastoralisme :

- La dimension institutionnelle et règlementaire notamment autour du futur Code pastoral ;
- La dimension environnementale et les ressources naturelles partagées (eau et pâturages) ;
- La dimension économique en interface avec les marchés et la lutte contre la pauvreté ;
- La dimension sociale et sociétale du pastoralisme comme facteur contribuant à la paix.

Le travail prospective a été engagé en avril 2014 avait pour objet de construire avec les acteurs concernés les éléments d'une stratégie nationale de développement pastoral.

Ce processus de construction d'une politique publique de développement pastoral est organisé en 3 phases :

---

<sup>4</sup> Résumé de l'étude prospective I : Dr Ali Brahim Béchir (MDPPA, Enseignant-chercheur), de Djimasngar Madjidé (Ingénieur au MHRU) et de Bertrand Guibert (IRAM). Issakha Ibrahim Issakha, Ingénieur informaticien Plateforme pastorale, IRAM, avril 2014, 91 p.

- Phase 1 : entretiens avec les acteurs du développement pastoral et capitalisation des expériences englobant l'ensemble des dimensions du pastoralisme ;
- Phase 2 : organisation d'ateliers régionaux par grandes zones bioclimatiques permettant de construire avec les acteurs régionaux et locaux les éléments consensuels d'un « État des lieux » afin d'ébaucher les axes stratégiques du développement pastoral ;
- Phase 3 : organisation d'un atelier national qui doit réunir les ministères impliqués, les bailleurs de fonds, les organisations professionnelles et les ONG ou projets/programmes, afin de finaliser le document de stratégie nationale affiné à partir de l'État des lieux dressé avec les rencontres régionales.

## Etat d'avancement du processus

Les phases 1 et 2 ont été réalisées et ont permis de produire le socle commun à présenter à l'échelon national (Étude prospective : État des lieux et éléments stratégiques pour le développement pastoral au Tchad, avril 2014 – accessible sur le site [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) ). Cet état des lieux partagé a établi les grandes tendances qui justifient les axes stratégiques particuliers du socle national de la stratégie nationale de développement pastoral. Ces axes centraux s'accompagnent d'un zonage présentant les contraintes et les potentialités pastorales relativement homogènes qui font sens pour les acteurs mobilisés dans ces travaux.

Le budget limité de l'étude ne permettait pas raisonnablement<sup>5</sup> d'investir l'ensemble des grands bassins d'élevage, en particulier du fait des longues distances à parcourir et des acquis antérieurs en la matière. L'investigation a donc été cadrée par le comité de suivi de l'Étude qui est une émanation de la Plateforme Pastorale regroupant les acteurs incontournables du pastoralisme au Tchad. Dans la ligne du dialogue politique soutenu par la plateforme pastorale, un groupe référent<sup>6</sup> inter institutionnel a été constitué par le comité de suivi de la Plateforme pour piloter ce travail.

Au vu du produit réalisé par les trois consultants<sup>7</sup>, le groupe de référent de ce processus souhaite mobiliser des ressources complémentaires pour achever le processus engagé au premier semestre 2014.

## Enjeux et justification

Le travail réalisé a confirmé l'importance de la réflexion stratégique engagée qui doit aboutir à la production d'un cadre politique et spatial convergeant, intégrant hydraulique pastorale (Étude prospective sur la pérennisation de l'entretien des ouvrages, 2013), adaptation au changement climatique (Étude prospective sur les systèmes d'élevage et le changement climatique, 2013) et développement pastoral (série de 3 études menées en 2010-2012 sur la commercialisation et l'économie pastorale et sur l'éducation en milieu pastoral). Ce processus précise aussi les types d'aménagements qui doivent être envisagés dans le montage et le financement pour permettre à la

<sup>5</sup> 66 hommes/jours pour les phases 1 & 2 pour trois experts.

<sup>6</sup> Les personnes référentes de l'Étude sont Abdoulaye Nourène (DHP/MHRU), Haroun Moussa (DOPEFE/MDPPA), Abdellatif Fizzani Awad (DSSP/MDPPA), Ahmat Adoum Aboufathi (CONORET) et Mahamat Nour Abdallah (AEN/CONFENET).

<sup>7</sup> Il s'agit du D<sup>r</sup> Ali Brahim Béchir (MDPPA, Enseignant-chercheur), de Djimasngar Madjidé (Ingénieur au MHRU) et de Bertrand Guibert (IRAM). Issakha Ibrahim Issakha, Ingénieur informaticien, chargé de la base de données ATDR du MATDILL, a travaillé avec l'équipe de consultants et a produit les supports cartographiques des ateliers régionaux ainsi que l'esquisse finale du zonage stratégique de développement pastoral du Tchad.

Plateforme d'aboutir à la rédaction d'un document Stratégique de Développement Pastoral à l'échelle nationale.

Le groupe référent et le comité technique de la plateforme veulent souligner l'importance d'aboutir à une telle stratégie nationale, en particulier :

- La stratégie nationale de développement validée constituera un socle de cohérence et de synergie pour la mise en œuvre de plusieurs programmes en cours de construction tels que le PASTOR et le PRAPS. La SNDP constituera en même temps la porte d'entrée et un outil essentiel de ces interventions au niveau régional. Chacun de ces projets aura pour objectif la mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement pastoral à l'échelle régions sahéliennes et soudaniennes.
- L'enjeu de finalisation de cette stratégie nationale de développement pastoral est à rapprocher des débats en cours à propos du Code Pastoral. Le processus d'élaboration de ce texte largement étalé dans le temps connaît aujourd'hui des difficultés pour sa validation à l'assemblée. La stratégie nationale de développement pastoral constitue par ailleurs un instrument très opérationnel pour les acteurs du développement pastoral qui facilitera la mise en œuvre du Code en question.

### **Premiers résultats provisoires**

L'état des lieux réalisé en 2014 examine en premier lieu les différents champs du développement pastoral :

- Le cadre légal du développement pastoral au Tchad ;
- Le cadre institutionnel du développement pastoral ;
- L'eau pastorale : de la ressource à la disponibilité ;
- Pratiques de vie et productions de l'élevage pastoral ;
- Valorisation des productions de l'élevage pastoral ;

Ces éléments et tendances discutées avec les acteurs du développement pastoral aboutissent à proposer les axes stratégiques aptes à soutenir le développement pastoral au Tchad à l'échelle nationale, mais également plus spécifiques à certains ensembles régionaux.

### **Axes généraux applicables au niveau national (provisaires à valider)**

Suite aux différents diagnostics et débats au niveau des ateliers régionaux, huit axes stratégiques se dégagent et sont à développer à l'échelle nationale.

**Axe 1 : Mobiliser les eaux de surface en faveur du pastoralisme**

**Axe 2 : Garantir l'eau d'abreuvement avec plusieurs types d'ouvrages entretenus**

**Axe 3 : Améliorer le service de soins aux animaux et de conseils aux éleveurs**

**Axe 4 : Aires protégées et sécurisation de l'élevage pastoral**

**Axe 5 : Valoriser davantage les produits de l'élevage**

**Axe 6 : Accès aux services sociaux de base : eau potable, santé et éducation**

**Axe 7 : Contribuer à l'amélioration et à la diffusion du cadre réglementaire**

**Axe 8 : Mise en place d'un système d'alerte face aux risques pour le pastoralisme**

## **Axes spécifiques régionaux ou locaux (provisaires et à valider)**

Sur la base de l'étude documentaire et des travaux des deux ateliers régionaux, il a été précisé les contours de seize unités zonales prenant en compte des thématiques du développement pastoral. Les critères considérés pour l'élaboration de ce zonage sont les suivants :

- Les conditions de mobilisation de l'eau de surface et souterraine ;
- La nature des points d'eau dominants ;
- Le potentiel fourrager ;
- La sensibilité environnementale ;
- La nature « stratégique » sur le plan pastoral de l'espace concerné (zone de parcours dominants, zone de transit et de passage ou zone d'accueil développant d'autres activités dominantes telle que l'agriculture pluviale ou irriguée) ;
- L'existence d'enjeux fonciers ou de conflits autour de l'usage des ressources naturelles ;
- La présence de services de toute nature (économique, commercial, socioéducatif, etc.).

La densité de cheptel reste un paramètre important mais il est spatialement instable car il dépend fortement des autres critères.

Sur le plan de la cohérence avec les dynamiques en cours au niveau du Ministère en charge de l'Eau, la variable déterminante se situe autour du découpage des grands bassins versants (oro-hydrographie) élaboré dans le cadre politique du NEPAD - GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau). Tout en prenant en compte cette variable eau, il a été croisé les données cartographiques actuelles fournies pour l'essentiel par le P-SIDRAT. Avec la Direction de l'aménagement du territoire, une proposition d'esquisse d'unités homogènes d'exercice de l'élevage pastoral a été dressée. Cette première esquisse reprend les limites soient régionales, soient départementales et reprend les critères énumérés ci-dessus.

Durant les travaux des ateliers régionaux de Moundou et d'Abéché, cette esquisse a été ajustée, critiquée, affinée parfois. Quelques points majeurs de différenciation surdéterminent les disparités :

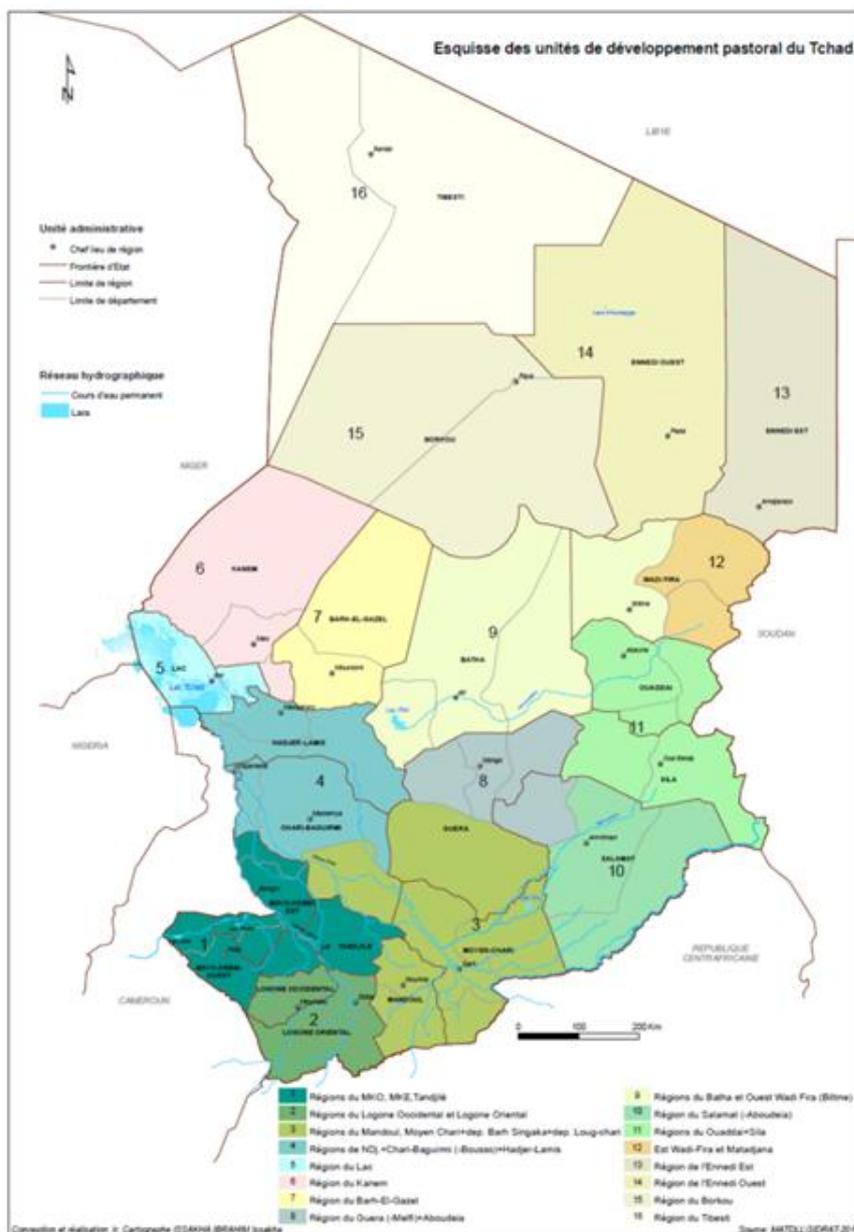
Il s'agit du grand clivage bioclimatique (zone saharienne, zone sahélienne et zone soudanienne) qui implique une plus ou moins grande localisation de l'agriculture pluviale, avec à la fois une exclusion des parcours contigus durant plusieurs mois de l'année mais aussi une vaine pâture valorisable dès la fin des récoltes.

Ensuite, il y a lieu de mentionner que la présence de lacs, fleuves et autres cours d'eau donne une architecture générale des grands mouvements de transhumance selon les grands groupes sociaux (alliances, réciprocités). Il s'agit d'un gradient d'éloignement par rapport aux fleuves, affluents et

mares, conséquence de l'hydrologie qui détermine respectivement les parties inondables temporairement et celles totalement exondées. Certains fleuves constituent également un grand problème de franchissement pour les pasteurs lors de la remontée vers le début juillet. Ce gradient surdétermine les calendriers fourragers correspondants ainsi que les recours aux autres points d'eau (puisards, puits traditionnels et ouvrages hydrauliques modernes) et la mobilité pastorale. L'équipement hydraulique d'ouvrages d'eau de profondeur conditionne largement les déplacements durant la saison sèche chaude. Le débit de ces types de points d'eau régule le niveau de fréquence maximum.

Enfin l'auréole d'influence des lieux de marchés à bétail et d'échanges de toute nature (biens alimentaires, services de santé et d'éducation, lieux d'informations) représente des points de convergence stratégique des pasteurs et de leurs troupeaux.

### Esquisse provisoire unités homogènes de développement pastoral



Chacune de ces zones de développement pastoral homogène est développée dans ses grandes caractéristiques et dans les orientations à promouvoir en matière de développement pastoral.

### **Travaux restant à achever pour aboutir à la SNDP**

La finalisation du processus d'élaboration de la stratégie nationale de développement pastoral nécessite trois types d'activités complémentaires qui pourraient mobiliser plusieurs partenaires techniques et financiers, renforçant ainsi la portée et la reconnaissance des orientations politiques portées par le SNDP.

- **Organisation d'un atelier supplémentaire au Nord du pays - atelier 3 zones sahariennes.** L'organisation et l'animation de cet atelier sera confiée à l'équipe de consultant chargée par la plateforme pastorale de l'élaboration de la stratégie nationale. Le financement de ce troisième atelier régional de travail couvrant les zones sahariennes pourrait être proposé au financement du PREPAS/DDC actuellement en phase de diagnostic dans le Nord Est du pays.
- **Organisation d'un atelier national de validation de la SNDP.** Directement à la suite de cet atelier 3 dans les zones saharienne, ce dernier atelier national viendra enrichir et valider le document de Stratégie Nationale de Développement Pastoral. Il sera organisé par la même équipe en charge de l'animation du processus à travers l'appui à la Plateforme Pastorale, à son retour de l'atelier Nord.
- **Finalisation, édition, diffusion du document de SNDP.** Pour en faciliter sa diffusion et son utilisation par les acteurs nationaux et surtout régionaux, il est proposé d'éditer la synthèse de la stratégie en 200 exemplaires de qualité (couleur et couverture cartonnée).

## ANNEXE 10: bulletin d'information N°2

# La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad

*Bulletin d'information n° 2 avril 2013*



*L'équipe d'appui technique à la plateforme des acteurs du pastoralisme au Tchad vous adresse ce second bulletin d'information, faisant un point sur le déroulement des activités du premier trimestre 2013 et vous informant des prochains événements importants à venir.*

Cette nouvelle année se présente particulièrement riche en événements et réalisations qui nécessiteront la mobilisation de chacun des acteurs de la plateforme pour que le développement pastoral s'inscrive dans les politiques et les actions au Tchad et partant dans le Sahel en général.

**Mise en œuvre du programme de travail de la plateforme pour l'année 2013.** Ces trois premiers mois de l'année 2013 ont été riches en rencontres, réunions et séances de travail mobilisant de nombreux membres de la plateforme pastorale.

**Etude prospective adaptation du pastoralisme au changement climatique et financements innovants.** Cette première étude prospective est en cours de réalisation. La première phase de cadrage et de rencontres régionales a eu lieu au cours du mois de février 2013. Elle a mobilisé deux experts nationaux (environnementaliste Djimingar Djibrine Khamis et pastoraliste Ali Brahim Béchir) et un agro-économiste de l'Iram (Frédéric Bazin). Les consultants sont dans la phase de rédaction du rapport et un atelier de restitution discussion de leurs analyses est prévu au cours de la dernière semaine d'avril. L'atelier est programmé pour le jeudi 2 mai, merci de le retenir dans vos agendas.

**Evaluation rétrospective des expériences d'hydraulique pastorale au Tchad.** Sous la conduite d'une équipe coordonnée par l'IIED (Grande Bretagne) cette évaluation, financée par l'AFD, a été réalisée au Tchad du 17 février au 12 mars 2013. La mise en œuvre de cette évaluation a mobilisé les acteurs de la plateforme au cours de cette période et la synthèse des conclusions de l'évaluation a fait l'objet d'un atelier de restitution le 8 mars 2013 à N'Djaména. Le rapport sera diffusé sur le site de la plateforme dès qu'il sera disponible et une présentation des conclusions de l'évaluation sera présentée au colloque régional du mois de mai prochain à N'Djaména.

**Préparation du colloque régional contribution du pastoralisme à la sécurité au Sahel.** Initialement à l'initiative de l'AFD et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ce colloque mobilise activement le gouvernement tchadien qui s'est largement engagé dans sa préparation à travers le Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales. L'initiative a aussi vu se rallier différents autres partenaires techniques et financiers, UE, Coop Suisse (DDC), FIDA, UICN... Les dates de ce

colloque sont maintenant fixées aux 27, 28, 29 mai 2013 à N'Djaména. La plateforme est impliquée à sa préparation à travers l'implication de plusieurs de ses membres dans le comité technique d'organisation. L'organisation technique, administrative et logistique de cet événement de grande ampleur a mobilisé un groupe de travail restreint impliquant plusieurs membres de la plateforme. Ce groupe de travail se réunit régulièrement (chaque jeudi à 9 h au MDPPA) pour arrêter le programme du colloque et la liste des intervenants. Une dizaine de communications au colloque est en préparation par les intervenants tchadiens. Ces communications couvrent plusieurs domaines dans les systèmes pastoraux : ressources pastorales, économie de l'élevage, hydraulique pastorale, réglementation du foncier pastoral, santé animale et humaine, scolarisation en milieu pastoral, organisations pastorales et commercialisation du bétail...

**Réouverture du site PastoTchad.** Le site <http://pasto-tchad.net> est accessible et consultable depuis le 15 février 2013, il a fait l'objet d'une restauration au début janvier. Une présentation du nouveau site a été organisée le 13 février au centre Baba Moustapha à destination des membres de la plateforme. Cette étape sera suivie de la formation d'un nouveau webmaster qui assurera les mises à jour des informations disponibles sur le site, en lien avec les sites du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine et du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales.

**Education en milieu pastoral.** L'AFD a engagé une réflexion sur la problématique de l'éducation et de la formation en milieu nomade. Une mission (Mlle Dos Santos Stéphanie) venue du siège en fin février et début mars dernier (26 février au 10 mars) a rencontré plusieurs membres de la plateforme. En effet, la Plateforme a saisi cette opportunité pour mettre en place une équipe de cinq (05)<sup>8</sup> personnes autour de Youssouf Abdelkrim, Directeur en charge de l'Education en milieu nomade au Ministère de l'Enseignement de Base. L'équipe mise en place a pris activement part à cette réflexion qui fera éventuellement l'objet d'une communication au colloque régional qui se déroulera du 27-28-29 mai 2013 à N'Djaména.

**L'agenda en préparation pour le trimestre à venir** offre plusieurs opportunités importantes d'échanges et de débats sur les politiques publiques de développement pastoral au Tchad et en Afrique Sahélienne en général.

**Préparation de l'étude prospective n° 2. Conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale.** Une réunion préparatoire sera organisée bientôt par la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine pour le démarrage de l'étude en juin 2013. Elle mobilisera les membres de la plateforme lors de la phase de préparation avec les consultants puis lors d'un atelier de discussion des constats et propositions. Nous vous informerons dès que le calendrier sera fixé avec la DHP et les consultants.

**Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme.** Les contacts se sont poursuivis pour rechercher le financement de la formation de formateurs tchadiens dans la conduite du module pastoralisme dont une première session a été organisée en 2010 avec l'ONG AREC. Les premières démarches ont abouti à l'engagement du FIDA à travers le PROHYPA de financer une partie du budget nécessaire à l'organisation de ce module de formation au Tchad. Nous sommes donc à la recherche de contributions complémentaires pour boucler le financement nécessaire et programmer son exécution en 2013. Des discussions sont en cours avec la Délégation de l'Union Européenne et nous espérons pouvoir organiser ce module au cours du second semestre 2013.

**Préparation d'une plaquette de présentation de la plateforme pastorale.** Afin de présenter l'organisation et les actions de la plateforme pastorale lors du colloque régional de mai prochain, nous préparons un projet de plaquette. Un projet de plaquette vous sera transmis pour observation

---

<sup>8</sup> Youssouf Abdelkrim (MEPEC), Emma Koningra (Coop-suisse) ; Ahmat Aboulfathi (CASSET) Haroun Moussa (MDPPA) et Togueyam Ivère (Inadess-Formation)

au cours de ce mois d'avril. Elle retracera l'historique de la plateforme, ses objectifs, ses activités et ses partenaires.

**Organisation d'une conférence ouverte en écho du colloque régional** : contribution de l'élevage pastoral au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Dans l'objectif de favoriser le transfert des connaissances sur ce thème, des contacts sont pris avec plusieurs universitaires de N'Djaména pour une conférence ouverte accessible aux étudiants et à la société civile. Plusieurs intervenants tchadiens et de la région présents pour le colloque seront invités à intervenir lors de cette conférence.

**Organisation d'une rencontre des organisations pastorales régionales par les organisations tchadienne**. Les organisations pastorales et professionnelles préparent une rencontre avec les organisations régionales qui seront présentes lors du colloque : le Réseau Billital Maroobé, la Fnen Daado du Niger, l'APESS, le ROPA, le Hub Rural, l'Inter-Réseau.

**La sollicitation de l'initiative Vet-Gov**. Une réunion devait être organisée avec la plateforme en vue de réfléchir à l'articulation possible entre la plateforme pastorale et l'organisation interinstitutionnelle prévue dans le cadre de cette initiative. Elle n'a pu se tenir et nous vous contacterons dès qu'elle sera programmée par le MDPPA.

**Réflexion et débats sur les perspectives institutionnelles de la plateforme**. Comme débattu lors de l'atelier de programmation de décembre 2012, cette question devra faire l'objet d'une discussion spécifique lors d'une réunion que nous organiserons au prochain semestre. Chacun est néanmoins invité à réfléchir et envoyer des contributions à la réflexion sur les hypothèses de statut qui permettrait à la plateforme d'être reconnue au plan institutionnel et d'acquérir une plus grande viabilité institutionnelle et financière (observatoire du développement pastoral ? Instance de discussion sous la tutelle des organisations interprofessionnelles ? Une association des acteurs du développement pastoral ?...).

**Séminaire sur la gouvernance des parcours organisée par UICN**. Dans le cadre de sa mise en réseau, la plateforme collabore avec International Land Coalition (ILC) qui est une coalition internationale pour l'accès à la terre. L'Observatoire des terres de parcours (OTP) constitue une initiative spécifique nouvelle dans le cadre d'une action plus large entreprise par l'ILC. C'est dans le cadre de cette collaboration que le Président de la Plateforme a été invité pour assister un atelier qui devrait se tenir du 9 au 11 avril 2013 en Inde mais rapporté pour une date ultérieure.

**Merci de nous communiquer tout évènement important ou propositions qui s'inscrivent dans notre mission commune d'échanges et d'amélioration des politiques publiques en faveur du développement pastoral.**

**La plateforme pastorale au Tchad**

**Les organisations professionnelles** : CASSET, APRODAIT, AMECET, ACTT,...

**Les Ministères techniques** : Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat, Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Environnement, Ministère de la Santé, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de l'Education

**Les Partenaires techniques et financiers** : AFD, UE, FIDA, FAO, BAD, DDC,...

## ANNEXE 11: bulletin d'information N°3

LA PLATEFORME DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT PASTORAL AU TCHAD

*Bulletin d'information n° 3 Juin 2013*

**SPECIAL COLLOQUE REGIONAL ET DECLARATION DE N'DJAMENA**



# ÉLEVAGE PASTORAL

Une contribution durable  
au **développement** et à la **sécurité**  
des espaces **saharo-sahéliens**

### **LES REALISATIONS DE LA PERIODE ECOULEE**

*L'équipe d'appui technique à la plateforme des acteurs du pastoralisme au Tchad vous adresse ce troisième bulletin d'information, très focalisé sur l'événement qui a fortement mobilisé la plateforme au cours du premier semestre 2013. Quelques informations figurent aussi sur les prochains événements importants à venir.*

**L'organisation du colloque régional de N'Djaména les 27, 28 et 29 mai 2013.** La plateforme a été largement mobilisée pour l'organisation de cette rencontre régionale qui a réuni 237 participants provenant de 17 pays des espaces saharo-sahéliens : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Bénin, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Egypte, Algérie, Kenya, Inde, France, Grande Bretagne, Belgique...Le colloque a réuni les organisations pastorales régionales et nationales RBM, APES, CRUS, CONFIFET, ainsi que les principales organisations gouvernementales à l'échelle régionale : CILSS, UEMOA et CEDEAO.

Les débats organisés sur trois jours ont intégré une quarantaine d'interventions d'experts, mais aussi d'acteurs impliqués dans ces questions de pastoralisme et sécurité des espaces saharo-sahéliens. Des échanges fructueux ont eu lieu et ont abouti à des recommandations utiles pour l'amélioration des politiques publiques dans les domaines de la gouvernance et de la sécurité, du renforcement de la

résilience des sociétés pastorales et de l'amélioration de la viabilité économique et sociale de l'élevage pastoral.

**La conférence ministérielle et la déclaration de N'Djaména, 29 mai 2013.** Les travaux du colloque ont nourri une conférence des ministres de l'élevage de la région. C'est cette conférence des ministres qui a élaboré la Déclaration de N'Djaména. Cette déclaration a été présentée et remise au Premier Ministre sous la tente de la cité des hôtes. Elle est relayée largement par la presse et par les réseaux professionnels et associatifs.

**La conférence à l'Université de Toukra, 30 mai 2013.** En écho au colloque régional et dans sa mission de diffusion des savoirs et des expériences auprès des jeunes générations tchadienne, la Plateforme a organisé une conférence à l'Université de Toukra. Plusieurs conférenciers venus de France, du Niger et du Tchad sont intervenus auprès d'un large public de près de cinq cents étudiants de l'Université. Plusieurs thèmes directement liés à la problématique du colloque ont ainsi été débattus, gouvernance et sécurité, résilience des sociétés et viabilité économique et sociale du pastoralisme au Tchad.

**La foire pastorale de Toukra et les rencontres avec les organisations pastorales régionales organisées par le CONFIFET, 30 mai 2013.** Quatrième événement organisé au cours de cette grande semaine régionale et internationale, la foire des organisations pastorales a permis aux éleveurs et aux acteurs de la filière de communiquer et de présenter leur mode de vie et les différents modes de transformation des produits pastoraux, lait, beurre, fromage, viandes et cuirs. Les organisations pastorales tchadiennes ont également valorisé le déplacement des organisations des pays voisins. Plusieurs discussions ont eu lieu dans les coulisses du colloque, tissant des liens et renforçant les synergies à l'échelle régionale: le Réseau Billital Maroobé, la Fnen Daado du Niger, l'APES, le CRUSS...



**Etude prospective adaptation du pastoralisme au changement climatique et financements innovants.** Après une première phase de cadrage et de rencontres régionales en février 2013, les trois experts mobilisés (environnementaliste Djimingar Djibrine Khamis et pastoraliste Ali Brahim Béchir) et l'agro-économiste de l'Iram (Frédéric Bazin) ont produit différentes notes thématiques qui ont été présentés et débattus lors d'un atelier organisé le 2 mai à N'Djaména sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Le rapport provisoire est en relecture au niveau du sous-comité et devrait être diffusé au cours de ce mois de juin. Parmi les pistes d'amélioration des politiques issues de cette étude figure le chantier de révision du PANA en 2014, pour intégrer la mobilité pastorale comme facteur d'adaptation à encourager par les politiques nationales.

- **Evaluation rétrospective des expériences d'hydraulique pastorale au Tchad.** Sous la conduite d'une équipe coordonnée par l'IIED (Grande Bretagne) cette évaluation, financée par l'AFD, a été réalisée au Tchad du 17 février au 12 mars 2013. La mise en œuvre de cette évaluation a mobilisé les acteurs de la plateforme au cours de cette période et la synthèse des conclusions de l'évaluation a fait l'objet d'un atelier de restitution le 8 mars 2013 à N'Djaména. Une présentation des conclusions de l'évaluation a été présentée au colloque régional, le rapport définitif de cette évaluation sera diffusé très prochainement aux membres de la plateforme.

- **Capitalisation de l'expérience du PAFIB.** Un film présentant les différents acteurs et les enjeux de la filière et du document de capitalisation du PAFIB ont été produits et sont diffusés par le

projet en ce mois de juin. L'ensemble des informations est accessible à l'adresse : <http://www.filiere-bovine-tchad.com>

- **Education en milieu pastoral.** L'AFD a engagé une réflexion sur la problématique de l'éducation et de la formation en milieu nomade. Une mission (Mlle Dos Santos Stéphanie) venue du siège en fin février et début mars dernier (26 février au 10 mars) a rencontré plusieurs membres de la plateforme. En effet, la Plateforme a saisi cette opportunité pour mettre en place une équipe de cinq (05)<sup>9</sup> personnes autour de Youssouf Abdelkrim, Directeur en charge de l'Education en milieu nomade au Ministère de l'Enseignement de Base. L'équipe mise en place a pris activement part à cette réflexion qui a fait l'objet d'une communication au colloque régional.
- **Préparation d'une plaquette de présentation de la plateforme pastorale.** Afin de présenter l'organisation et les actions de la plateforme pastorale lors du colloque régional de mai prochain, un projet de plaquette a été développé. Elle retracera l'historique de la plateforme, ses objectifs, ses activités et ses partenaires.

### **L'AGENDA DES MOIS A VENIR**

L'agenda en préparation pour le trimestre à venir offre plusieurs opportunités importantes d'échanges et de débats sur les politiques publiques de développement pastoral au Tchad et en Afrique Sahélienne en général.

- **Réalisation de l'étude prospective n° 2. Conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale.** Une réunion préparatoire a été organisée à la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine pour le démarrage de l'étude programmée le 16 juin 2013. Elle mobilisera les membres de la plateforme lors de la phase de préparation avec les consultants puis lors d'un atelier de discussion des constats et propositions.
- **Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme.** Les contacts se sont poursuivis pour rechercher le financement de la formation de formateurs tchadiens dans la conduite du module pastoralisme dont une première session a été organisée en 2010 avec l'ONG AREC. Les démarches de recherche de financement sont à relancer au cours des prochaines semaines pour réunir les financements complémentaires nécessaires à l'organisation du colloque.
- **La sollicitation de l'initiative Vet-Gov.** Une réunion devait être organisée avec la plateforme en vue de réfléchir à l'articulation possible entre la plateforme pastorale et l'organisation interinstitutionnelle prévue dans le cadre de cette initiative. Les événements politiques en RCA au cours des derniers mois ont largement perturbé le calendrier, elle sera programmée par le MDPPA.
- **Réflexion et débats sur les perspectives institutionnelles de la plateforme.** Comme débattu lors de l'atelier de programmation de décembre 2012, cette question devra faire l'objet d'une discussion spécifique lors d'une réunion que nous organiserons au prochain semestre. Chacun est néanmoins invité à réfléchir et envoyer des contributions à la réflexion sur les hypothèses de statut qui permettrait à la plateforme d'être reconnue au plan institutionnel et d'acquiescer une plus grande viabilité institutionnelle et financière (observatoire du développement pastoral ? Instance de

---

<sup>9</sup> Youssouf Abdelkrim (MEPEC), Emma Koningra (Coop-suisse) ; Ahmat Aboulfathi (CASSET) Haroun Moussa (MDPPA) et Togueyam Ivère (Inadess-Formation)

discussion sous la tutelle des organisations interprofessionnelles ? Une association des acteurs du développement pastoral ?...). La réflexion doit se poursuivre, les contributions écrites seront les bienvenues pour organiser des échanges sur ce thème important.

***Séminaire sur la gouvernance des parcours organisée par UICN.*** Dans le cadre de sa mise en réseau, la plateforme collabore avec International Land Coalition (ILC) qui est une coalition internationale pour l'accès à la terre. L'Observatoire des terres de parcours (OTP) constitue une initiative spécifique nouvelle dans le cadre d'une action plus large entreprise par l'ILC. C'est dans le cadre de cette collaboration que le Président de la Plateforme a été invité pour assister un atelier qui s'est tenu en Indes au cours de la semaine du 3 au 6 juin 2013 en Inde.

***Merci de nous communiquer tout évènement important ou propositions qui s'inscrivent dans notre mission commune d'échanges et d'amélioration des politiques publiques en faveur du développement pastoral.***

***La plateforme pastorale au Tchad***

***Les organisations professionnelles : CONFIFET, CASSET, APRODAIT, AMECET, ACTT,...***

***Les Ministères techniques : Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat, Ministère de l'agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Environnement, Ministère de la Santé, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de l'Education***

***Les Partenaires techniques et financiers : AFD, UE, FIDA, FAO, BAD, DDC,...***

**ANNEXE 12: bulletin d'information N°8**

**La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad**

---

**Bulletin d'information n° 8 : octobre 2014**

*LES REALISATIONS DE LA PERIODE ECOULEE – spécial compte rendu de la délégation de la Plateforme au Festival Pastoralisme et Grands espaces et aux Rencontres Internationales sur le Pastoralisme – les Sept Laux (Isère, France)*

*L'équipe d'appui technique à la plateforme des acteurs du pastoralisme au Tchad vous adresse ce huitième bulletin d'information. Nous vous proposons un bulletin spécial consacré au déroulement et aux enseignements tirés du voyage d'échanges organisée pour une délégation de trois membres de la plateforme à l'occasion des Rencontres Internationales sur le Pastoralisme et au Festival International du Film Pastoralismes et Grands Espaces entre le 15 et le 18 octobre 2014 dans le massif alpin de la Belledonne en Isère. La délégation accueillie au festival a également organisé une série de visites d'éleveurs transhumants et d'organisations qui les appuient dans la région les jours suivants les 20, 21 et 22 octobre dans la région.*

***1- Le cadre de cette délégation de la Plateforme au Festival/Rencontres internationales***

Il est important de rappeler l'origine de la participation du Tchad et de la Plateforme à cet événement. Lors de l'édition précédente de ce festival en 2012, une première délégation tchadienne de quatre personnes du CASSET à l'époque, de l'AEN et du SNCECBT, du MDPPA et du PAFIB avait participé à ces rencontres internationales.

En début d'année 2014, la délégation du Ministère de l'élevage a rencontré la Fédération des Alpes de l'Isère au salon de l'agriculture à Paris et un entretien a eu lieu avec le Ministre avec l'idée de préparer un événement de ce type avec un grand pays pastoral comme le Tchad.

Ce festival est organisé depuis une vingtaine d'années par la Fédération des Alpes de l'Isère avec pour objectifs de faire se rencontrer les pastoralismes du monde. Ce festival veut promouvoir une compréhension du pastoralisme et de la transhumance dans les pays du nord comme ceux du Sud. Au-delà de ce festival de cinéma unique en son genre, les organisateurs sont réunis en une association « pastoralismes du monde » qui intègre au programme du festival une journée de rencontres internationales axée sur le plaidoyer pour un Code Pastoral. C'est là l'occasion d'un partage d'expériences entre pays sur les enjeux, les défis et les innovations promues par les différentes délégations internationales présentes au festival.

En 2014, les rencontres internationales sont organisées en deux temps. Un premier temps consistait à faire un état des lieux des avancées en matière de politiques pastorales au Sahel. Un second temps s'intéressait à la question des contributions du pastoralisme à l'économie des territoires.

En mars 2014, la Plateforme Pastorale a également soumis le Film réalisé par le PAFIB en 2013 sur les acteurs de la filière bovine au Tchad. Ce film a été retenu par les organisateurs du festival pour concourir à cette 11<sup>e</sup> session aux côtés de 14 autres films en compétition.

La délégation de la Plateforme Pastorale du Tchad à ce 11<sup>e</sup> festival Pastoralisme et Grands Espaces en Belledonne a été organisée dans le cadre de l'appui à la Plateforme Pastorale du Tchad fourni par l'IRAM. Une délégation de deux membres de la Plateforme a ainsi été invitée à ces rencontres internationales et le Festival a également invité le DGDPPA suite à la rencontre organisée lors du dernier Salon de l'Agriculture à Paris.

Cet événement organisé les 15-16-17-18 octobre a regroupé près de 180 participants dont plusieurs délégations étrangères, notamment l'Inde (Ladakh et Zaskar), le Mali, le Niger, le Tchad, le Sénégal, l'Algérie, le Maroc, l'Italie et la Suisse. L'invité d'honneur était l'Inde avec une douzaine de participants élus, bonze, responsables professionnels et éleveurs venus du Zaskar et du Ladak.

Plusieurs institutions étaient présentes, CIRAD avec un gros stand et au niveau du Jury, des centres de formation, de nombreuses organisations de coopération de la Région Rhône Alpes, et aussi pour la première fois une dizaine de bergères et de bergers.

## **2- Le déroulement et le résultat du festival du film *Pastoralismes et Grands Espaces***

Le Jury du film sur le pastoralisme a retenu 15 films pour la compétition sur les 25 candidatures reçues pour ce 11<sup>o</sup> Festival. Plusieurs films de cette onzième édition étaient accés sur le métier et la vie de bergers, principalement dans les Alpes Françaises, certains plus largement sur l'organisation de la transhumance comme entre l'Andalousie et la Castille, les Cévennes ou la Patagonie.

Au terme des délibérations des 8 membres du Jury, 4 prix et 2 mentions ont été décernés :

1- **Prix du Grand Public** : *Alexandre, fils de berger* – Anne et Eric Lapied - documentaire de 83 min (2014)

2- **Prix Louis Guimet** (initiateur du Festival) : *La filière bovine au Tchad : pasteurs, khalifa, damin, commerçants, convoyeurs, bouchers et tanneurs*. Produit par le PAFIB et réalisé par Terre Nourricière, documentaire 13 minutes, 2013



3- **Prix coup de cœur** : *Waynaabe : scènes de la vie des éleveurs Wodaabe* produit par MSF et VSF Belgique 17 min 2012

4- **Prix spécial du Jury** : *Noires désir de Séverine Gauci* réalisé par Gilles Chapaz de 63 min 2013

Les deux mentions ont été attribuées à :

- *Jungwa – l'équilibre rompu*. Produit par Muriel Barra en 2012, documentaire de 52 minutes
- *Bergers de l'Aigoual, éleveurs des Causses et Cévennes*. De Jean Luc Ordroneau, en 2013, documentaire de 2013.

Pour revoir le film présenté par la Plateforme Pastorale à ce festival : [www.filiere-bovine-tchad.com](http://www.filiere-bovine-tchad.com)

### **3- Rencontres internationales et assemblée générale «Pastoralismes du Monde»**

Lors de la journée consacrée aux Rencontres Internationales sur le Pastoralisme, deux communications ont été préparées avec l'implication de la plateforme pastorale du Tchad :

- une d'André Marty de l'IRAM sur l'évolution des Codes Pastoraux au Sahel,
- une du Dr Pabamé Sougnabé Expert en appui à la Plateforme Pastorale sur la contribution du pastoralisme à l'économie du Tchad et la construction de la stratégie de développement pastoral.

**Evolutions des Codes Pastoraux au Sahel.** André Marty a proposé une réflexion en deux temps en partant de la conquête coloniale jusqu'à aujourd'hui. Il a proposé une analyse de la mise en œuvre deux processus étroitement liés : celui de la reconnaissance progressive des droits, et celui des textes officiels récents ou en cours, leur production et leur application. Après avoir mentionné les progrès certains dans la connaissance des droits et l'élaboration des textes dans la plupart des pays sahéliens il a souligné plusieurs questions autour de l'application et de la mise en œuvre. Des efforts de diffusion avec des traductions sont remarqués, des processus de participation à la base dans l'élaboration des textes ont été un élément important dans plusieurs pays. Mais un atelier réalisé à Bamako par l'UICN a montré que l'application était en fait très faible. Finalement les exceptions sont observées de ce point de vue quand les associations pastorales s'en mêlent et que les projets se donnent pour objectifs de mettre les textes en application.

**Contributions du pastoralisme tchadien à l'économie des territoires.** Dr Sougnabé Pabamé a construit son intervention en s'intéressant en premier lieu aux espaces pastoraux, comme espaces socio-économiques particuliers au Tchad. Dans un second temps il a tenté de répondre aux questionnements posés aux délégations pastorales: quelles instances territoriales pour faciliter, protéger les économies et les cultures liées aux espaces pastoraux? Quelles sont les expériences au Tchad? Quelles sont les actions à entreprendre? En réponse à ces éléments il a développé les quatre grands champs de travail au Tchad pour soutenir le développement pastoral : sécuriser la mobilité et le foncier pastoral, renforcer la viabilité économique de l'élevage pastoral familial, améliorer le dialogue politique entre tous les acteurs du développement pastoral au Tchad - la Plateforme Pastorale et enfin définir et mettre en œuvre une stratégie nationale de développement pastoral.

Les autres membres de la Délégation de la Plateforme Pastorale, président de la CONORET et DGDPPA sont également intervenus à plusieurs reprises lors des débats qui ont suivi les huit présentations en plénière.

Ces communications feront parties des actes qui seront publiés en février prochains et les présentations seront rapidement mises sur le site de la Plateforme [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) et du festival le site [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org) .

**Assemblée générale association Pastoralismes du Monde.** Autre bonne nouvelle, l'assemblée générale de l'association Pastoralismes du Monde, dont la CONORET du Tchad est membre depuis cette année a décidé que le Tchad serait invité d'honneur pour le 12<sup>o</sup> festival et le Niger pour le 13<sup>o</sup> Festival.



#### *4- Visites et entretiens auprès d'acteurs du pastoralisme en Isère*

Au terme du Festival deux jours ont été consacrés à des rencontres sur le terrain en Isère avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère, un éleveur transhumant responsable d'un groupement pastoral en Trièves et une femme éleveur transhumants en Belledonne.

**Visite d'une exploitation familiale à Laval en Belledonne, madame Jacqueline Rebuffet.** Cette exploitation familiale d'une quarantaine d'hectares (principalement de parcours à fortes pentes au pied des alpages développe une production diversifiée typique des économies montagnardes : une trentaine de vaches allaitantes de race Blondes d'Aquitaine dans les produits sont transformés et vendus directement aux consommateurs locaux, la cueillette et la transformation des noix (huile) et de pommes (jus). Les génisses et les vaches allaitantes sont également montées plus haut en Alpagnes pour les quatre mois d'été, libérant ainsi les prairies de fauche qui permettent de faire les stocks de fourrage pour l'hiver. Un gîte rural a été aménagé pour accueillir 4-5 personnes lors des périodes de vacances en particulier lors des périodes hivernales où la station de ski voisine connaît une forte fréquentation. Les terres exploitées sont gérées dans le cadre d'un groupement foncier agricole. Depuis le début de l'année, le fils de la famille qui a fait des études professionnelles agricoles vient de s'installer avec une activité de fabrication fromagère qui démarre avec six vaches de races laitières de montagne (Abondance et Tarine). Il fabrique le fromage et le commercialise dans le cadre d'une AMAP et de l'approvisionnement en produits bio des restaurants scolaires. L'intérêt de cette visite était particulièrement qu'une agriculture familiale est viable dans ces zones de montagne, même sur de petites surfaces, en articulant la transhumance et la diversification des productions agricoles.



**Visite d'un éleveur transhumant responsable d'un groupement pastoral en Trièves.** Constant Plançon s'est installé il y a une cinquantaine d'années dans la ferme de Milmazes dans la commune de Mens sur le plateau montagneux du Trièves. Maintenant à la retraite, son exploitation a été reprise par son fils et un de ces petits fils. Elle comprend environ mille cinq cent têtes de moutons de races à viande croisées Berrichon et mérinos qui sont nourrit sur les 200 ha de la ferme, dont une cinquantaine labourable produit les céréales et les foin nécessaires au troupeau de mères et à l'engraissement des agneaux. En pleine période d'agnelage d'automne, les trois générations d'éleveurs sont largement mobilisées par cet élevage spécialisé qui pratique une transhumance à pied entre mai et fin octobre à destination d'un alpage situé à une cinquantaine de kilomètres dans la vallée du Champsaur à 1600 m d'altitude. Constant Plançon est un professionnel très engagé dans la région et fait part très volontiers de la trajectoire historique des politiques de développement pastoral liées à la loi pastorale mise en place par les pouvoirs publics dans les années 1970 : la création des groupements pastoraux et des associations foncières pastorales. Alors qu'il croyait bientôt condamnée la transhumance à pied sur des routes de plus en plus fréquentées par les voitures, une des communes traversées lui propose d'organiser une fête de la transhumance lors du bivouac de ses mille brebis avant la traversée du village. La question de la cohérence entre politiques pastorales des quarante dernières années et la conservation intégrale du loup au titre de la biodiversité est également soulevée par ce militant et responsable professionnel toujours bien actif malgré sa retraite.



**Une organisation professionnelle entre plateforme pastorale et service technique pastoral pour les éleveurs et les élus : la Fédération des Alpages de l'Isère.** Christophe Moulin est chargé des aménagements pastoraux au sein de la Fédération des alpages de l'Isère. Cet entretien a permis une compréhension de l'historique de la politique pastorale développée par les pouvoirs publics, les élus et les éleveurs depuis plus de quarante ans. L'entretien a également permis d'approfondir le statut particulier de la Fédération en question, de sa gouvernance, de ses ressources humaines, de ses missions et de son financement.

**Un des artisans de la mise en œuvre de la Loi Pastorale de 1972 à ces débuts. Yves Raffin** qui a permis d'organiser les rencontres avec des institutions et des éleveurs nous a accompagnés lundi et mardi dans ces échanges. Aussi, nous avons eu la chance d'échanger à plusieurs reprises avec celui-ci sur ses expériences d'accompagnement de la mise en place des groupements pastoraux et des associations foncières pastorales : démarches, difficultés, enseignements.

**Les fonctions de la FAI sont axées sur la facilitation et la médiation entre les acteurs de l'aménagement des espaces pastoraux.** Ces missions sont en grande partie liées à la politique pastorale de l'Etat français mise en place dans les années 1972 à la demande pressante des élus de

montagne. Les aménagements importants d'urbanisation, d'infrastructures routières et de tourisme de montagne et de sport d'hiver se trouvaient fortement menacés par la déprise agricole. Le sous-pâturage des zones pastorales d'altitudes engendre en effet de grands risques d'avalanche vers les zones habitées et les zones d'activités. Cette loi pastorale de 1972 a développé trois outils juridiques et organisationnels afin de maintenir et favoriser l'utilisation pastorale des vastes espaces pastoraux montagnards au départ, puis aussi dans les zones de parcours plus méditerranéens sensibles aux incendies. Il fallait inciter les multiples propriétaires de terres pastorales d'altitudes à accorder un droit de pâturage sécurisé aux éleveurs transhumants. C'est pour cela que les Associations Foncières Pastorales ont été créées. Elles permettent de constituer un seul interlocuteur pour les éleveurs qui souhaitent et veulent s'engager dans l'exploitation des alpages. Il fallait également constituer des entités juridiques définissant les modalités d'exploitation en commun des espaces pastoraux, c'est pour cela que la loi prévoit les groupements pastoraux, réunissant l'ensemble des éleveurs exploitant un espace pastoral. La loi a enfin promu un troisième instrument de sécurisation foncière plus acceptable que les baux par les propriétaires montagnards, ce sont les conventions pluri-annuelles de pâturages pour une durée de 5 ans. Au moment de la mise en œuvre de cette loi, les pouvoirs publics ont dû mobiliser des contractuels pour accompagner les concertations et médiations nécessaires à la constitution de ces différentes organisations de propriétaires et d'exploitants des terres pastorales. Ces fonctions préfiguraient en quelques sortes à la mission actuelle de la Fédération des Alpages de l'Isère. Le résultat de cette politique d'aménagement pastoral est particulièrement intéressant, elle a conduit à un véritable redéploiement pastoral. On est passé de 5.000 à 12.000 têtes de bovins en alpages au cours des vingt dernières années. On est également passé de 50.000 ovins à 120.000 en alpages sur la même période à l'échelle de la région Rhône Alpes.

**La FAI est une structure privée constituée en 1972, à statut associatif**, dont les membres adhérents sont les communes concernées par les alpages de transhumance du département, les groupements pastoraux constitués au titre de la loi sur le pastoralisme de 1972. Elle compte environ 250 adhérents et son conseil d'administration est constitué de 41 membres (un tiers d'élus, un tiers de groupements pastoraux, un dernier tiers des collectivités département et région). La FAI mobilise 8 salariés permanents depuis une dizaine d'années. Au démarrage de la loi, le Ministère de l'Agriculture français finançait largement cette structure pour suppléer à l'absence de capacités de la Chambre de l'Agriculture et de la Direction Départementale de l'Agriculture à accompagner la mise en œuvre de sa politique pastorale. Jusqu'en 2000 cette fédération fonctionnait presque à 100% sur crédits publics. Depuis 2000 les contraintes financières sont devenues beaucoup plus cruciales, l'Etat se désengageant beaucoup de ces questions au profit des collectivités, notamment la région. La Fédération a alors fait un travail de fonds sur sa gouvernance pour impliquer plus formellement ses membres élus et professionnels dans la définition des activités. Son activité est aujourd'hui basée sur un budget de 600.000 euros par an, 50% provenant de conventions pour la mise en œuvre de missions publiques (notamment hélicoptéages des bêtes tuées par les attaques de loups). Une autre part correspond aussi à des travaux d'expertise de type bureau d'études.

**Rencontre à l'AFD, le 23 octobre 2014.** La délégation Tchadienne a clôturé ses entretiens le 23 en début de matinée à l'AFD en présence de Philippe Steinmetz (chargé de suivi des projets de développement pastoral de l'AFD au Tchad) et Jean-Marc Pradelle (département transversal Renforcement des Capacités au siège de l'AFD). Outre le débriefing des enseignements tirés de ces rencontres en Isère, plusieurs points d'actualité ont aussi été abordés dans ces deux heures de réunion : processus Code Pastoral quelles évolutions, mobilisations en cours et à venir de la Plateforme, projets et programmes en préparation (PRAPS, PASTOR, G5), besoins et stratégie de renforcement des capacités.

## **5- Remerciements**

La délégation de la Plateforme Pastorale est ensuite repartie N'Djamena dans la soirée. Un grand merci à la Fédération des Alpagnes de l'Isère pour l'organisation de cet événement majeur dans le soutien aux organisations pastorales et à l'amélioration des politiques publiques liées au développement pastoral. Un remerciement particulier à Yves Raffin avec qui nous avons préparé ce séjour et les entretiens et visites tenues en marge du festival avec des organisations d'éleveurs, des éleveurs, des transformateurs de lait de montagne. Grâce à cet accueil et aux multiples échanges la délégation de la Plateforme a beaucoup appris sur les trajectoires des autres pays pastoraux et se trouve renforcée dans ses motivations et ses réflexions. Encore vivement merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour organiser la venue du Tchad à ces rencontres. Merci aussi à l'AFD qui a permis de financer ce voyage et ces échanges dans le cadre du budget d'appui à la Plateforme Pastorale.

## **6- Les enseignements tirés de ces 9 jours de rencontres pastorales**

### ***Le festival : un soutien aux dynamiques de développement du pastoralisme au niveau international***

Au-delà de son aspect festif, ce festival a été un moment fort de plaider pour le pastoralisme au niveau international. Les différents films qui ont été projetés ont montré la richesse de ces systèmes de production. En Europe comme en Afrique, le pastoralisme n'est pas unifié. C'est une mosaïque de coutumes, de pratiques d'élevage, de cultures très diversifiées et adaptées à leur milieu du Nord au Sud. Même en Europe, cette diversité est très importante d'une vallée à l'autre selon que l'on fait du fromage (brebis laitière) ou non (brebis à viande), telle ou telle espèce de brebis, de caprins, de bovins ou d'équidés, etc. Les films ont montré également l'importance des savoir-faire du berger. Ces savoir-faire tendent à devenir une science car ces techniques sont aujourd'hui enseignées dans des grandes écoles.

Cette valorisation du métier du berger doit interpeller les pays sahéliens. Le défi actuel de l'éducation en milieu nomade est certes de faciliter l'entrée du jeune éleveur dans la société nationale, mais aussi d'ajouter des matières pour ne pas empêcher son entrée dans la société nomade. Ce métier du berger ne serait-il pas une porte d'entrée pour résoudre le problème de l'éducation en milieu nomade ? Aujourd'hui, sans éducation formelle les nomades sont condamnés à une vie en marge de la politique et de l'économie nationales. Ils ne seront pas en mesure de protéger leurs droits civiques, par exemple l'accès aux ressources naturelles dont ils ont besoin. ***Les enjeux 2016 : la préparation par le Tchad de son statut d'invité d'honneur au 12<sup>e</sup> Festival***

*Le Tchad a reçu le grand honneur d'être retenu pays invité d'honneur pour la 12<sup>e</sup> session du festival qui aura lieu en octobre 2016. Cette échéance paraît bien lointaine, pourtant les deux années à venir vont être cruciales pour que le Tchad se prépare au mieux à ce rôle. On devrait notamment pouvoir préparer un film qui marquera l'ouverture du prochain festival. En marge du festival, la question du transfert des savoirs-faires aux jeunes éleveurs est apparue comme un fil conducteur possible de ce prochain film qui pourrait faire dialoguer différents groupes de pasteurs tchadiens autour de cette question. Si on veut disposer d'un film de bonne qualité pour être présenté en ouverture du prochain festival, il faudrait d'ores et déjà en définir les grandes lignes et engager la recherche de financement au plus tôt. La délégation importante qui viendra du Tchad à cette occasion devra aussi organiser une présentation originale de ses pastorales en mettant en lumière la richesse des cultures pastorales du pays, les performances de ces systèmes et les capacités de ses organisations d'éleveurs à se mobiliser au quotidien face aux défis qui ne manquent pas.*

*La plateforme devrait donc inscrire cette activité dans son programme et constituer un groupe de travail qui anime les réflexions.*

***La trajectoire des politiques publiques en France : de l'intensification et la spécialisation des exploitations, vers le soutien à une agriculture et un pastoralisme de montagne diversifié et gestionnaire des espaces naturels.*** La reconnaissance du pastoralisme actuel en France est certainement due aux rôles qu'ils jouaient vis-à-vis de l'environnement. L'abandon des zones pastorales a engendré beaucoup de conséquences environnementales notamment la modification des paysages ancestraux de la montagne, avec une densification de la zone de moyenne montagne qui étouffe progressivement les villages, accentuant la pression menaçante de la forêt et dégradant

l'équilibre visuel des paysages et surtout, les zones fermées et embroussaillées sont plus vulnérables aux incendies, les risques d'avalanches y sont également plus nombreux. C'est ainsi que les communautés locales et les autorités politiques ont compris l'intérêt du maintien de l'activité pastorale. Outre ce souci de préservation de l'environnement, le retour au pastoralisme a permis de conserver des emplois locaux dans des zones peu urbanisées et rarement industrialisées mais aussi il permis de conserver la qualité du paysage avec en corollaire la conservation de son attrait touristique. Cette prise de conscience mérite d'être vulgariser au niveau des pays sahéliens où la tendance politique est de vouloir sédentariser les pasteurs pour encourager l'intensification de l'élevage dans des zones où les pluies sont aléatoires.

Pourtant dans ces pays, le pastoralisme a un rôle socioéconomique important. Il offre aux populations de nombreux biens et services : produits de haute valeur commerciale et nutritive (lait, viande, cuirs, peaux...), source d'énergie (traction, transport animal, combustible...), fumure pour les cultures, support des relations socioéconomiques (emploi, entraide sociale...), instrument d'épargne, etc. Dans ces pays une part significative des populations vit du pastoralisme et une part encore plus importante en tire des revenus tout au long de la filière économique jusqu'au consommateur. En plus, il permet la mise en valeur de vastes surfaces de territoires dans ces régions qui n'ont guère d'autres possibilités de valorisation économique. De plus, l'organisation des sociétés pastorales est un élément de stabilisation sociale et de paix dans les régions sèches.

### ***La gestion du foncier pastoral : les outils juridiques du pastoralisme en France***

*La loi du 3 janvier 1972 est à l'origine de trois outils juridiques originaux essentiels (codifiés aux articles L.113-2 et suivants du code rural) utilisables séparément ou combinés entre eux :*

#### *Les associations foncières pastorales (AFP)*

*Elles permettent de regrouper des propriétaires fonciers en vue de restructurer le foncier pastoral en unités cohérentes de gestion et d'aménagement. Elles peuvent être soit libres, soit « autorisées » par arrêté préfectoral, ce qui rend obligatoire l'adhésion de tout propriétaire foncier dans un périmètre donné.*

#### *Les groupements pastoraux (GP)*

*Ils ont pour objet de regrouper des exploitants pour leur permettre de rénover ensemble leurs pratiques collectives traditionnelles.*

#### *Les conventions pluriannuelles de pâturage (CPP)*

*Contrat collectif de location foncière entre propriétaires et utilisateurs pouvant prévoir des travaux d'entretien, d'aménagement et d'équipement.*

#### *Les chiffres du pastoralisme en France*

*En 2011, le secteur pastoral représentait : 347 AFP, 203 278 ha, 33128 propriétaires fonciers, 957 groupements pastoraux 5613 éleveurs*

*Sur les 347 AFP, la plus grande partie (292 soit 31 567 propriétaires et 196 249ha) étaient autorisées, les 55 AFP libres ne représentant que 1561 propriétaires et 7029 ha.*

### ***L'organisation des appuis au développement pastoral aux regards croisés entre FAI et PPT***

La Fédération des Alpes de l'Isère a beaucoup contribué à la définition et à la mise en œuvre des politiques de mise en valeur des espaces pastoraux de l'Isère. À cet effet, la Plateforme Pastorale du Tchad doit beaucoup apprendre de cette association qui a su lancé et coordonné toutes les actions concrètes de nature à développer, à consolider, à pérenniser les activités pastorales et forestières dans la zone de montagne et à harmoniser les relations entre propriétaires et utilisateurs d'alpages.

Au regard de ces expériences, la capacité de la Plateforme du Tchad doit être renforcée pour pouvoir mieux accompagner les porteurs de projets, faire de la médiation entre les éleveurs, les bergers et les acteurs impliqués dans la gestion de ces espaces (agriculteurs, pêcheurs, environnementaliste, etc.) afin de trouver un juste équilibre entre la gestion durable des ressources naturelles et leur valorisation par les troupeaux, les usages multiples de ces vastes étendues et la préservation de l'environnement.

## **L'AGENDA DES MOIS A VENIR**

*Connectez-vous régulièrement à l'adresse [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) pour suivre les actualités du développement pastoral. Communiquez vos informations et événements à partager dans le domaine du développement pastoral.*

**L'agenda de ce dernier trimestre 2014** offre également plusieurs opportunités importantes d'échanges et de débats sur les politiques publiques de développement pastoral au Tchad.

**Novembre 2013, Atelier de bilan programmation des travaux de la Plateforme le 26 novembre.** Une mission d'appui de l'IRAM est prévue dans le cadre de la clôture de l'appui de l'AFD sur fonds FERC. Ce sera l'occasion de faire un point avec les membres de la Plateforme sur l'avancement du programme élaboré en 2012 ainsi que sur les chantiers à développer en 2015.

**Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme.** Les contacts se sont poursuivis pour rechercher le financement de la dernière phase de la formation de formateurs tchadiens dans la conduite du module pastoralisme. La DDC est favorable à soutenir l'organisation de cette dernière phase de la formation des formateurs qui diffuseront les formations dans le cadre d'une stratégie à élaborer.

*Merci de nous communiquer tout événement important ou propositions qui s'inscrivent dans notre mission commune d'échanges et d'amélioration des politiques publiques en faveur du développement pastoral.*

### ***La plateforme pastorale au Tchad c'est :***

*Les organisations professionnelles : Confédération Nationale des Eleveurs du Tchad (regroupant 18 fédérations régionales), Association pour la Promotion d'un Développement Agro-sylvo-pastoral Intégré au Tchad, Association de Médiation entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad, Association des Chefs Traditionnels du Tchad ; ...*

*Les Ministères techniques : Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, Ministère des Finances et du Budget, Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et des Libertés locales, Ministère de l'agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique , Ministère des Enseignements et de la Formation Professionnelle Secondaires, Ministère de la Santé Publique... ;*

*Les Partenaires techniques et financiers : AFD, UE, FIDA, FAO, BAD, DDC, ...*